

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE



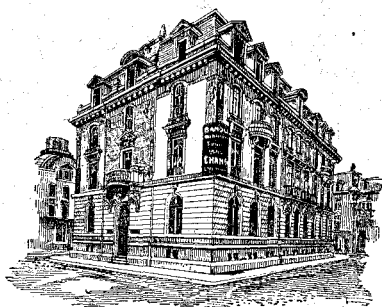
CHOCOLATS DE VILLARS

(FRIBOURG - SUISSE)

14 GRANDS PRIX - 20 MEDAILLES D'OR

DEMANDEZ CATALOGUE

Banque Populaire Suisse



CAPITAL VERSÉ
au 30 juin 1912 :
fr. 60,000,000.—

RÉSERVES
au 30 juin 1912 :
fr. 11,000,000.—

62,000 Sociétaires.

Opérations

Avances d'argent sur *billets* et en *compte-courant*, garanties par *cautionnement*, *nantissement de titres* ou *hypothèque*.

Réception de dépôts d'espèces à intérêt en *compte-courant*, sur *cartes d'épargne* (dépôts à partir de 50 centimes) et contre nos *obligations à terme*, avec coupons semestriels.

Encaissement d'effets, de coupons et titres remboursables.

Chèques et lettres de crédit sur les places principales de tous les pays.

Garde d'objets de valeur et de titres,

Location de casiers dans notre chambre d'acier.

Règlement spécial à disposition.

Ordres de bourse aux bourses suisses et étrangères, aux meilleures conditions.

Achat et vente de *bons titres de placement*, de *monnaies* et *billets de banque étrangers*.

Gérance de fortunes.

Conditions favorables

De nouveaux *sociétaires* sont reçus en tout temps; statuts et rapports de gestion sont envoyés sur demande.

Fribourg : Quartier Saint-Pierre.

Agents dans le canton:

Romont: Ch. Bosson, not.

Domdidier: } Fortuné

Bulle: Calixte Gremaud.

Estavayer: } Chardonnens.

Châtel-St-Denis: Olivier Perroud.

Villargiroud: A. Berset,

Morat: Hans Herren.

député.

Le Mouret: Pierre Dousse.

Banque **A. GLASSON & C^{IE}**

34, rue de Lausanne, **FRIBOURG**, rue de Lausanne, 34

Escompte de billets et effets de change

Encaissement de traites, coupons et titres sur
la Suisse et l'Étranger

Chèques et traites sur les principales places

Change de monnaies et billets de banque étrangers

Achat et vente de titres — — Ordres de bourse

==== Garde de titres et gérances ====

Ouverture de crédits en compte-courant

Réceptions de fonds en compte-courant et dépôt

==== **CARNETS D'ÉPARGNE** ====

Conditions favorables

Société suisse de Banque et de Dépôts

Capital : 25 millions de francs.

Siège social à LAUSANNE (Filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PARIS)

AGENCE DE FRIBOURG : 38, Avenue de la Gare

==== Principales branches d'opérations : ====

Avances sur titres.

Ordres de Bourse.

Chèques et virements sur tous pays.

Comptes-courants à intérêts.

Garde de titres et comptes joints.

Lettres de crédit et change de monnaies.

Escompte et encaissement d'effets de

commerce.

Correspondants dans le monde entier.



Garanti pur, économique, actif
et fragrant.

Sunlight Savon

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1913

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG

~~~~~  
**Quarante-septième année .**  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Loche*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soteure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1913

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	14	Indiction romaine	11
Epacte	XXII	Lettre dominicale	E
Cycle solaire	18	Lettre du martyrologe	C

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 19 janvier.	Pentecôte, le 11 mai.
Les Cendres, le 5 février.	Trinité, le 18 mai.
Pâques, le 23 mars.	Fête-Dieu, le 22 mai.
Rogations, 28, 29 et 30 avril.	Premier dimanche de l'Avant, le 30 novembre.
Ascension, le 1 ^{er} mai.	


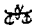








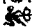



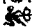

Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 6 h. 18 m. du matin. Bélier.
 Eté, le 22 juin, à 2 h. 10 m. du matin. Ecrevisse.
 Automne, le 23 septembre, à 4 h. 53 m. du soir. Balance.
 Hiver, le 22 décembre, à 11 h. 35 m. du matin. Capricorne.

Quatre-Temps.

Février les 12, 14 et 15.		Septembre, les 17, 19 et 20.
Mai les 14, 16 et 17.		Décembre, les 17, 19 et 20.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion 	Vierge 	Verseau		Dernier quartier	

Eclipses en 1913.

Il y aura en 1913 deux éclipses de lune et trois éclipses de soleil. Aucune d'elles ne sera visible dans nos contrées.

La première éclipse est une éclipse totale de lune. Elle commencera le 22 mars à 11 h. 13 m. du matin pour finir à 2 h. 43 m. du soir. Elle sera visible dans le nord de l'Amérique, dans la moitié de la partie ouest de l'Amérique du Sud, sur le Grand Océan, en Australie, dans la moitié de l'est de l'Océan Indien et en Asie, excepté dans l'ouest.

La seconde éclipse est une éclipse partielle de soleil. Elle aura lieu le 6 avril de 4 h. 54 m. du matin jusqu'à 8 h. 12 m. On pourra l'observer à la pointe nord-est de l'Asie, au nord-ouest de l'Amérique du Nord et dans les régions polaires.

La troisième éclipse est une éclipse partielle de soleil. Elle aura lieu le 31 août de 9 h. 3 m. à 10 h. 42 m. du soir. On pourra l'observer sur les côtes nord-est de l'Amérique du Nord et dans le Groënland.

La quatrième éclipse est une éclipse totale de lune qui commence le 15 septembre à 11 h. 53 m. du matin pour finir à 4 h. 44 m. du soir. On pourra l'observer dans la plus grande partie du nord et du centre de l'Amérique, sur le Grand Océan, en Australie, sur l'Océan Indien et en Asie, à l'exception de l'Asie Mineure.

La cinquième éclipse est une éclipse partielle de soleil. Elle aura lieu le 30 septembre de 3 h. 56 m. du matin à 7 h. 35 m. On pourra l'observer au sud-est de l'Afrique, à Madagascar, dans la partie sud de l'Océan Indien et dans les régions polaires du sud,

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.		
Mercr.	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	
Jeudi	2 s. Adélarde, s. Macaire, a.	
Vendr.	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Samedi	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
2	Dimanche avant l'Epiphanie	
DIM.	5 s. Télesphore, s. Emilien.	☾ Nouvelle lune le 7, à 11 h. 29 m.
Lundi	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	
Mardi	7 s. Lucien, s. Clerc.	
Mercr.	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Jeudi	9 s. Julien, m., ste Basilisse.	
Vendr.	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Samedi	11 s. Hygin, s. Théodose.	
3.	Dimanche après l'Epiphanie	
DIM.	12 s. Arcade, ste Tatiene.	☽ Prem. quart. le 15, à 5 h. 2 s.
Lundi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Mardi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
Mercr.	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
Jeudi	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Vendr.	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Samedi	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
4.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	19 SEPT. s. Sulpice, Canut.	☽ Pleine lune le 23, à 4 h. 40 s.
Lundi	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Mardi	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Mercr.	22 ss. Vincent et Anastase.	
Jeudi	23 ste Emerance, s. Idelphonse	
Vendr.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Samedi	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
5.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	26 SEX. FÊTE DE LA SAINT^e FAM.	☽ Dern. quart. le 29, à 8 h. 34 m.
Lundi	27 s. Jean Chrysostome.	
Mardi	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
Mercr.	29 s. François de Sales.	
Jeudi	30 ste Martine, ste Hyacinthe	
Vendr.	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Foires de janvier.

Aarau	15	Le Locle	14	Viège	7
Aarberg	29	Liestal	15	Zofingen	9
Æschi (Berne)	14	Martigny-B.	13, 27		
Aigle	18	Meiringen	2, 20		
Baden (A.)	7	Morat	8		
Berne	7, 14	Moudon	27		
Berthoud	2	Ensingen (Sol.)	20		
Bex	30	Ollon	10		
Bienne	9	Payerne	16		
Bulle	9	Porrentruy	20		
Châtel-St-D.	20	Romont	14		
Chiètres	30	Rougemont	17		
Estavayer	8	Rue	15		
Fribourg	13	Saignelégier	6		
Landeron	20	St-Ursanne	—		
Langenthal	21	Soleure	13		
Langnau	3	Tramelan	15		
La Roche	27	Unterseen	3, 29		
Lausanne	8	Vevey	28		

Marchés au bétail.

Aarberg	—
Berthoud	jeudi.
Bex	jeudi.
Fribourg	25
Genève	lundi,
	mardi et ven-
	dredi.
Landeron	—
Langnau	vendredi.
Langenthal	mardi.
Nyon	mardi.
Sion	samedi.

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Dans l'intimité.

Un acteur célèbre était en tournée dans une ville de province. En dépit de sa notoriété et d'une réclame retentissante, il n'avait qu'un quart de salle à peine.

Dans la première scène, l'artiste qui lui donnait la réplique, feignait de lui parler bas, à l'oreille, comme l'indiquait d'ailleurs son rôle.

— Parlez seulement plus fort, fit l'illustre comédien ; nous ne sommes qu'entre nous !

Après une valse.

— Depuis que je suis ce traitement, colonel, j'ai maigri de plus de vingt livres !

— Vingt livres ? c'est presque une bibliothèque.

— Qu'est-ce que c'est, papa, que les hautes « sphères » gouvernementales ?

— C'est un endroit, mon enfant, où l'on perd souvent la boule.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1s. Ignace, év., ste Brigitte	☾ Nouvelle lune le 6, à 6 h. 22 m.
6.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	2 QUINQ. PURIFICATION. Fort.	
Lundi	3 s. Blaise, év. m., Auschaire	
Mardi	4 André Corsini, Véronique	
Mercr.	5 CENDR. ste Agathe, s. Avit	
Jeudi	6 s. Odilon, ste Dorothee.	
Vendr.	7 s. Romuald. s. Richard.	
Samedi	8s. Jean de Matha.	☽ Prem. quart. le 14, à 9 h. 34 m.
7.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	9 s. Maire, ste Apolline.	
Lundi	10 ste Scholastique, Meinrad.	
Mardi	11 s. Adolphe, s. Désiré.	
Mercr.	12 Q.-T. ste Eulalie, Candide	
Jeudi	13 s. Lézin, s. Martinien.	
Vendr.	14 Q.-T. s. Valentin, Eleucade	
Samedi	15 Q.-T. s. Faustin, Raimund	☽ Pleine lune le 21, à 3 h. 4 m.
8.	Deuxième dimanche du carême.	
DIM.	16s. Grégoire X, Onésime.	
Lundi	17 ste Julienne, s. Silvin.	
Mardi	18 s. Cyrille, s. Siméon	
Mercr.	19 s. Boniface, évêque.	
Jeudi	20 s. Eucher. év., s. Sadoth.	
Vendr.	21 s. Maximien, s. Rand.	
Samedi	22 Chaire de s. Pierre à Antioch	☽ Dern. quart. le 27, à 10 h. 16 s.
9.	Troisième dimanche du carême.	
DIM.	23 Pierre Damien, Romaine.	
Lundi	24 s. MATHIAS, s. Modeste.	
Mardi	25 s. Césaire, ste Walburge	
Mercr.	26 s. Nestor, s. Alexandre	
Jeudi	27 s. Léandre, ste Honorine	
Vendr.	28 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints: a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

Foire de février.

Aarau	19	Gorgier	13	Soleure	10
Aarberg	12, 26	Landeron	17	Thoune	19
Affoltern-a.-A.	17	Langnau	7, 26	Tramelan	12
Aigle	15	Langenthal	18	Unterseen	—
Aubonne	4	Lausanne	12	Yverdon	4
Baden	4	Liestal	12	Zofingen	13
Berne	4	Lignières	10	Zweismimmen	13
Berthoud	6	Locle	11		
Bex	20	Martigny-B.	13	<i>Marchés au bétail.</i>	
Buren	26	Meiringen	6	Baden le 1 ^{er} mardi	
Bienne	6	Monthey	5	Bâle les vendredis	
Bulle	9	Morges	5	Berne, 1 ^{er} mardi	
Château-d'Œx	6	Morat	5	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Châtel-St-Denis	3	Moudon	24	Fribourg	22
Chiètres	27	Ollon	—	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Cossonay	13	Orbe 10	Oron 5	Genève, tous les	
Delémont	18	Payerne	20	lundis, mardis et	
Echallens	6	Porrentruy	17	vendredis.	
Estavayer	12	Rolle	21	Langenthal 3 ^e mardi	
Fenin (N.)	24	Romont	4	Neuchâtel marché	
Fribourg	10	Rue	19	mardi, jeudi, sam	
Gelterkinden	5	Saignelégier	3	Vevey le dernier	
Gessenay	11	Sion	22	mardi.	

Référence.

L'autre jour, un professeur de littérature reçoit la visite d'un jeune homme qui lui était recommandé, en qualité de secrétaire, par un de ses amis.

Désirant mettre le candidat à l'épreuve avant de l'engager, le professeur l'invita à écrire, sous sa dictée, un récit où il était question du célèbre gastronome Brillat Savarin. Arrivé à ce passage, le professeur dicta : « A l'entrée des salons, le roi des gourmets jeta son nom : Brillat Savarin !... »

La copie terminée, le professeur y lut avec stupéfaction : « A l'entrée des salons, le roi dégomme jeta son nombril à Savarin. »

Monsieur et madame Pingrio examinent les restes d'un dîner de la veille.








— Tiens, dit madame, voilà une poire qui commence à se gâter, il faudra la donner à la bonne.

— Oh ! dit monsieur, après un nouvel et minutieux examen, elle n'en est pas encore là.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Albin, ste Eudoxie.	 Nouv. lune le 8, à 1 h. 42 m.
10.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM.	2 ste Janvière, s. Simplicie.	
Lundi	3 s. Titien, s. Astère.	
Mardi	4 s. Casimir, s. Lucien	
Mercr.	5 s. Théophile, év.	 Prem. quart. le 15, à 9 h. 58 s.
Jeudi	6 s. Fridolin, ste Colette.	
Vendr.	7 s. Thomas d'Aquin.	
Samedi	8 s. Jean de Dieu, conf.	
11.	Dimanche de la Passion.	
DIM.	9 PAS. ste Françoise Rom.	 Pleine lune le 22, à 0 h. 56 s.
Lundi	10 Les 40 martyrs.	
Mardi	11 s. Fridolin, s. Firmin	
Mercr.	12 s. Grégoire, p., Maximilien	
Jeudi	13 s. Humbert, Patrice.	
Vendr.	14 ste Mathilde, s. Euphrose	 Dern. quart. le 29, à 1 h. 58 s.
Samedi	15 s. Longin, m., s. Probe.	
12.	Dimanche des Rameaux.	
DIM.	16 RAM. s. Héribert, Tatien.	
Lundi	17 s. Patrice, ste Gertrude.	
Mardi	18 s. Narcisse, s. Gabriel,	 Nouv. lune le 8, à 1 h. 42 m.
Mercr.	19 s. JOSEPH.	
Jeudi	20 s. Vulfran, s. Joachim.	
Vendr.	21 s. Benoît, a., s. Béril, év.	
Samedi	22 B. Nicolas de Flue.	
13.	Dimanche de Pâques.	 Prem. quart. le 15, à 9 h. 58 s.
DIM.	23 PAQUES. s. Victorien, mart.	
Lundi	24 s. Gabriel, s. Siméon.	
Mardi	25 ANNONCIATION. s. Herbrand.	
Mercr.	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Jeudi	27 s. Jean Damascène.	 Pleine lune le 22, à 0 h. 56 s.
Vendr.	28 Jean Capistr., s. Gontran	
Samedi	29 s. Ludolphe, év. Gontran.	
14.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM.	30 QUAS. s. Quirin, Omnin.	
Lundi	31 ste Balbine, ste Cornélie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foire de mars.

Aarau	19	Grandson	5	Romont	4
Aarberg	12	Hutwyl	12	Rue	19
Aigle	8	Landeron	17	Saignelégier	3
Anet	19	Langenthal	4, 17, 18	St-Aubin (N.)	31
Aubonne	18	Langnau	7	St-Blaise	3
Baden (A.)	4	La Sarraz	25	St-Maurice	4
Berne	30	Laufon	4	St-Ursanne	10
Bevaix	20	Lausanne	12	Schwytz	17
Bex	27	Liestal	12	Sion	22, 29
Bienne	6	Lignières	25	Sissach	26
Bozingen	31	Locle	11	Soleure	10
Brigue	13, 27	Martigny-Ville	24	Sumiswald	14
Bulle	6	Meiringen	6	Unterseen	5
Carouge (G.)	—	Montfaucon	24	Vevey	25
Cerlier	26	Morat	5	Zofingue	13
Château-d'Ex	13	Morges	19	Zweisimmen	13
Châtel-St-Den.	17	Moudon	31		
Chiètres	27	Neuveville	26	<i>Marchés au détail.</i>	
Concise	—	Nyon	6	Aarberg	26
Cortailod	—	Önsingen	24	Bâle les vendredis	
Cossonay	13	Ollon	22	Fribourg	22
Cully	—	Olten	3	Genève	lundi,
Delémont	18	Ormont-dessous	—		mardi, vendredi
Echallens	27	Oron	5	Langenthal	19
Estavayer	12	Payerne	20	Thoune	le dernier
Fribourg	10	Porrentruy	17		samedi.
Gessenay	14	Reichenbach	18		

Madame Z., qui n'est plus très jeune, mais qui cache son âge, a la manie de s'inonder de parfums.

— J'adore tous les extraits, disait-elle l'autre jour, l'extrait de violette, l'extrait d'héliotrope, l'extrait de benjoin...

— Il n'y en a qu'un avec lequel elle est brouillée, murmure une amie : l'extrait de naissance !

Aigre-doux.

Un prince très corpulent, étant à la chasse, fit un faux pas et allait choir, lorsqu'un de ses serviteurs le retint.

— Peu s'en fallut, dit le prince, que je ne tombe dans ce fossé.

— Votre Altesse ne doute pas, reprit le serviteur, qu'il en eût été comblé.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES	
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora. 2 s. François de Paule. 3 s. Richard, ste Agape. 4 s. Isidore, s. Zosime. 5 s. Vincent Ferrier, Irène	<p data-bbox="671 482 847 528">Nouv. lune le 6, à 6 h. 48 s.</p>	
15. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Deuxième dimanche après Pâques. 6 s. Célestin, pape, s. Sixte. 7 N.-D. 7 DOUL., s. Herman 8 s. Amance, Edèse. 9 ste Valtrude, s. Acace. 10 ste Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p., s. Isaac 12 s. Jules, s. Constantin.		
16. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Troisième dimanche après Pâques. 13 s. Herménégilde, s. Justin 14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie, s. Eutichès. 16 s. Dreux, s. Benoît Labre. 17 s. Rodolphe, s. Anicet. 18 s. Apollone, s. Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar.		<p data-bbox="657 762 865 808">Prem. quart. le 14, à 6 h. 39 m.</p>
17. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Quatrième dimanche après Pâques. 20 s. Théotime, s. Théodore, c. 21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré. 25 s. MARC, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcellin.		<p data-bbox="663 967 857 1013">Pleine lune le 20, à 10 h. 33 s.</p>
18. DIM. Lundi Mardi Mercr.	Cinquième dimanche après Pâques. 27 Roc. B. P. Canisius, Zite. 28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 Catherine de S., ste Sophie	<p data-bbox="657 1175 857 1221">Dern. quart. le 28, à 7 h. 9 m.</p>	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg	9, 30	Kallnach	25	Romont	15
Aarau	16	Landeron	14	Rue	9
Aigle	19	Langenthal	15	Saignelégier	1
Aubonne	1	Langnau	4, 30	Sierre	28
Baden (A.)	1	La-Roche	28	Sion	26
Berne du 31 mars		La-Sarraz	2	Sissach	23
an 14 avril,		Laufon	1	Soleure	14
Berthoud	3	Lausanne	9	Tavannes	30
Bex	10	Liestal	9	Tramelan	2-5
Bienne	3, 30	Locle	8	Val d'Illiez	21
Bulle	3	Martigny-B.	7	Vevey	29
Cernier	21	Martigny-V.	28	Wimmis	15
Château-d'Ex	—	Meiringen	3, 8	Yverdon	1
Châtel-St-Den.	21	Monthey	—	Zofingen	10
Chaux-de-F.	2	Môtiers	14	Zweisimmen	10
Chiètres	24	Moudon	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	10	Morat	2	Bâle les vendredis	
Courtelary	1, 2	Olten	7	Fribourg	21
Delémont	15	Ensingen	28	Langenthal le 3 ^e	
Echallens	24	Orbe 7	Oron 2	mardi.	
Einsiedeln	28	Payerne	17	Lyss le dernier	
Estavayer	9	Planfayon	16	vendredi.	
Fribourg	7	Porrentruy	21	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Gimel	14	Provence (V.)	21	Thoune chaque	
Gorgier	28	Rocheftort	5	samedi.	

Un étudiant du vingtième semestre est en vacances chez son père, brave paysan.

Tous les deux sont devant l'écurie d'où l'on emmène une vache qu'on a dû vendre pour payer les dettes de l'apprenti savant.

— Consoles-toi, dit celui-ci au papa, je suis bientôt au bout, maintenant.

— Moi aussi, malheureusement, soupire le bonhomme.

En ménage.

— Ma nouvelle toilette te plait, mon chéri ?

— Oui, bien ! mais combien cela va-t-il me coûter ?

— Oh ! mon petit, rien ne m'est trop cher pour te plaire.

— Eh bien, madame Michu, comment va votre mari ?

— Oh ! vous savez, couçi couça ; depuis qu'il est sourd, il s'écoute trop.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES	
Jeu Vendr. Samedi	1 ASCENSION. PHILIP. ET JACQ. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 INV. STE CROIX. s. Alexand.	☾ Nouv. lune le 6, à 9 h. 25 m.	
19.	Sixième dimanche après Pâques.		
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	4 ste Monique, s. Gothard. 5 s. Pie V, ss. Anges. 6 s. Jean dev. Porte-Latine. 7 s. Stanislas, ste Euphros. 8 APPARITION SAINT MICHEL 9 TRANSL. S. NICOLAS. Béat. 10 s. Antonin, s. Isidore, lab.		
20.	Dimanche de la Pentecôte.		
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	11 PENTECOTE. Mamert, Grég. 12 s. Pancrace, ste Domitille. 13 ss. Servatius et compag. 14 Q.-T. Boniface, Couronne 15 s. Ségond, ste Euphrasie. 16 Q.-T. Jean Nép. Adalbert 17 Q.-T. Pascal Baylon, Restit.		☽ Prem. quart. le 13, à 0 h. 45 s.
21.	Dimanche de la Trinité.		
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	18 TRINITE. s. Félix Cantal. 19 s. Pierre Célestin, pape. 20 s. Bernardin de S., Basile. 21 ss. Hospice, Secondin 22 FETE-DIEU. Heraclius et c. 23 s. Didier, s. Florent 24 NOTRE-DAME. BON-SEC.		☽ Pleine lune le 20, à 8 h. 18 m.
22.	Deuxième dimanche après Pentecôte.		
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	25 s. Grégoire VII, s. Urbain. 26 s. Philippe Néri. 27 ste Madeleine de Pazzi. 28 s. Germain, s. Augustin. 29 s. Maximin, év. 30 s. Félix, Emmél. 31 ste Angèle, ste Pétronille.		☽ Dern. quart. le 28, à 1 h. 4 m.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foire de mai.

Aarau	21	Estavayer	14	Ormont-dessous	—
Aarberg	14, 28	Farvagny	—	Ormont-dessus	12
Anet	28	Fiez	—	Oron	7
Aigle	—	Fribourg	5	Payerne	15
Aubonne	20	Gessenay	1	Romont	13
Bagnes	20	Gimel	26	Rue	21
Bassecourt	13	Glis	—		
Begnins	19	Glovelier	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berne	—	Grandson	28	Bâle les vendredis	
Berthoud	2, 15	Huttwyl	7	Fribourg	17
Bevaix	26	Landeron	5	Neuchâtel mardi,	
Bex	8	Langenthal	21	jeudi, samedi	
Bienne	—	Langnau	2	Payerne	23
Bière	—	La Sarraz	27	Planfayon	14
Bözingen	19	Laufon	6	Porrentruy	19
Boudevilliers	26	Laupen	22	Rue	15
Breuleux	20	Lausanne	14	Saignelégier	5
Bulle	8	Liestal	28	St-Imier	16
Buren	7	Locle	13	St-Maurice	26
Carouge	12	Martigny-B.	12	Stalden	14
Cerlier	14	Meiringen	21	Schwytz	5
Charmey	16	Mézières, V.	14	Sion	17
Châtel-St-Denis	12	Montfaucon	21	Soleure	12
Château-d'Ex	21	Monthey	21	Sumiswald	9
Chaux-de-F.	7	Morat	7	Thoune chaque	
Chiètres	29	Morges	21	samedi.	
Combremont-G.	21	Moudon	26	Tramelan	7
Cortailod	—	Moutier	8	Unterseen	7
Cossonay	8, 29	Neuveville	28	Valangin	30
Delémont	20	Nyon	2	Vallorbe	10
Dombresson	19	Œsingen	26	Verrières	19
Echallens	28	Ollon	16	Yverdon	13
Erlenbach	13	Olten	5	Zweisimmen	2
Evionnaz	20	Orbe	19		

En ménage.

Elle (au cours d'une querelle). — Eh bien oui ! là, si tu meurs avant moi, tu peux être bien sûr que je me remarierai.

Lui (indifférent). — Vraiment ?

Elle. — On dirait que ça te laisse froid.

Lui. — Tu ne penses pourtant pas que je vais m'apitoyer sur le sort d'un monsieur que je ne connaîtrai jamais ?

Jun



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
23.	Troisième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	1 s. Fortunat.	
Lundi	2 s. Eugène, ste Blandine	 Nouv. lune le 4, à 8 h. 57 s.
Mardi	3 ste Clotilde, ste Olive	
Mercur.	4 s. François C.	
Jeudi	5 s. Boniface, ste Zénaïde.	
Vendr.	6 s. Claude, s. Norbert.	
Samedi	7 s. Licarion, Robert.	
24.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	8 ss. Eutychès et c., Médard.	
Lundi	9 s. Amant, ste Pélagie.	 Prem. quart. le 11, à 5 h. 38 s.
Mardi	10 ste Marguerite. s. Maurin	
Mercur.	11 s. BARNABÉ, apôtre.	
Jeudi	12 Jean de St-Facond.	
Vendr.	13 s. Antoine de Padoue.	
Samedi	14 s. Basile-le-Grand.	
25.	Cinquième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	15 s. Bernard de Menthon.	
Lundi	16 ss. Ferréol et Fergeux.	 Pleine lune le 18, à 6 h. 54 s.
Mardi	17 s. Rainier, s. Adolphe.	
Mercur.	18 ss. Marc et Marcell.	
Jeudi	19 ste Julienne de Falconieri.	
Vendr.	20 st. Silvère, ste Florentine.	
Samedi	21 s. Louis de Gonzague.	
26.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	22 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	
Lundi	23 ste Audrie, ste Agrippine.	 Dern. quart. le 26, à 6 h. 41 s.
Mardi	24 s. JEAN-BAPTISTE.	
Mercur.	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Jeudi	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Vendr.	27 s. Anthelme, s. Ladislas.	
Samedi	28 s. Léon II, p., s. Irénée.	
27.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	29 ss. PIERRE ET PAUL. ap.	
Lundi	30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarau	18	Lausanne	11	Verrières	18
Aarberg	25	Loche	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aigle	7	Meiringen	5	Bâle les vendredis	
Bagnes	5	Martigny-B.	9	Baden (A.)	3
Berthoud	5	Montfaucon	25	Berthoud tous les	
Bienne 5	Brigue 5	Monthey	4	jeudis.	
Bulle	12	Morat	4	Fribourg	21
Chiètres	26	Môtiers	9	Genève chaque	
Cossonay	12	Moudon	30	jour marché au	
Couvet	2	Olten 2	Oron 4	petit bétail à l'a-	
Delémont	17	Payerne	19	battoir.	
Estavayer	11	Porrentruy	16	Langenthal	17
Fenin	2	Romont	10	Langnau	6
Fribourg	9	Rue	18	Lausanne les mer-	
Huttwyl	4	Saignelégier	3	credis.	
Landeron	16	St-Aubin, N.	9	Neuchâtel mardi,	
Langenthal	17	Soleure	9	jeudi, samedi	
Langnau	6	Travers	16	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Laufon	3	Yverdon	3		

Stud. litt. (du *Conteur Vaudois*).

— Bonjour, madame Bolomey.

— Bonjour!

— Et puis... quoi de nouveau?

— Oh!... mon té... rien. Regardez-voilà l'Edmond Blanc qui passe. A-t'y grandi depuis qu'il est étudiant pa Lausanne.

— Eh! bien oui. A propos, qu'apprend-t'y?

— Son père m'a dit qu'il étudiait les lettres.

— Les lettres? à son âge?... Il a tout vite vingt ans!

— Enfin... c'est ce que son père m'a dit.

— Ti possible! est-y permis! Quand je pense que de notre temps, à sept ans — oh! même avant — on savait les lettres, les quatre règles et puis même lire et écrire.

Vertplumet parle astronomie:

— Ce qui m'étonne, dit-il, ce n'est pas qu'on ait découvert les étoiles, c'est qu'on ait su leurs noms.

Nouvelles scientifiques.

— Vous avez lu?... la furonculose des poissons a été apportée par les truites de Californie.

— Naturellement.. un fur-oncle d'Amérique.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée. 4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode.	☾ Nouv. lune le 4, à 6 h. 7 m.
28.	Huitième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Isaïe, ste Dominique. 7 s. Guillebaud, ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine 11 s. Ulric c., s. Pie p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor	☾ Prem. quart. le 10, à 10 h. 38 s.
29.	Neuvième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Anaclet, p., ste Muritte 14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline. 18 s. Camille, s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul.	☽ Pleine lune le 18, à 7 h. 7 m.
30.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	20 SCAP. Jérôme, Marguerite. 21 ste Praxède, s. Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste.	☾ Dern. quart. le 26, à 10 h. 59 m.
31.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	27 s. Vandrille, ste Nathalie. 28 ss. Nazaire et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foire de juillet.

Aarau	16	Landeron	21	Sissach	23
Aarberg	9, 30	Langenthal	15	Sion	26
Aubonne	15	Langnau	4, 16	Soleure	14
Berthoud	3, 10	Lausanne	9	Vevey	29
Bienne	3	Liestal	2	Yverdon	8
Bözingen	21	Loche	8	Zofingen	10
Brévine	—	Madiswyl	—		
Buren	2	Meiringen	3		
Bulle	24	Morat	2	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	31	Moudon	28		
Cossonay	10	Nyon	3	Baden	1
Delémont	15	Ensingen (Sol.)	21	Bâle, chaque jour.	
Echallens	24	Olten	7	Berne	—
Fiez (V.)	—	Orbe	14	Fribourg	26
Estavayer	9	Oron	2	Lyss dern. vendredi	
Fribourg	14	Payerne	17	Neuchâtel mardi,	
Gimel	21	Porrentruy	21	jeudi, samedi	
Herzogenbuch.	2	Romont	15	Sion chaque	
Kallnach (B.)	18	Rue	16	samedi.	
Laufon	1	Saignelégier	7	Unterseen	—

G..., le tapeur bien connu, rencontre sous la « Tille » un de ses créanciers et tente de s'esquiver par la route des Alpes.

Saisi par une main vigoureuse, il balbutie : — Ah !... c'est vous, je ne vous remettais pas !

— Quelle mauvaise plaisanterie ! rugit le créancier. Il y a cinq ans que vous me remettez.

Malentendu.

— Je suis en retard, mesdames, mais je viens d'un endroit où vous ne pouviez guère aller pour moi.

— Oh ! monsieur Gontran ! que les jeunes gens sont grossiers aujourd'hui !

— Mais non, chère madame... je viens de chez le photographe.

Chez le libraire.

— Je voudrais un ouvrage convenable, quelque chose d'un peu historique...

— Voulez-vous les derniers jours de Pompéi ?

— De quoi est-il mort ?

— D'une éruption, je crois.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	☉ Nouv. lune le 2, à 1 h. 58 s.
32.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie. 4 s. Dominique, s. Tertulien. 5 N.-D. DES NEIGES. Oswald 6 TRANSFIGURATION. s. Sixte 7 s. Gaétan, c., s. Albert, c. 8 B. Pierre Faber, Cyriaque 9 s. Germain, s. Romain.	☽ Prem. quart. le 9, à 5 h. 5 m.
33.	Treizième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie 11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce 12 ste Claire, ste Eunomie. 13 ss. Hippolyte et Cassien. 14 s. Eusèbe, ste Athanasie. 15 ASSOMPTION. s. Alfred. 16 s. Théodule, évêque conf.	☽ Pleine lune le 16, à 9 h. 27 s.
34.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte-	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	17 s. Libérat, m., s. Amor, a. 18 s. Hyacinthe, ste Hélène. 19 s. Sébald, c., s. Rufin, c. 20 s. Bernard, a. d. Philibert 21 s. Joachim, ste Jeanne Ch. 22 s. Symphorien, Timothée. 23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	☽ Dern. quart. le 25, à 1 h. 18 m.
35.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure. 25 s. Louis, roi, ste Patrice 26 s. Samuel, s. Zéphirin, p. 27 ste Eulalie. 28 s. Augustin, s. Garin. 29 Décol. s. Jean, ste Sabine. 30 ste Rose de Lima, vierge.	☽ Nouv. lune le 31, à 9 h. 38 s.
36.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	31 DÉD. ST-Nic. s. Raymond	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foire d'août.

Aarau	20	Locle	12	Viège	10
Aarberg	27	Meiringen	7	Zofingen	14
Anet	27	Morat	6		
Aubonne	5	Moudon	25		
Begnins (V.)	18	Moutier	14		
Bienne	7	Neuveville	27		
Bulle	28	Noirmont	4		
Chiètres	28	Olten	4		
Cossonay	14	Oron	6		
Delémont	19	Payerne	21		
Echallens	21	Porrentruy	18		
Estavayer	13	Romont	19		
Fribourg	4	Rue	13		
Gimel	25	Saignelégier	1		
Gorgier	18	St-Ursanne	—		
Grandson	—	Sion	23		
Landeron	18	Sissach	27		
Langenthal	19, 26	Soleure	14		
Langnau	1	Thonne	27		
Laufon	5	Tourtemagne	13		
Liestal	13	Unterseen	1		
Lignières (N.)	4	Val d'Illiez	18		

Marchés au bétail.

Aarberg, dernier	
mercredi.	
Baden (A.)	5
Berne	—
Berthoud	7-21
Fribourg	16
Langenthal	3 ^e mardi
Langnau	1 ^{er} vendr.
Lausanne	13
Lyss, le dernier	
vendredi.	
Neuchâtel	mardi
jeudi, samedi	
St-Imier	vendredi.

Madame. — Misérable! Montrez-moi cette lettre, je le veux!

Monsieur. — Quelle lettre, ma chère?

Madame. — Celle que vous tenez à la main. C'est une écriture de femme, je la reconnais d'ici.

Monsieur. — C'est... une lettre de femme, en effet.

Madame. — Ah! je le savais bien, scélérat, monstre! Et vous êtes devenu tout pâle en la lisant.

Monsieur. — Il y a de quoi. C'est la note de votre couturière.

Un bambin de 12 à 13 ans faisait des courses pour une vieille dame aveugle.

— Il me faudrait une miche de pain.

— Du pain noir ou du pain blanc?

— Peu importe, répond l'enfant, c'est pour une dame aveugle.

— De quoi est donc mort ce pauvre monsieur X.?

— D'une simple différence d'opinion.

— Une rixe?

— Non! une consultation de médecins.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 ^{ste} Vérène, v., s. Gilles, a. 2 ^{s.} Etienne, r., ste Maxime 3 ^{s.} Guarin, év. c. Sérapie. 4 ^{ss.} Anges gar. ste Rosalie. 5 ^{s.} Laurent Just., s. Victorin 6 ^{s.} Magne, s. Donatien.	
37.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	7 ^{s.} Grat, év., ste Reine. 8 ^{s.} NATIVITÉ NOTRE-DAME. 9 ^{ste} Séraphine, veuve. 10 ^{s.} Gorgon, s. Rufin. 11 ^{s.} Félix et Régule. Prothus 12 ^{s.} Guy, c., s. Serdat, év. 13 ^{s.} Aimé, év., s. Euloge.	☉ Prem. quart. le 7, à 2 h. 6 s.
38.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	14 ^{s.} Ex. s. CROIX., s. Materne 15 ^{s.} Nicodème, s. Evre. 16 ^{s.} Cyprien, mart. 17 ^{s.} Q.-T. STIGT. DES. FRANÇOIS 18 ^{s.} NOTRE-D. DES 7 DOULEURS 19 ^{s.} Q.-T. Janvier, Constance 20 ^{s.} Q.-T. Eustache, Candide.	☽ Pleine lune le 15, à 1 h. 46 s.
39.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	21 ^{s.} FÊTE FÉD. S. MATTHIEU. 22 ^{s.} Maurice, martyr. 23 ^{s.} Lin, ste Thècle. 24 ^{s.} NOTRE-DAME DE LA MERCI 25 ^{s.} Thomas de Villeneuve. 26 ^{ss.} Valérien et compagnons 27 ^{ss.} Côme et Damien, mm.	☾ Dern. quart. le 23, à 1 h. 30 s.
40.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi	28 ^{s.} Venceslas, s. Exupère. 29 ^{s.} MICHEL, arch., Ludwin 30 ^{s.} Jérôme, Ours et Victor.	☽ Nouvelle lune le 30, à 5 h. 57 m.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

Foire de septembre.

Aarau	17	Herzogenbuch	10	Rue	17
Aarberg	10, 24	Landeron	15	Saignelégier	2
Aigle	27	Langenthal	17, 30	Schwarzenbourg	25
Albeuve	22	Langnau	5, 17	Schwyz	18, 22
Aubonne	9	Laufon	2	St-Blaise	8
Bâle	18, 19	Lausanne	10	St-Cergues	18
Berne	2, 30	Locle	9	Ste-Croix	19
Berthoud	4	Madiswyl	—	St-Nicolas	20
Bienna	11	Malleray	29	Sembracher	20
Bulle	23, 24, 25	Martigny-V.	22	Simplon	29
Buren	3	Meiringen	4, 24	Sion	27
Cerlier	10	Montfaucon	8	Soleure	8
Champéry	16	Monthey	10	Sumiswald	26
Charmey	22	Morges	17	Tavanne	18
Château-d'Ex	19	Morgins	1	Thoune	24
Chatel-St-Denis	22	Morat	3	Tourtemagne	29
Chaux-de-F.	3	Moudon	29	Tramelan	17
Chiètres	25	Nyon	25	Unterseen	19
Cossonay	11	Cérsingen	22	Valangin	26
Courtelay	24, 25	Olten	1	Val d'Illiez	23
Delémont	16	Orbe	1	Verrières	16
Echallens	25	Ormont-dessus	16	Viège	27
Estavayer	10	Oron	3	Yverdon	16
Erlenbach	4, 5, 6	Payerne	18	Zermatt	2
Fontaines(N.)	15	Planfayon	10	Zofingen	11
Fribourg	1	Porrentruy	15	Zweisimmen	2, 3
Frutigen	5, 10	Pont-de-Martel	2	<i>Marchés au bétail</i>	
Gessenay	2	Provence	15	Fribourg	13
Glovelier	—	Reichenbach	15-17		
Gruyères	—	Romont	9		

Entre bonnes amies.

Elles sont en visite chez l'une d'entre elles.

Madame Z. — Hé bien dit celle-ci, à un moment donné, comment trouvez-vous mon nouveau portrait que voici ?

— Oh ! charmant ! ravissant ! s'exclament celles-ci, et pourtant, il n'y a pas à dire, ressemblant.

Embarrassant.

— Dites-moi franchement, mademoiselle, à qui donnez-vous la préférence, à mon ami François ou à moi ?

— Ah ! c'est difficile à dire, car chaque fois que je suis en compagnie de l'un de vous, je préfère l'autre.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercur.	1 s. Remi, s. Bavon	☾
Jeu-di	2 s. Léger, évêque, s. Guérin	
Vendr.	3 s. Candide, s. Ewalde.	
Samedi	4 s. François d'Assise.	
41.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	☽
DIM.	5 ROSAIRE. ss. Placide et comp.	
Lundi	6 s. Bruno, fond., ste Foi.	
Mardi	7 s. Serge, m., s. Auguste.	
Mercur.	8 ste Brigitte, ste Laurence	
Jeu-di	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Vendr.	10 s. François de Borgia, c.	
Samedi	11 ste Placidie, s. Gommer.	
42.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	☽
DIM.	12 s. Maximilien, ste Herlinde	
Lundi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Mardi	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Mercur.	15 ste Thérèse, s. Roger.	
Jeu-di	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Vendr.	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Samedi	18 s. Luc, évang, s. Athénodore	
43.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	☽
DIM.	19 s. Pierred'Alc., steFréwisse	
Lundi	20 s. Jean de Kanty.	
Mardi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Mercur.	22 ste Alodie, ste Cordule.	
Jeu-di	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Vendr.	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Samedi	25 ss. Chrys. et Crépin.	
44.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	☽
DIM.	26s. Evariste, s. Bernwald.	
Lundi	27 s. Frumence, év. Florentin	
Mardi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Mercur.	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
Vendr.	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

Foire d'octobre.

Aarau	15	Evolènes	16	Ormont-dessus	7, 20
Adelboden	2	Fribourg	6	Oron	1
Aigle	11, 15	Frutigen	10, 27-29	Payerne	16
Alpnach	1	Gessenay	7, 22	Planfayon	15
Anet	29	Gimel	6	Porrentruy	20
Aarberg	8, 29	Grandson	1, 29	Reichenbach	20, 21, 22
Bagnes	25	Hérémence	—	Romont	14
Berne	7, 21	Huttwyl	8	Rue	15
Bex	16	Kallnach	17	Saignelégier	6
Bienne	9	Landeron	20	Schwarzenb.	30
Bözingen	27	Langenthal	21	Schwytz	13
Brienz	1	Langnau	3	Sion	4, 11, 18
Brigue	7, 16	La-Roche	13	Soleure	13
Bulle	15, 16	La-Sarraz	21	St-Croix	15
Buren	29	Laufon	7	St-Imier	17
Château-d'Œx	2, 10, 16	Lausanne	8	St-Maurice	14
Châtel-St-D.	20	Liestal	22	St-Ursanne	—
Chaux-de-Fonds	1	Louèche-V.	13, 28	Tramelan	15
Chavornay	1	Martigny-B.	20	Val d'Illier	16
Chiètres	27	Mézières, V.	8	Vevey	28
Combrement-G.	22	Meiringen	9, 10, 28, 29	Yverdon	14
Conthey	20	Monthey	8, 29		
Cossonay	9	Morat	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	21	Moudon	27	Bâle, les vendr.	
Echallens	23	Moutier	2	Fribourg	18
Erlenbach	9, 10	Ollon	10	Langenthal le 3 ^e	
Estavayer	8	Orbe	13	mardi.	
Evionnaz	28				

Suprême recommandation.

Madame *** à son mari qui est à l'article de la mort.

— Mon ami, oh! c'est affreux!... le docteur dit que tu n'en as plus que pour quelques heures... Tu ferais bien d'écrire *mes* dernières volontés.

Entre bonnes amies.

— Je viens de voir Julie qui, tu le sais, sans doute, a été victime d'un terrible accident d'automobile.

— Et comment va-t-elle? Est-elle bien mal arrangée?

— Oh! bien mal; avec une robe de chambre sans aucune garniture et d'une coupe... Faut voir ça!

Morale pratique.

— Il vaut mieux être grossier que maladroit. — Ainsi, fourrez-vous le doigt dans le nez, mais pas dans l'œil.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable.	☾ Premier quart. le 5, à 7 h. 35 s.
45.	Vingt-cinq. dimanche apr. Pentecôte	
DIM.	2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie	
Lundi	3 ^{ste} Ida, v v., s. Hubert.	
Mardi	4 s. Charles Borromée, card.	
Mercr.	5 ss. Zacharie et Esabetlih.	
Jeudi	6 s. Protais, év., s. Léonard.	
Vendr.	7 s. Ernest, a., s. Engelbert.	
Samedi	8 Les 4 couronnés , Godefroi.	☽ Pleine lune le 14, à 0 h. 12 m.
46.	Vingt-six. dimanche après Pentecôte	
DIM.	9 s. Théodore, m. s. Oreste.	
Lundi	10 s. André Avel., ste Florenc ^e	
Mardi	11 s. Martin, év., s. Véran.	
Mercr.	12 s. Martin, p., s. Ruf.	
Jeudi	13 PATRON. SAINTE-VIERGE.	
Vendr.	14 s. Imier, ste Vénérande.	
Samedi	15 ^{ste} Gertrude, s. Léopold.	☾ Dern. quart. le 21, à 8 h. 57 m.
47.	Vingt-sept. dimanche après Pentecôte	
DIM.	16 s. Othmar, s. Fidence.	
Lundi	17 s. Grégoire le Thaumatur.	
Mardi	18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.	
Mercr.	19 ^{ste} Elisabeth, s. Pontien.	
Jeudi	20 s. Félix de Valois, Edmond	
Vendr.	21 PRÉSENTATION N.-D.	
Samedi	22 ^{ste} Cécile, s. Philémon.	☽ Nouvelle lune le 28, à 2 h. 41 m.
48.	Vingt-huit. dimanche après Pentecôte	
DIM.	23 s. Clément, ste Félicité.	
Lundi	24 s. Jean de la Croix, Flore.	
Mardi	25 ^{ste} Catherine, ste Juconde.	
Mercr.	26 s. Pierre d'Al., s. Conrad.	
Jeudi	27 s. Josaphat, s. Colomban.	
Vendr.	28 s. Sosthène, s. Hortulan.	
Samedi	29 ^{ste} Illuminée, Saturnin.	☽
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	30 Avent. s. ANDRÉ, s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foire de novembre.

Aarau	19	Grandson	26	Porrentruy	17
Aarberg	12, 26	Gimel	3	Rolle	21
Aigle	15	Herzogenbuch.	12	Romont	11
Aubonne	15	Landeron	17	Rougemont	13
Baden (A.)	4	Langenthal	18, 26	Rue	19
Berne	24 nov. au 6 déc.	Langnau	5, 7	Saignelégier	4
Berthoud	6	La Sarraz	18	St-Aubin, N.	3
Bex	1	Laufon	4	St-Imier	21
Bienne	13	Laupen	6	St-Maurice	—
Brienz	12	Lausanne	12	Sierre	26
Bulle	13	Locle	11	Soleure	10
Cerlier	26	La-Roche	24	Sumiswald	7
Château-d'Œx	7	Lucens	—	Unterseen	7, 19
Châtel-St-D.	17	Meiringen	6, 17	Thoune	12
Chiètres	27	Monthey	19	Tramelan	12
Cossonay	13	Morat	5	Vevey	25
Couvet	10	Morges	12	Viège	12
Delémont	18	Moudon	24	Villeneuve	20
Domdidier	—	Neuveville	26	Vouvry	—
Echallens	27	Nyon	6	Zofingue	13
Estavayer	12	Ensingen (Sol.)	24	Zweisimmen	17
Erlenbach	11	Ollon	21	<i>Marchés au bétail</i>	
Fribourg	10	Olten	17	Fribourg	21
Frutigen	21	Ormont-dessus	7	Neuchâtel mardi, jeudi, samedi	
Gessenay	14	Payerne	20		

Une dame en visite à l'enfant de la maison.

— A quelle heure dîne-t-on chez vous, mon petit ami?

— Maman a dit qu'on se mettra à table aussitôt que vous serez partie.

Conseil d'un mari.

— Ne soyez pas assez mauvais pour supposer que chaque fois que votre femme se montre aimable envers vous elle désire une robe nouvelle... Il se peut que ce soit seulement un chapeau.

A l'Opéra.

Un spectateur à son voisin.

— Ce qui me plaît en cette artiste, c'est le timbre de sa voix.

Puis après un temps :

— Et vous savez, je m'y connais en timbres. Je suis philatéliste.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES.
Lundi	1 s. Eloi, s. Diodore.	☾ Prem. quart. le 5, à 3 h. 59 s.
Mardi	2 ste Bibiane, ste Pauline	
Mercur.	3 s. François-Xav., ste Luce	
Jeudi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Vendr.	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Samedi	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	☽ Pleine lune le 13, à 4 h. 1 s.
DIM.	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Lundi	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	
Mardi	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Mercur.	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Jeudi	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Vendr.	12 s. Synèse, m.	☾ Dern. quart. le 20, à 5 h. 16 s.
Samedi	13 ste Lucie, s. Josse.	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	14 s. Agnel, Eutropie.	
Lundi	15 s. Célien, ste Chrétienne.	
Mardi	16 s. Eusèbe, ste Albine.	
Mercur.	17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare	
Jeudi	18 ATT. DIV. ENFANT MARIE.	
Vendr.	19 Q.-T. s. Némèse, s. Darius	
Samedi	20 Q.-T. s. Ursanne, Ammon	
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	☽ Nouvelle lune le 27, à 3 h. 59 s.
DIM.	21 s. THOMAS, s. Festus.	
Lundi	22 s. Florus, s. Zénon.	
Mardi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Mercur.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Jeudi	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
Vendr.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Samedi	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
53.	Dimanche après Noël	
DIM.	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Lundi	29 s. Thomas Cant., ste Eléon.	
Mardi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Mercur.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Foire de décembre.

Aarau	17	Langenthal	16, 30	Rue	17
Aarberg	10, 31	Langnau	5, 10	Saignelégier	1
Aigle	20	Laupen	26	Schwarzenb.	26
Aubonne	2	Liestal	3	Sion	27
Bâle	18, 19	Locle	9	Soleure	8
Baden (A.)	2	Martigny-B.	1	Sumiswald	27
Berthoud	4	Monthey	31	Tramelan	10
Bienne	24	Morat	3	Unterseen	5, 16
Bulle	4	Morges	31	Zweisimmen	11
Buren	17	Moudon	27		
Châtel-St-D.	15	Neuveville	31	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	26	Nidau	9	Bâle, les vendred.	
Cossonay	26	Nyon	4	Berne	3, 17
Delémont	16	Ollon	19	Fribourg	13
Echallens	18	Olten	15	Interlaken	16
Estavayer	10	Orbe	22	Lausanne	10
Fribourg	1	Oron	3	Neuchâtel mardi	
Grandson	24	Payerne	18	jeudi, samedi	
Hattwyl	3, 31	Porrentruy	15	Nyon	4
Landeron	15	Reichenbach	9	Sion	27
Laufon	2	Romont	2		

Chez le photographe.

Monsieur et madame posent ensemble devant l'appareil.

— Veuillez sourire, madame, dit l'opérateur.

— Mais non, mais non, pas ça, fait le monsieur vivement. On ne la reconnaîtrait pas.

La lune, en tous les temps, est semblable aux amours ;
Quand ils ne croissent plus, ils décroissent toujours.

— Croyez-vous, docteur, qu'il n'y ait aucun inconvénient à ce que, malgré ma crise de goutte, je prenne des bains de mer ?

— Aucunement. Que voulez-vous que fasse une goutte de plus ou de moins dans l'Océan ?

Consultation.

— Qu'ordonneriez-vous, docteur, à une personne ayant avalé une forte dose d'arsenic ?

— De faire tout de suite son testament.

La bonne trop zélée.

— Madame est sortie.

— A quelle heure rentrera-t-elle ?

— Attendez... je vais aller le lui demander.

AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES**Conseil fédéral.**

- MM. Forrer, Louis, de Bâretswyl (Zurich), président.
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne), vice-président.
 Hoffmann, Arthur, de St-Gall.
 Motta, Joseph, d'Airolo.
 Perrier, Louis, de Ste-Croix.
 Décoppet, Camille, de Lausanne.
 Schulthess, d'Argovie.

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Merz, Viktor, Hâgendorf (Sol.) et Thcune, président.
 D^r Favey, Georges, de Pompaple (Vaud), vice-présid.
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 D^r Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Jæger, Charles, de Pfæffers.
 D^r Honegger, Henri, de Zurich.
 D^r Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).
 D^r Ostertag, Fritz, Bâle.
 D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
 D^r Picot, Ernest, de Genève.
 D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
 D^r Schurter, Emile, de Bachenbûlach (Zurich).
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
 D^r Stooss, Alfred, de Berne.
 D^r Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).
 D^r Kirchhofer, à Schaffhouse.
 D^r Weiss, Théodore, de Zurich.
 Hauser, Victor, de Horgen (Zurich).
 D^r Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Camp).
 D^r Murri, Hans, de Schinznach.
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.
 Rossel, Virgile, de Tramelan.
-

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1911

Cercle de la Sarine. — 32 députés.

Classés d'après le nombre de voix obtenu.

- MM. Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Lapp, Guillaume, pharmacien, à Fribourg.
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Biolley, Udalrich, syndic, au Mouret.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Menoud, Paul, négociant, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Gobet, François, à Noréaz.
 Rosset, Alexis, caissier, à Prez.
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Chavaillez, Joseph, syndic, à Ecuwillens.
 Théraulaz, Alphonse, à Fribourg.
 Despond, Adrien, à Corminbœuf.
 Reynaud, Balthasar, juge de paix, à Farvagny.
 Wicht, Philippe, à Marly.
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.
 Bersier, Adien, syndic, à Cormagens.
 Weck, Ernest, syndic, à Fribourg.
 Roulin, Paul, juge de paix, à Treyvaux.
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Zimmermann, Jules, à Fribourg.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.
 Maillardoz, Albert, à Fribourg.
 Zurkinden, Pierre, à Fribourg.

Dagall. Léon

Cercle de la Singine. — 17 députés.

- MM. Boschung, François, à Ueberstorf.
 Zurkinden, Jean, à Guin.
 Diesbach, Max, à Villars-les-Joncs
 Rapo, Jean, à Böesingen.

MM. Spicher, François, président, à Tavel.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel.
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Jungo, Pierre, à Schmitten.
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Offner, Pierre, à Planfayon.
 Schwaller, Martin, St-Antoine.
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Piller, Jost, à Oberschrot.

Cercle de la Gruyère. — 21 députés.

MM. Morard, Antoine, à Pont-en-Ogoz.
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
 Musy, Jean, à Bulle.
 Yerly, Louis, à Bulle.
 Barras, Auguste, à Bulle.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Buchs, Paul, à Bellegarde.
 Gremion, Jean, à Gruyères,
 Gremaud, Constant, à Morlon.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Pasquier, Jean, à Sales.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Charrière, Louis, à Cerniat.
 Villos, Pierre, à Sorens.
 Romanens, Théophile, à Vuippens.
 Morard, Louis, président du tribunal, à Bulle.
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

MM. Ræmy, Paul, à Pensier.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Liechty, Hermann, à Morat.
 Friolet, Max, à Morat.
 Gutknecht, Hans, à Morat.
 Notz, Emile, à Chiètres.

MM. Gutknecht, Jakob, à Ried.
 Herren, Fritz, à Lourtens.
 Gross, Emile, avocat, à Fribourg.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Noyer, Auguste, à Praz.
 Guillaud, Louis, à Môtier.
 Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

MM. Crausaz, Joseph, médecin, à Romont.
 Grand, Eugène, avocat, à Romont.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
 Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Berset, André, à Villargiroud.
 Conus, François, notaire, à Rue.
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.
 Dumas, Claude, à Villariaz.

Bertrand . . . à Villars

Cercle de la Broye. — 13 députés.

MM. Francey, Alexandre, à Cousset.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Torche, Fernand, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Pillonel, Jules, syndic, à Cheyres.
 Bæchler, Louis, à Vallon.
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

MM. Genoud, Oscar, syndic, Châtel-St-Denis.
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel-St-Denis.
 Esseiva, Louis, à Fiangères.
 Currat, Alexandre, au Crêt.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis
 Monnard, Pierre, à Attalens.

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE**CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Deschenaux, Eugène, président.
 Torche, Fernand, vice-président.
 Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
 Python, Georges, »
 Cardinaux, Louis, »
 Weck, Louis, »
 Musy, Jean, »

Chancellerie d'Etat.**CHANCELIER.**

M. Godel, Charles.

RÉGISTRATEUR.

M. Muller, Albin.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier.
 David, Louis.
 Dousse, Joseph.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Corminboeuf, Eloi. **MM.** Bise, Emile.
 Cuennet, Nicolas. Droux, Joseph.

CONCIERGE: M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
»

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 D^r Dévaud, Eugène.

Section allemande.

- MM. D^r Schnürer, Gustave, professeur.
 Perroulaz, Robert, curé à Guin.

Section technique.

- MM. D^r Daniëls, François, professeur.
 Daguet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Lademann, préfet, vice-président, à Morat.
 Müller, Samuel, au Löwenberg.
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.
 D^r Richard, Auguste, à Morat.

Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. Diesbach, Max, directeur.
 Handrick, F., 1^{er} bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, 2^{me} bibliothécaire.
 Ducrest, François, sous-bibliothécaire.

Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Bocard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Ducrest, François, conservateur du médailler.
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

Commission des Musées scientifiques.

MM. D^r Cuony, Xavier, présid. MM. D^r Kathariner, L., prof.
 Castella, F., doyen. D^r Ursprung, Alfr., prof.
 D^r Baumhauer, H., prof. Musy, Maur., prof., secr.
 D^r Girard, R., prof.

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : R. P. Michel, Léo.
Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Knar, Maurus.
 » » *de Droit* : M. le pr. D^r Tuor, Pierre.
 » » *des Lettres* : M. le pr. D^r Piccardt, Ant.
 » » *des Sciences* : M. le prof. D^r Ursprung, A.
Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).
 Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).
 P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).
 D^r Beck (Pastorale et Liturgie).
 P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).
 P. Weiss, Albert (Apologétique).
 P. Sales, Marco (Dogmatique positive).
 D^r Speiser (Droit ecclésiastique).
 P. Jordan de Langen-Wendels (Morale pratique).
 P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).
 R. P. Prummer, Dominik (Morale pratique).
 R. P. Manser, Gall (Philosophie).
 R. P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).
 R. P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

Faculté de Droit.

MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).
 Philipona, Fr., procureur général (Procédure civile,
 droit public fédéral, poursuites et faillites).
 D^r Favre (Médecine légale).
 Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).
 D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).
 D^r Legros, Henri (Droit civil français).
 D^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).
 D^r Siegwart, Alfred, (Droit fédéral et cantonal privé).

- MM. D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).
 D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).
 D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r Meyer, Hans (Economie politique).
 D^r Ruhland, Gust. (Economie politique). En congé.
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor, Pierre (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Æby, Pierre (Droit civil suisse).
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).

Faculté des Lettres.

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 R. P. Michel, Léo (Philosophie).
 Giraud, Victor (Littérature française). En congé.
 de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 Nadel, Joseph (Littérature allemande moderne).
 Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).
 Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 Masson, Maurice (Littérature française).
 D^r Decurtins, Gaspard (Histoire de la civilisation).
 Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 Vogt, Albert (Histoire moderne).
 van Cauwelaert, Franz (Pédagogie et Psychol. expérim.).
 En congé.

- MM. D^r Besson, Marius (Histoire).
 D^r Dévaud (Pédagogie).
 Lecteurs: D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Freely, Frédéric (Anglais).
 Sanial, Louis (Latin).

Faculté des Sciences.

- D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thadée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 Breuil, Henri (Ethnographie) En congé.
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).
 D^r Gyr (Chimie). En congé.
 D^r Plancherel, Michel (Mathématiques).
 Duc Gandolfi, Hornyold (Zoologie).
 D^r Joye, Paul: chef des travaux pratiques de physique.

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. D ^r Jaccoud, Jean. |
| <i>Préfet du Collège.</i> | Schwaller, Victor. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Pasquier, Jos. |
| <i>Préfet du Pens. du P. Girard.</i> | R. P. Ruthig, Joseph. |
| <i>Surveillant du collège.</i> | |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i> | MM. D ^r Jaccoud. |
| <i>Philosophie.</i> | R P. Claverie, Alb. |
| | Sausser, Léon. |
| <i>Histoire de la philosophie.</i> | R. P. Montagne, Amb. |
| <i>Physique et chimie.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Chimie organique.</i> | D ^r Haas, Alexandre. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |
| <i>Mathématiques.</i> | Wæber, Maurice. |

<i>Histoire.</i>	MM. Bondallaz, Jules.
<i>Littérature française.</i>	D ^r Feugère, Anatole.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, J.
	D ^r Stadelmann, J.
<i>Géographie physique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Langues anciennes.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Préparateur d'histoire naturelle.</i>	Kolly, Max.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	

Gymnase français (latin-grec et latin sciences).

1 ^{re} classe.	MM. Crausaz, Antonin
2 ^{me} »	Sausser, Léon.
3 ^{me} »	Morand, Elie.
4 ^{me} »	Genoud, J.
5 ^{me} »	
6 ^{me} »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	Freely, J.-G.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Stadelmann, J.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Wæber, M.
	Chaney, Jules.
<i>Physique et chimie.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Léon-Ant.
»	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Reichlen, J.
	Reichlen, Eugène.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
	Meneghelli, Pierre.

Gymnase allemand.

1 ^{re} classe.	R. P. Hermann, Georges.
2 ^{me} »	M. Zurkinden, Joseph.
3 ^{me} »	R. P. Scheuring, Martin.
4 ^{me} »	R. P. Wickl, Placide.
5 ^{me} »	R. P. Rùthig, Joseph.
6 ^{me} »	R. P. Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D ^r Girardin, Joseph.
	Reidy, Pierre
<i>Histoire nat. et géographie.</i>	R. P. Liebig, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	MM. Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Dessin.</i>	Reichlen, Eugène.

Ecole commerciale.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Richoz, Léon. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules. Rotzetter, Jean.
<i>Littérature française.</i>	Charpine, Albert.
<i>Langue française.</i>	D ^r Bays, Séverin. Schorro, Albin.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Jean-Ant. D ^r Haas, Alex.
<i>Cours spécial de français aux allemands</i>	D ^r Stadelmann, J.
<i>Langue anglaise.</i>	Freely, J.-G.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Arcari, Paul. D ^r Stadelmann, J.
<i>Histoire.</i>	D ^r Castella, Gaston.
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon. D ^r Michel, Gaston.
<i>Géographie commerciale.</i>	D ^r Girardin, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	D ^r Bays, Séverin. Schorro, Albin. Fontaine, Emile.
<i>Physique et histoire naturelle.</i>	D ^r Haas, A.
<i>Chimie.</i>	Evéquoz, Adrien.
<i>Economie politique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Cours administratif.</i>	Fontaine, E.
<i>Sténographie et dactylographie.</i>	Syring, A.
<i>Ecole préparatoire de l'Internat.</i>	Roulin, Pierre.

Professeurs et Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur. Hartmann, Ant.
<i>Chant et musique.</i>	Bovet, Joseph. Haas, Paul. Stœcklin, L. Vonderweid, L.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).*Commission de surveillance.*

MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique.
D ^r Kowalski, J., professeur à l'Université.

- MM. Broillet, Frédéric, architecte.
 Schaller, Romain, architecte, professeur.
 Maurer, Jean, ing., direct. de l'usine Thusy-Hauterive.
 Delisle, François, ingénieur, Fribourg.
 Weck, Romain, conseiller communal.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Genoud, Léon, directeur.

Personnel enseignant.

- MM. Andrey, Joseph : géométrie pratique, législation.
 D^r Barone, Henri, professeur : mathématiques.
 Baudère, Léo, prof. : français et surveillance.
 Berchier, Jean, prof. : calligraphie, dessin à vue, projections.
 Bondallaz, abbé : religion et économie sociale,
 Cattani, Eugène, ingénieur : électrotechnique.
 Clément, Jules, ingénieur ; mécanique pratique et dessin technique.
 Donzelli, Humbert, ingénieur : construction civile, technologie.
 Garnier, Charles, assistant à l'université : chimie.
 Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : géodésie, géométrie pratique, construction civile.
 Keel, Charles, ingénieur : construction, mécanique.
 Pilloud, Oswald, peintre : composition décorative, étude de la plante, ornement plat et en relief, aquarelle et peinture à l'huile.
 Regazzoni, Ampellio, statuaire : modelage, sculpture.
 Robert, Henri, professeur : composition décorative, arts graphiques, cours d'art, anatomie.
 Schläpfer, Conrad, professeur : ronde bosse, modèle vivant, méthodologie.
 Schwarz, Gottlieb, pasteur : religion réformée.
 Struby, G., professeur : chant.
 Stucky, Louis, géomètre dessinateur : calligraphie et dessin topographique.
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment.
 Vauthey, Félix, professeur : physique, mathématiques.
 M^{mes} Illing, Marie, professeur : plante, composition décorative,
 Comte, Julia : broderie.
 Gosselin, Valérie : dessin, section féminine.
 Aumônier : M. le D^r Dévaud, professeur à l'université.

Chefs d'ateliers.

- Ecole-atelier de mécanique : M. Clément, Jules, ingénieur.
 Ecole-atelier de menuiserie : M. Andrey, menuisier.
 Ecole-atelier de broderie : M^{me} Comte. Julia.
 » » M^{me} Illing, Marie, profes : plante,
 composition décorative.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

- MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.
 Walter, directeur de la section de Grangeneuve.
 Hauterive.
 Bremond, Rodolphe, professeur.
 Mariaux, professeur.
 Busch, professeur.
 D^r Wirz, professeur.
 Folly, Alexis, professeur.
 Carl, Alexandre, professeur.
 Waag, Jean, professeur.
 Chardonnens, Auguste, professeur.
 Ræmy, Jules, horticulteur.
 Baudère, Léo, professeur.
 Risse, Jean, surveillant.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

- MM. Python, conseiller d'Etat, président.
 Roulin, Paul, député, à Treyvaux.
 Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.
 Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture.

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.
 Chatton, Eugène, député, à Romont.
 Blanchard, Nicolas, député, à Tavel.

Musée industriel.

- Directeur. M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.

- Président. MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
 Secrétaire. Gremaud, Emile, à Fribourg.
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.
 Montenaeh, Georges, »

MM. Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Brulhart, Jean, directeur.
 Erlebach, Reynold, serrurier.
 Audergon, Théodore, typographe.
 Rauber, Philippe, inspecteur des appren-
 tissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Dépar-
 tement de l'Instruction publique.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Daguet-Paul, ferblantier.

**Conservatoire de musique de Fribourg
 228, rue de Morat.**

Etablissement fondé en 1904 sous les auspices de la Direc-
 tion de l'Instruction publique (avec subside de l'Etat), pour
 l'enseignement élémentaire et supérieur de la musique (théo-
 rie, composition, chant et tous les instruments).

Comité du Conservatoire.

*Délégué de l'Instruc-
 tion publique :* MM. Eggis, Ad.

Président : l'abbé J. Bovet, professeur.

Vice-président :

Membres : le D^r J. Schaller.
 le D^r X. Cuony.

.

Directeur :

**Instruction secondaire.
 Ecole d'Hauterive.**

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
 Favre, Julien, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, professeur.
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.
 Pidoud, Louis, professeur.
 Bovet, Joseph, professeur de musique.
 Cathomen, Mathias, section allemande.
 Dillier, professeur, »
 Regli, Oscar, »
 Stritt, Joseph.
 Sterroz, Guillaume, professeur de gymnastique.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. Moser, Othmar, directeur.
 Schaller, Romain, professeur.
 Buman, René, »
 Grandgirard, Louis, »
 Reichlen, Eugène, »
 Peissard, Nicolas, professeur de religion.
 Schorro, Albin, »
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Perrier, Germaine, »
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
 Moore, Grace, maîtresse d'anglais.
 MM. Ræmy, J., professeur de physique.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 M^{lle} Perrier, Lucie, maîtresse de gymnastique.
 Delley, Léon, professeur de comptabilité.
 M^{mes} Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.
 Loffing, Jeanne, »
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Kaiser, Louise, »
 Moosbrugger, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Demierre, Pierre, directeur et professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.
-

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Meyer, Jakob, directeur.
 Guggisberg, Frédéric, professeur.
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Auer, Samuel, »

- MM. Pantillon, Edouard, professeur,
 Flückiger, Ernest, »
 Thiébaud-Vögtlin, Louis, professeur.
 Reidenbach, Wilhelm, »
 Liniger, Samuel, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Renevey, Alphonse, directeur, professeur.
 Fischli, Fritz, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Overney, Pierre, professeur.
 Ruffieux, Alphonse, »
 Pasquier, Léon, »

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.
 Cardinaux, Emile, professeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Thurler, Léonard, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

- M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Dondidier.

- M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

- M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

- M. Mossu, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

- M. Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

- M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.
 II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
 III^{me} ARR.
 IV^{me} ARR. Section A Ecoles françaises ; M. Barbey, Firmin.
 Ecoles allemandes : M. Moser, Othmar,
 » B M. Perriard, Alex., à Belfaux.
 V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
 VI^{me} ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.
 VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

- I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.
 II^e ARR. M^{lles} Daguét, Jeanne.
 III ARR. Gremaud Lucie.
 IV^e ARR. Koller, Marie.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

- M. Perroset, Placide, section A.
 M^l Daguét, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.
 Oberson, Octave, sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
 ET PAROISSES.**

- Directeur.* MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
Suppléant. Torche, Fern., conseiller d'Etat.

Département de la Justice

- Chef de bureau.* MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
 RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

- MM. Perrier. Ernest, procureur général.
 Schuh, Rodolphe, substitut

Avocats patentés.

- MM. Girod, Ernest, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Blanc, Alfred, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Delatena, Joseph, à Bulle.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Anderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Musy, Jean, à Bulle.
 Friolet, Max, à Morat.
 Magne, Victor, à Fribourg.
 Clémence, Louis, à Fribourg.
 Gaudard, Emile, à Bulle.
 Morard, Paul, à Bulle.
 Mettraux, Urbain, à Fribourg.
 Chassot, Aloys, à Fribourg.

Agents d'affaires.

- Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

MM. Michaud, notaire, à Fribourg, président ; Droux, Paul, vice-président ; Hartmann, secrétaire ; Ræmy, Jules, caissier ; Morard, Louis ; Butty, Léon, à Estavayer ; Willenegger, Fritz, à Morat ; Genoud, Vict., à Chât.-St-Den. ; Meyer, Ch., à Tavel.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM. Michaud, Pierre, à Fribourg.
 Blanc, Edouard, »
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, »
 Hartmann, Romain-Charles, »

District de la Singine.

- MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Charles, à Guin.
 Spicher, Franz, à Fribourg.
 Wohlhauser, Franz, à Fribourg.

District de la Gruyère.

- MM. Menoud, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, »
 Pasquier, Henri, »
 Pasquier, Joseph, »

District de la Glâne.

- MM. Conus, François, à Rue.
 Bosson, Charles, à Romont.
 Grand, Charles, »
 Chatton, Romain, »

District de la Broye.

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.
 Holz, Georges, »
 Wuilleret, Léon, à Estavayer.

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
 Tschachtli, Alfred, »
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Emery, Jules, à Fribourg.
 Friolet, Max, à Morat.

District de la Veveyse.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.

Droux, Paul, notaire.
 Vacheron, Max, juge cantonal.
 Jungo, Joseph, notaire,
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Weck, Robert, juge cantonal.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

MM. Weck, Romain, président.
 Buclin, Léon, membre.
 Michaud, Pierre, »
 Merz, Alfred, suppléant.
 Piller, Joseph, »
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

<i>Sarine.</i>	MM. Meyer, Louis, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Blanchard, Philippe, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Pasquier, Joseph, à Bulle.
<i>Lac.</i>	Meuwly, Augustin, à Morat.
<i>Broye.</i>	Bellenot, Joseph, à Estavayer.
<i>Glâne.</i>	Badoud, Victor, à Rue.
<i>Veveyse.</i>	Monnard, Alfred, à Châtel.

Préposés des offices de faillite et substituts des préposés des offices de poursuite.

<i>Sarine.</i>	MM. Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Poffet, Lucien, greffier, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Savoy, Amédée, greffier, à Bulle.
<i>Lac.</i>	Seydoux, Fernand, greffier, à Morat.
<i>Broye.</i>	Wuilletet, Léon, greffier, à Estavayer.
<i>Glâne.</i>	Ayer, Alexandre, greffier, à Romont.
<i>Veveyse.</i>	Genoud, Victor, greffier, à Châtel.

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.

Aide :

B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES, DES COMMUNES ET PAROISSES

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

- MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat, président.
Colliard, Placide, chancelier de l'Evêché.
D^r Castella, Amédée, professeur.
Boccard, Alphonse, à Villars-sur-Glâne.
Emery, Jules, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
Badoud, Adolphe, R^d Doyen.
Bornet, Jean, R^d curé.
Quartenoud, Jean, R^d chanoine.
Conus, Pierre-Jules, »
Brasey, Gustave, »
Bossens, Lucien, »
Castella, Amédée, »
Schcenberg, Fridolin, »

Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre de St-Nicolas.

- M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.
Bula, Frédéric, à Chiètres.
Guillot-Chervet, Louis, à Praz.
Roggen, Maurice, à Morat.
Schwarz, Gotthold, pasteur, à Fribouag.

III. DIRECTION DES FINANCES.

<i>Directeur.</i>	MM. Musy, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire.</i>	Hœring, Jacques.
<i>Copiste-expéd.</i>

Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Hafner, Hugo, à Fribourg.
Stempfel, Joseph, aide.

Bureau central de l'impôt.

<i>Secrétaire-chef de bureau.</i>	MM. Emmenegger, Joseph.
<i>1^{er} aide.</i>	Egger, Philippe.
<i>2^{me} »</i>	Eichorn, Alfred.
<i>Aide provisoire.</i>	Bœchler, Joseph.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
Clément, Henri, receveur-général.
Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
Gremaud, Oscar, 2^d secrétaire-comptable.
Kolly, Jean, 3^e secrétaire-comptable.
Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

Receveurs d'Etat.

<i>Sarine.</i>	MM. Bise, Emile à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Poffet, Joseph à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Gremaud, Ignace, à Bulle.
<i>Glâne.</i>
<i>Broye.</i> 1 ^{er} arrondis.	Butty, Henri, à Estavayer.
2 ^{me} »	Plancherel, Joseph, à Domdidier.
<i>Lac.</i>	Michaud, Adrien, à Morat.
<i>Veveyse.</i>	Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.
Pauchard, Cyprien, secrétaire.

Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
Crausaz, Simon, à Fribourg.
Monney, Jean, à Châbles.
Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.

MM. Winkler, Auguste, à Morat.
 Gapany, Arnold, à Bulle.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.
 Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendre, Louis, à Fribourg.
 Chassot, Charles, à Fribourg.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

1^{re} section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.
 2^e » Weck, Frédéric, à Fribourg.
 Ræmy, Ch.-Aug., subst.
 3^e » Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

District de la Singine.

MM. Passer, Jean, à Tavel.
 Zosso, Franz, substitut temp.

District de la Gruyère.

1^{re} section. MM. Schwartz, Raymond, à Bulle.
 Muller-Chiffelle, Ernest, snbstitut.
 2^e » Bovet, Alexandre, à Gruyères.
 Rime, Tobie, syndic, subst. temp.

District de la Glâne.

1^{re} section. MM. Ayer, Alphonse, à Romont.
 Donzallaz, Jean, subst. temporaire.
 2^e »

District de la Broye.

1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
 Chardonnens, Fortuné, subst. temp.
 2^{me} » .
 Bondallaz, Lucien.
 3^{me} » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
 Hug, Gustave-Théodore, subst. tempor.

District de la Veveyse.

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Hafner, Hugo, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Kolly, Louis, à Fribourg.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Musy, conseiller d'Etat, président.
Grolimond, Joseph, à Fribourg.
Biadi, Joseph, à Fribourg.
Hafner, Hugo, secrétaire.

Commission des zones.

- MM. président.
Barras, Paul, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Barras, Paul, à Fribourg, 1^{er} membre.
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 2^e membre.
Bosson, Antoine, à Ursy, 1^{er} suppléant.
Jungo, Joseph, à Guin, 2^e »
Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens, 3^e »
Chatton, Eugène, à Romont, 4^e »
. 5^e »
Villoz, Pierre, à Sorens, 6^e »
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 7^e »
Gobet, Hon., anc. synd., à Sales, Gr. 8^e »
Moret, Louis, j. de paix, Vuadens, 9^e »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
. 2^e »
Folly, Adolphe, à Villarepos, 1^{er} suppléant.
Cantin, Edouard, à Vallon, 2^e »
Moret, Eloi, syndic, à Ménières. 3^e »
Progin, Eugène, à Léchelles, 4^e »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
.

- MM. Jaquet, Léon, à Estavannens, 1^{er} suppléant.
 Grangier, Placide, à Montbovon, 2^o »
 Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3^e »
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 4^e »
 Suchet, Théophile, à Semsales, 5^e »
 Purro, Joseph, à Planfayon, 6^e »

Zône viticole.

- MM. Guillod, Louis, à Praz, 1^{er} membre.
 Liardet, Auguste, à Font, 2^o »
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 1^{er} suppléant.
 Guillod, Henri, à Nant, 2^o »

INTENDANT DES SELS.

- M. Sudan, Louis, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|---------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Reinhardt, Jacob, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Grand, Charles, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Menoud, Louis, à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
 DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

- | | |
|-------------------|----------------------------------|
| <i>Directeur.</i> | MM. Torche, Fernand, cons. d'Et. |
| <i>Suppléant.</i> | Musy, Jean, » |

Département de l'Intérieur

- | | |
|------------------------|-------------------|
| <i>Chef de bureau.</i> | MM. Merz, Alfred. |
| <i>Secrétaire.</i> | |

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Torche, Fernand, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, L., R^{me} Prévôt de St-Nicolas.
 Glasson, Paul, banquier.
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.
 Ducrest, François, professeur, à Fribourg.
 Eggis, Adolphe, banquier, à Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Torche, Fernand, conseiller d'Etat, président.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Schwartz, Raymond, à Bulle.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Crausaz, Joseph, médecin, à Romont

Hospice de Marsens.

- MM. D^r Bonhomme, directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.
 Rey, François, économe.
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

Curatorium d'Humillimont.

- M. le D^r Guisan.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet.
 Menoud, Paul, lieutenant de préfet.
 Macherel, Ferdinand, 1^{er} secrétaire.
 Folly, Jacques, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Wuilleret, Rodolphe, préfet.
 Æby, Jean, lieutenant de préfet.
 Klaus, Jean, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Savoy, Emile, préfet.
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
 Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Oberson, Tobie, préfet.
 Genoud, Victor, lieutenant de préfet.
 Gaudard, Pierre, secrétaire.

Glâne.

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.
Grand, Charles, notaire, lieutenant de préfet.
Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Corboud, Théodore, préfet.
Jemmely, Henri, lieutenant de préfet.
Grangier, Ernest, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, Hans, préfet.
Michaud, Adrien, lieutenant de préfet.
Beeli, François, secrétaire.

Département de l'Agriculture

- Chef de service.* MM. Collaud, Béal.
Experts agricoles. Brémond, Rodolphe, professeurs.
Wirz, J., professeur.
Chardonnens, Auguste, professeur.

Commission cantonale de viticulture.

- MM. Torche, Fernand, cons. d'Etat, président.
Barras, P., inspecteur en chef des forêts, vignes
et domaines.
Jayet, Jules, commissaire, à Môtiers.
Devevey, Ch., à Châbles.
Collaud, Béal, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.
Pillonel, Jules, à Cheyres.
Monney, Louis, à Châbles.
Thévoz, Félix, à Fribourg,
Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Jayet, commissaire cant., à Môtiers.
Æschbacher, Louis, à Morat.
Guillod, Louis, à Praz.
Guillod, Henri, à Nant.
Cornuz, Henri, à Motier.

Cantonnements des Vétérinaires.

- Sarine,* 1^{er} cant. MM. Maillard, Gaston, à Fribourg.
» 2^e » Strebel, Louis, à Praroman.

<i>Singine,</i>	1 ^{er} cant.	MM. Kiener, Walther, à Planfayon.
»	2 ^e »	Bertschy, Meinrad, à Guin.
<i>Gruyère,</i>	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne,</i>	1 ^{er} »	Criblet, Alfred, à Romont.
»	2 ^e »	Criblet, Alfred, à Romont, prov.
<i>Broye,</i>	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac,</i>		Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse,</i>		Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Torche, Fernand, cons. d'Etat, président.
Grolimond, Joseph, juge, à Fribourg.
Margueron, M., député, à Cottens.
Collaud, Béat, secrétaire.

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint.
Dessinateur. Æby, Louis.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Bossy, Raymond.

Département du Commerce

Secrétaire. M. Merz, Alfred.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

2^{me} sous arrond. (Broye).

M. Marmy, Antonin, à Autavaux.

3^{me} sous-arrond. (Lac).

M. Maurer, Oswald, à Morat.

2^{me} arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).

M. Mauron, Nestor, à Romont.

4^{me} sous-arrond. (*Gruyère*).

M. Jolliet, Constant, à Bulle.

5^{me} sous-arrond. (*Glâne*).

M. Mauron, Nestor, à Romont.

6^{me} sous-arrond. (*Veveyse*).

M. Perrin, Léon, à Semsales.

7^{me} sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).

M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Louis,
<i>Secrétaire.</i>	d'Epinay, Louis.
<i>Copiste expédition.</i>	Barras, Narcisse.

I. Département : Ponts et Chaussées

<i>Chef de département.</i>	MM.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Lehmann, Jean, à Fribourg.
<i>Dessinateurs.</i>	Æby, Bernard.
<i>Techniciens.</i>	Meuwly, Aloys. Badoud, Sylvain.
<i>Secrétaire.</i>	Droux, Louis.
<i>Aides.</i>	Lenweiter, Antonin.
<i>Surveillant des travaux.</i>	Kæser, Joseph.

Contrôleurs des routes.

1 ^{re} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 ^e »	<i>Lac.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat.
3 ^e »	<i>Broye.</i>	Burgisser, Vincent, à Murist.
4 ^e »	<i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 ^e »	<i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 ^e »	<i>Veveyse.</i>	Cardinaux, Ignace, à Châtel, prov.
7 ^e »	<i>Singine.</i>	Jungo, Pierre, à Schmitten.

II. Département : Bâtiments.

<i>Intendant ad inter.</i>	MM. Sattler, Edouard.
<i>Dessinateur.</i>	
<i>Secrétaire-piqueur.</i>	Chassot, Ferdinand.

III. Département : Services industriels

Commission administrative

- MM. Louis Cardinaux, conseiller d'Etat, président
 G. Python, conseiller d'Etat, vice-président.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat.
 J. de Kowalski, professeur.
 Ch. Gottrau, administrateur.
 H. Maurer, ingénieur.
 F. Delisle, ingénieur.
 L. d'Epinau, secrétaire.

Service administratif

MM. Ch. Gottrau, administrateur; Gremaud, chef du personnel; F. Menétray, caissier; H. Dolbec, secrétaire; Ed. Jenny, comptable; Eug. Reeb, comptable; Laurent Bersier; M. Progin, encaisseur; F. Goetschmann, encaisseur; Monney, Louis, encaisseur; L. Sieber, encaisseur; P. Thiémard, commis; E. Pauchard, commis; F. Crausaz, commis; Jonas Perroulaz, commis; V. Philipona, chef de l'usine hydraulique; L. Hess, préposé au service des eaux; Jos. Burky, contre-maître de la scierie

Eaux et Forêts.

MM. F. Reyff, ingénieur, chef d'exploitation; A. Dubois, technicien, adjoint au chef d'exploitation; M. Oberson, dessinateur; G. Buntschu, dessinateur; L. Kollep; X. Kessler; N. Eltschinger; E. Emmenegger; Marro, Albert, technicien; Th. Bersier.

Entreprise Thusy-Hauterive.

MM. H. Maurer, ingénieur en chef; Aug. Wæber, suppléant de l'ingénieur en chef; Henri Weber, adjoint du chef d'exploitation; Paul Zahn, chef de réseau II; H. Carrard, chef de réseau III; Piller, Jules, chef de dessin; Favarger, Paul; Borchold, Aug; Buntschu, Georges, dessinateurs; d'Epinau, Paul, secrétaire; Æby, Oscar, technicien; Blanc, Léon; Nidegger, Jean; Widder, Joseph; Equey, André; Genoud, Joseph, comptables; Meggert, Hans, correspondant allemand; Wolf, Blanche, correspondante française.

Usine B.

MM. Baur, Jacques, chef d'usine.
Knapp, James, chef d'atelier.

Bureau d'études C.

Scherly, Georges, dessinateur.
Muller, Louis, »

IV. Département : Chemins de fer

Chef du Département. M. Delisle, François, ingénieur.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Et.
Suppléant. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.

Département de la Police

Secrétaire chef de service. MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint. Progin, Isidore.

Police centrale.

Secrétaire. MM. Crausaz, Jules.
Copiste-planton. Murith, Christophe, sergent.

Gendarmerie.

MM. Vonderweid, Honoré, commandant.
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

MM. Bongard, Léon, directeur de la maison de force.
Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.
MM. Schoenberg, chanoine, aumônier catholique.
Bossens, » »
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
D' Oberson, officier de santé.

Geôliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.	
»	Tavel.
»	Bulle.
»	Romont.
»	Estavayer.
»	Morat.
»	Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat, président.
Andrey, Joseph, commissaire-général.
Boccard, Alphonse.
Broillet, Frédéric, architecte.
Gottrau, Tobie, à Léchelles.
Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
DES BATIMENTS.

I. Arrond. District de la Sarine.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
<i>Suppléant.</i>	
<i>Taxateurs de district.</i>	Thalmann, Barthélemy, maçon, à Fribourg.
	Egger, Etienne, charpentier, à Avry-sur-Matran.
<i>Suppléants.</i>	Bodevin, J., entrep. à Fribourg. Guillet, J., charp., à Treyvaux. Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.

II. Arrond. District de la Singine.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
<i>Suppléant.</i>	Rapo, Jean, à Bcsingen.
<i>Taxateurs de district.</i>	Gobet, Jacob, charp., à Lanthen. Piller, Jos., à Ried (Oberschr.). Perler, Jos., à Wunnewyl. Klaus, Victor, à Alterswyl. Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.). Schaller, Louis, à Ried (Guin).

III. Arrond. District de la Broye.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Fivaz, François, à Portalban.
<i>Suppléant.</i>	Michaud, Alphonse, à Estavayer
<i>Taxateurs de district.</i>	Curty, Louis, à Cousset. Bise, Hippolyte, à La Vounaise.

Suppléants. MM. Torche, Isidore, à Estavayer.
Corboud, Alfred, charp., LaVoun.
Marmy, Hubert, entrepr., Estav.

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

Taxateur d'arrond. MM. Badoud, Victor, à Romont.
Suppléant Donzallaz, Jean, à Romont.
Taxateurs de district. Jæger, Adrien, à Romont.
Mauron, Franc, à Villaraboud.
Suppléants. Bosson, Antoine, à Ursy.
Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.
Modoux, Fridolin, à Promasens.
Franc, Victor, à Romont

V. Arrond. District de la Gruyère.

Taxateur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant. Murith, Robert, à Gruyères.
Taxateurs de district. Gachet, Jules, à Gruyères.
Rime, Isidore, à Charmey.
Suppléants. Mossu, François, à Broc.
Gillard, Charles, à Bulle.
Magnin, Franç.-Jos., à Marsens.

VI. Arrond. District du Lac.

Taxateur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Spinelli, Mario, à Morat.
Taxateurs de district. Casanova, Séraphin, à Morat.
Humbert, Jul., entr., à Courtion.
Suppléants. Herren, Fritz, à Lourtens.
Johner, Gottlieb, marc., Chiètres.

VII. Arrondissement. District de la Veveyse.

Taxateur d'arrond. MM. Perrin, Léon, à Semsales.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales.
Taxateurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz.
Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Suard, Joseph, à Progens.
Emonet, Pierre, à Attalens.
Vuichard, Edouard, à Semsales.
Cardinaux, Hilaire, à Fruence.

Département de la Santé publique

Secrétaire. M. le Dr Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président.
Membres.

MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Et.
Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.
Crausaz, Joseph, D^r, à Romont.
Dhéré, P., D^r, à Fribourg.
Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
à Fribourg.

Denrées alimentaires

Laboratoire de chimie

Directeur.
Assistant.

MM. Evêquoz, A., chimiste cantonal.
Hüssler, Paul.

Inspecteur des denrées alimentaires

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

VII. DIRECTION MILITAIRE

Directeur.
Suppléant.
Chef du personnel.
Secrétaires.

MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Python, Georges, »
Reynold, Alfred, colonel.
Otto, Emile, capitaine.

Bureau des contrôles.

Chef.
Secrétaire.

M. Stemmer, Conrad.
.

Arrondissements de recrutement 7 et 10 a.

Command. d'arrond MM. Déneraud, Paul, capitaine.
Secrétaire. Rime, Jules.

Bureau des taxes militaires.

Chef.
Secrétaire.

M. Gendre, Henri.
.

Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.

Commissaire des guerres
Intendant des arsenaux MM. Weck, Maurice, major.
Secrétaire. Rohrbasser, Pierre.

Médecin de place.

M. D^r Cuony, Xavier, capitaine.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.

Grolimond, Jos., à Fribourg.

Biadi, Joseph, à Fribourg.

Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines*Chef de service.*

M. Barras, Paul.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM.

1^{er} Arrond.

Barras, Paul, inspecteur en chef.

Vonderweid, Marcel, à Fribourg.

2^e »

Liechty, Edouard, à Châtel-St-Den.

3^e »

Remy, Alfred, à Bulle.

4^e »

Liechti, Ed., à Fribourg.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1910).

Districte de la Sarine. Population 38,977.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	20,297
Arconciel	Gross, Alphonse	427
Autafond		112
Antigny	Berset, Zéphyrin	527
Avry-sur-Matran	Rossier, Claude	363
Belfaux	Quiot, Jean	608
Bonnefontaine	Piller, Maxime	291
Chénens	Nicolet, Dominique	326
Chésalles	Brugger, Jacques	99
Chésopelloz	Chenaux, Jean	129
Corbaz (1a)	Bersier, Adrien	169
Corjolens	Dorand, François	105
Cormagens	Bersier, Adrien	123
Corminbœuf	Angéloz, Alexandre	428
Corpataux	Clerc, Louis	353
Corserey	Chatagny, Louis	244
Cottens	Margueron, Maurice	484
Cutterwyl	Gavillet, Alexis	93
Ecuwillens	Chavillaz, Pacifique	561
Eppends	Clément, François	397
Essert	Kolly, Maxime,	207
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	298
Farvagny-le-Grand	Rolle, Honoré	440
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	151
Ferpicloz	Horner, Baptiste	153

Givisiez	MM. Boccard, Hubert	450
Granges-Paccot	Delley, Joseph	328
Grenilles	Clerc, Eugène	118
Grolley	Jaquet, Isidore	408
Illens	Clerc, Victor	14
Lentigny	Morel, Lucien	410
Lossy et Formangueires	Barras, Joseph	210
Lovens	Yerly, Alfred	195
Magnedens	Chappuis, Joseph	87
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	571
Marly-le-Petit	Bilan, Jean	159
Matran	Roubaty, Joseph	335
Montécu	Piller, Maxime	76
Montévraz	Wicht, Léon	267
Neyruz	Dafflon, Jean	620
Nierlet	Cuennet, Paul	137
Noréaz	Gobet, François	568
Oberried	Thoos, Nicolas	236
Onnens	Chatagny, Isidore	252
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	218
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	234
Posat	Reynaud, Auguste	89
Posieux	Magnin, Joseph	542
Praroman	Biolley, Ulrich	449
Prez	Chollet, Jules	552
Rossens	Clerc, Victor	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	245
Sales	Bongard, Auguste	204
Senèdes	Spielmann, Léon	91
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,031
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	907
Villarlod	Perritaz, Casimir	215
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	204
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottf.	95
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	589
Zénauva	Wicht, Louis	107
Distriet de la Singine (Population 20,992).		
Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1511
Böesingen	Rapo, Jean	1662
Brunisried	Zbinden, Jacques	431
Chevrilles	Schwarz, Jean	661
Dirlaret	Egger, Joseph	1178
Guin	Wæber, Ulrich	3956
Heitenried	Æbischer, Pierre	811

Neuhaus	MM. Lauper, Christophe	30
Oberschrot	Piller, Jost	682
Planfayon	Offner, Pierre	1315
Plasselb	Lauper, Christophe	479
St-Antoine	Vonlanthen, Martin	1659
St-Ours	Stritt, Pierre	1067
St-Sylvestre	Jelk, Jean	604
Tavel	Poffet, Joseph	1280
Tinterin	Corpataux, Chr.	402
Ueberstorf	Boschung, François	1476
Wünnenwyl	Perler, Joseph	1542
Zumholz	Ackermann, Aloys	246

District de la Broye (Population, 15,259).

Aumont	MM. Volery, Placide	462
Autavaux	Marmy, Antonin	139
Bollion	Bise, Hippolyte	138
Bussy	Plancherel, Gaston	273
Châbles	De Vevey, Charles	314
Chandon	Pauchard, Edouard	173
Chapelle	Andrey, Louis	103
Châtillon	Carrard, Jean	144
Cheiry	Torche, Henri	262
Cheyres	Pillonel, Jules	407
Cugy	Grandgirard, Isidore	725
Delley	Delley, Joseph	305
Domdidier	Corminbœuf, André	1018
Dompierre	Pochon, Jules	556
Estavayer	Butty, Henri	1958
Fétigny	Renevey, Jean	374
Font	Brasey, Ernest	218
Forel	Duc, Emile	179
Franex	Demierre, Xavier	118
Frasses	Mændly, Raymond	112
Les Friques	Guerry, Emile	69
Gletterens	Dubey, Arthur	245
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	159
Léchelles	Progin, Eugène	329
Lully	Banderet, Jules	97
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	401
Ménières	Moret, Eloi	282
Montagny-la-Ville	Joye, Ernest	389
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	759
Montborget	Lambert, Arthur	142
Montbrelloz	Ansermet, Jean	191

Montet	MM. Chaney, Joseph	384
Morens	Vesy, Louis	153
Murist	Rise, Antonin	302
Nuvilly	Broye, Donat	353
Portalba	Collomb, Georges	154
Praratoud	Thierrin, Henri	92
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	134
Rueyres-les-Prés	Butty, Louis	212
Russy	Pauchard, Philippe	221
St-Aubin	Collaud, Albin	622
Seiry	Pillonel, Constant	176
Sévaz	Losey, Jules	84
Surpierre	Thierrin, Louis	206
Vallon	Bächler, Albert	207
Vesin	Ansermet, Philippe	262
Villeneuve	Vorlet, André	251
La-Vounaise	Losey, Philibert	151
Vuissens	Fasel, Alphonse	274
District de la Gruyère (Population, 25,279).		
Albeuve	MM. Castella, Joseph	557
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	415
Bellegarde	Buchs, Paul	802
Botterens	Gillard, Adolphe	178
Broc	Mossu, Louis	1708
Bulle	Glasson, Félix	4035
Cerniat	Charrière, Louis	749
Charmey	Niquille, Isidore	1270
Châtel-sur-Montsalvens	Retornaz, Edouard	160
Corbières	Blanc, Gilbert	214
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	177
Echarlens	Gremaud, Tobie	431
Enney		390
Estavannens	Jacquet, Louis	299
Grandvillard	Borcard, Marc	561
Gruyères	Gremion, Jean	1502
Gumefens	Gauderon, Alphonse	423
Hauteville	Sudan, Léon	476
Lessoc	Fracheboud, Pierre	295
Marsens	Gapany, Auxence	707
Maules	Michel, Joseph	227
Montbovon	Grangier, Félicien	516
Morlon	Gremaud, Constant	359
Neirivue	Pythoud, Nicolas	274
Pâquier (le)	Morand, Louis	404

Pont-en-Ogoz	MM. Bertschy, Amédée	214
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365
Riaz	Pugin, Pierre	728
Roche (la)	Brodard, Olivier	1020
Romanens	Frossard, François	325
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	226
Sales	Pasquier, Jean	461
Sorens	Ropraz, Joseph	806
Tour-de-Trême (la)	Dupasquier, Emile	1225
Vaulruz	Chollet, Placide	743
Villarbeney	Gillard, Adolphe	75
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	101
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	137
Villardvolard	Repond, Joseph	254
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1203
Vuippens	Romanens, Théophile	267
District de la Glâne (Population, 14,930).		
Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	183
Berlens	Lienard, Pierre	161
Billens	Sugnaux, Victor	308
Bionnens	Vaucher, Louis	71
Blessens	Surchat, Jean	133
Chapelle	Grivel, Victor	137
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	430
Châtonnaye	Débieux, Joseph	417
Chavannes-les-Forts	Menétray, Antonin	361
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	259
Ecasseyes (les)	Menoud, Emile	87
Ecublens	Conus, Hilaire	189
Eschiens	Conus, Hilaire	64
Esmonts	Gavillet, Jules	201
Estévenens	Oberson, Marcel	193
Fuyens	Vauthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	234
Les-Glânes (les)	Martin, Edouard	115
Grangettes	Python, Tobie	186
Hennens	Maillard, Jules	169
Joux (la)	Menoud, François	420
Lieffrens	Dougoud, Emile	91
Lussy	Jordan, Victor	288
Macconnens	Defferard, Jean	102
Magne (la)	Aubry, François	60
Massonnens	Gobet, Alphonse	390
Mézières	Lhomme, Félix	426

Middes-Torny-Pittet	MM. Python, Charles	379
Montet	Demierre, Antonin	158
Morlens	Lugrin, Jean	69
Mossel	Monney, François	203
Neirigue (la)	Oberson, Joseph	67
Orsonnens	Chassot, Ant.	442
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	356
Promasens	Jaccoud, Joseph	250
Romont-Arruffens	Comte, Louis	2303
Rue	Prélaz, Joseph	459
Saulgy (le)	Conus, Isidore	68
Siviriez	Simon, Ernest	606
Sommentier	Menoud, Joseph	306
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	350
Ursy	Deschenaux, Joseph	219
Vauderens	Richoz, Hilaire	320
Villageaux	Conus, Hilaire	57
Villaraboud	Mauron, Ernest	321
Villaranon	Giroud, Félicien	104
Villargiroud	Berset, André	222
Villariaz	Gret, Auguste	242
Villarimboud	Curty, Pierre	382
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	234
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	435
Vuarmarens	Conus, Vincent	241
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Antonin	363

District de la Veveyse (Population, 8,863).

Attalens.	MM. Dewarrat, Vincent	1191
Besencens	Vial, Joseph	157
Bossonnens	Cottet, Alphonse	338
Bouloz	Dénervaud, Jean	281
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2708
Crêt (le)	Favre, Alfred	473
Fiaugères (les)	Esseiva, Paul	288
Granges	Gabriel, Denis	369
Grattavache	Esseiva, Pierre	210
Pont	Monney, Alphonse	149
Porsel	Perriard, Alfred	372
Progens	Suard, Alphonse	460
Remaufens	Genoud, Alfred	441
La-Rougève (la)	Maillard, Léon	75
St-Martin	Molleyres, Louis	425
Semsaies	Perrin, Léon	926

District du Lac (Population, 15,354).

Agrimoine	MM. Scheurer, Frédéric	145
Barberèche	Ræmy, Paul	531
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	266
Buchillon	Lehmann, Samuel	153
Champagny	Moëri, Samuel	198
Chandossel	Minnoud, Julien	159
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	434
Châtel (Bourg)	Stöckli, Rodolphe	223
Chiètres	Schwab, Rodolphe	1444
Cordast	Burgy, Gaspard	370
Cormérod	Perrotet, Jules	204
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Adolphe	502
Cormondes-le-Petit		98
Corsalettes	Singy, Alfred	88
Courgevaux	Wuillemin, David	429
Courlevon	Helfer, Alfred	172
Cournillens	Gendre, Jean	320
Courtaman	Folly, Arsène	196
Courtepin	Meuwly, Ernest	365
Courtion	Progin, Antoine	228
Coussiberlé	Helfer, Alfred	79
Cressier	Muller, Ernest	377
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	292
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	118
Guschelmuth-le-Petit		100
Greng	Moccand, Frédéric	72
Hauteville	Vogel, Frédéric	126
Jentes	Benninger, Jean	248
Liebistorf	Hayoz, Joseph	353
Lourtens	Mæder, Jacob	202
Meyriez	Moccand, Frédéric	237
Misery	Progin, Ernest	279
Monterschu	Meuwly, Adolphe	100
Montilier	Dinichert, Constant	507
Morat	Wegmüller, Walther	2067
Ormev	Meyer, Frédéric	350
Ried	Gutknecht, Jacob	523
Salvagny	Wieland, Peter	385
Villarepos	Folly, Emile	292
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1052
Vully-le-Haut	Guilland, Louis	702
Wallenbuch	Siffert, Jakob	62
Wallenried	Castella, Albert	299

Total de la population du canton : 139,654.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

- MM. Clerc, Cyprien, président.
 Weck, Robert, vice-président.
 Birbaum, Joseph.
 Vacheron, Max.
 Uldry, Nicolas.
 Philipona, François.
 Bourgknecht, Louis.
 Buclin, Léon, greffier.
 Droux, Paul, greffier adjoint.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPLÉANTS.

- MM. Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Romain, président, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel.
 Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mercredi.*

- MM. Berset, Maurice, à Fribourg, président.
 Grolimond, Joseph, à Fribourg, vice-président.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Glasson, Alphonse, à Fribourg.
 Vonderweid, Aloys, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Piller, Joseph, à Fribourg.

II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance: Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
Lauper, Christophe, à Plasselb.
Fasel, Jean, à Bœsingen.
Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Jungo, Joseph, à Guin.
Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Sturny, Joseph, à St-Antoine.

III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance: Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

MM. Morard, Louis, président.
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
Savoy, Amédée, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.
Rime, Auguste, à Charmey.

IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance: Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

MM. Tschachtli, Alfred, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
Guillod, Louis, à Praz.
Helfer, Edouard, à Châtel.
Seydoux, Fernand, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Gutknecht, Samuel, à Chiètres.
 Biolley, Victor, à Lugnorre.
 Meuwly, Joseph, à Cormondes.
 Auderoet, Léon, à Cressier-sur-Morat.

V. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

- MM. Chatton, Romain, à Romont, président.
 vice-président.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Bosson Antoine, à Ursy.
 Vaucher André, à Villariaz.
 Ayer, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Deillon, Ernest, à La-Joux.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.
 Grand, Charles, à Romont.

VI. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

- MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.
 Catillaz, Louis, à Cugy.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Vorlet, Elie, Fétigny.
 Wuilleret, Léon, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Volery, Oswald, à Aumont.
 Dubey, Auguste, à Gletterens.
 Rey, Louis, à St-Aubin.
 Miedinger, Théodore, à Estavayer.

VII. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Veveysse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois,
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
 Savoy, Célestin, à Attalens.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Bonjour, Georges, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Esseiva, Louis, aux Fiangères.
 Cardinaux, Ignace, à Châtel.
 Perroud, Louis, à Prayoud.
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.

Cour d'assises.

1^{er} ressort.

Président. MM. Morard, Louis, à Bulle.
Suppléant. Chatton, Romain, à Romont.

2^{me} ressort.

Président. MM. Berset, Maurice, à Fribourg.
Suppléant. Kælin, Joseph, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Spicher, Franz, à Fribourg.

Justice de Paix.

Arrondissement de la Sarine.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
1^{er} assesseur. Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
2^e » Ducrest, Joseph, à Rossens.
Suppléants. Perritaz, Casimir, à Villarlod.
 Cottet, François, à Farvagny-le-Petit.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Gobet, Joseph, à Villarlod.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Margueron, Maurice, à Cottens.
1^{er} assesseur. Chatagny, Louis, à Corserey.
2^e » Gobet, François, à Noréaz.
Suppléants. Buchs, Wendelin, à Nierlet.
 Dafflon, Félix, à Neiruz.
Greffier. Chatagny, Isidore, à Onnens.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.
<i>2^e »</i>	Bochud, Alphonse, à Corminboeuf.
<i>Suppléants.</i>	Chatton, Etienne, à La-Corbaz. Bersier, Adrien, à Cormagens.
<i>Greffier.</i>	Bossy, Louis, à Autafond.
<i>Huissier.</i>	Dafflon, Maurice, à Belfaux.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin
pour affaires civiles

<i>Juge de paix.</i>	MM. Buman, Henri, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kolly, Louis, »
<i>2^e »</i>	Perriard, Antoine, »
<i>Suppléants.</i>	Bonny, César, » Schneuwly, Joseph, »
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg,
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.

Séance de la justice de paix le 1 ^{er} et le 3 ^e mardi du mois.	
<i>Juge de paix.</i>	MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Richard, Louis, à Zénauva.
<i>2^e »</i>	Gross, Alphonse, à Arconciel.
<i>Suppléants.</i>	Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux. Bongard, Félix, à Sâles.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.**1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.**Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Schwarz, Jean, à Chevilles.
----------------------	--------------------------------

1^{er} assesseur. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 2^e Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
 Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre
 Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
 1^{er} assesseur. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
 2^e » Wohlhauser, Nicolas, à Lehwyl.
 Suppléants. Vonlanthen, Martin, à Niedermuhren.
 Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Greffier. Meyer, Charles, à Guin.
 Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.
 Schuwey, Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 1^{er} assesseur. Rappo, Jean, à Boesingen.
 2^e » Boschung, François, à Ueberstorf.
 Suppléants. Perler, Joseph, à Wünnenwyl.
 Roggo, Jean, à Buntels.
 Greffier. Jungo, Joseph, à Galmis.
 Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Jaquet, Léon, à Estavannens.
 1^{er} assesseur. Dematraz, Gratien, à Broc.
 2^e » Murith, Alfred, à Gruyères.
 Suppléants. Morand, Louis, au Pâquier.
 Geinoz, Clément, à Enney.
 Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
 Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. M. Repond, Jules, à Charmey.

<i>1^{er} assesseur</i>	MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>2^e »</i>	Charrière, Louis, à Cerniat.
<i>Suppléants.</i>	Meyer, Maxime, à Cerniat. Chapaley, François, à Charmey.
<i>Greffier.</i>	Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
<i>Huissier.</i>	Tornare, Félicien, à Charmey.

*3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.*Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Corboz, Louis, à La-Tour.
<i>2^e »</i>	Gremaud, Léon, à Riaz.
<i>Suppléants.</i>	Baudère, Jules, à Bulle. Grandjean, Alexandre, à Morlon.
<i>Greffier.</i>	Gremaud, Calixte, à Bulle.
<i>Huissiers.</i>	Corboud, Joseph, à Bulle. Remy, Placide, à Bulle. Gauderon, Alphonse, à Gumefens.

*4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.*Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Morard, Pierre, à Gumefens.
<i>2^e »</i>	Philipona, Firmin, à Vuippens.
<i>Suppléants.</i>	Gremaud, Joseph, à Echarlens. Gobet, Jules, à Sorens.
<i>Greffier.</i>	Tinguely, Olivier, à Marsens.
<i>Huissier.</i>	Romanens, François, à Sorens.

*5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.*Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schouwey, Gratien, à Hauteville.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.
<i>2^e »</i>	Brodard, Joseph, à La-Roche.
<i>Suppléants.</i>	Repond, Joseph, à Villarvolard. Ruffieux, Célestin, à Corbières.
<i>Greffier.</i>	Grandjean, Albin, à La-Roche.
<i>Huissier.</i>	Brodard, Franç., »

*6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.*Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Moret, Louis, à Vuadens.
----------------------	-----------------------------

<i>1^{er} assesseur.</i>	MM. Borcard, Maurice, à Vaulruz.
<i>2^e »</i>	Seydoux, Louis, à Sâles.
<i>Suppléants</i>	Pittet, Alphonse, à Romanens. Chollet, Placide, à Vaulruz.
<i>Greffier.</i>	Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
<i>Huissier.</i>	Déforel, Louis à Vuadens.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Beaud, Isidore, à Albeuve.
<i>2^e »</i>	Moura, Henri, à Grandvillard.
<i>Suppléants.</i>	Castella, Henri, à Albeuve. Fracheboud, Pierre, à Lessoc. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
<i>Greffier.</i>	Descuves, Arsène, à Albeuve.
<i>Huissier.</i>	

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Audergon, Louis, à Misery.
<i>2^e »</i>	Folly, Adolphe, à Villarepos.
<i>Suppléants.</i>	Werro, Alphonse, à Cormérod. Progin, Antoine, à Courtion. Berset, Louis, à Cormérod.
<i>Greffier.</i>	Minguely, Jules, à Cournillens.
<i>Huissier.</i>	

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.

Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mæder, Jacob, à Lourtens.
<i>2^e »</i>	Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Herren, Fritz, à Lourtens. Liniger, Edouard, à Courlevon.
<i>Greffier.</i>	Adolf, Jean, à Morat.
<i>Huissiers.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat. Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu: ChiètresSéance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gutknecht, Frédéric, à Ried.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mæder, Joh., à Agrimone.
<i>2^e »</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres.
<i>Suppléants.</i>	Etter, Emile, à Ormev. Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres.
<i>Greffier.</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu: Praz.Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2^e »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Greffier.</i>	Gassner, Jules, à Môtier.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu: Cormondes.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Burgy, Gaspard, à Cordast.
<i>2^e »</i>	Egger, Germain, à Guschelmuth.
<i>Suppléants</i>	Kilchoer, Jean, à Cormondes-le-Petit. Weber, Benoît, à Barberèche.
<i>Greffier.</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes.
<i>Huissier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.

Arrondissement de la Broye.**1^{er} cercle. Chef-lieu: Dompierre.**Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bächler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domdidier.
<i>Suppléants.</i>	Collomb, Georges, à Portalban. Joye, Pierre, à Mannens.
<i>Greffier.</i>	Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Curty, Louis, à Cousset. Cagnard, Lucien, à Vallon.

*2^me cercle. Chef-lieu: Estavayer.*Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Renevey, Alphonse, à Estavayer.!
<i>1^{er} assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2^e »</i>	Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chaney, Alexandre, à Rueyres-les-Prés. Jemmely, Henri, à Estavayer.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, » Marmy, Emile »

*3^me cercle. Chef-lieu: Cugy.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Moret, Eloi, à Ménières.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2^e »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Aumont. Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	Vorlet, Elie, à Fétigny.
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

*4^me cercle. Chef-lieu: Surpierre.*Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>2^me »</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Suppléants.</i>	Thierrin, Louis, à Surpierre. Crausaz, François, à Villeneuve.
<i>Greffier.</i>	Dessarzin, Xavier, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Catillaz, Eugène, à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.*Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.!
<i>2^e »</i>	Berset, André, Villargiroud
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy.!
	Gillon, Henri, Chattonnaye.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissier.</i>	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi matin ; de la justice de paix ; le 1^{er} et le 3^e samedi après midi pour affaires civiles ; 2^e et 4^e samedi matin p^r affaires pupillaires.

Juge de paix. MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
 1^{er} *assesseur.* Menoud, Félicien, à La-Joux.
 2^e » Demièrre, François, à Billens.
Suppléants. Delabays, Bernardin, Châtelard.
 Schmutz, Jules, à Romont.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissiers. Sugnaux, François, à Billens.
 Ayer, Paul, à Romont.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
 1^{er} *assesseur.* Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
 2^e » Perriard, Pierre, à Blessens.
Suppléants. Perriard, Charles, à Rue.
 Gavillet, Jules, à Esmonts.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissier. Dougoud, Jacques, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Grand, Jean, à Semsales.
 1^{er} *assesseur.* Molleyre, Joseph, à St-Martin.
 2^e » Currat, Alexandre, au Crêt.
Suppléants. Dévaud, Nicolas, à Porsel.
 Suard, Amédée, à Progens.
Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
Huissier. Bard, Léon, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

Juge de paix. M. Gaudard, Pierre, à Châtel.

<i>1^{er} asesseur.</i>	MM. Monnard, Pierre, à Attalens.
<i>2^e »</i>	Villard, Célestin, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Chevalley, Georges, à Attalens.
	Tache, Louis, à Remaufens.
<i>Greffier.</i>	Perroud, Victor, à Châtel.
<i>Huissiers.</i>	Chaperon, Auguste, à Châtel.
	Millasson, Oscar, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 12 mars 1911

- MM. Weck, Ernest, syndic-président.
 Brulhart, Jean, vice-président.
 Weck, Romain.
 Menoud, Paul.
 Nouveau, Victor.
 Chassot, Auguste.
 Bardy, Jean.
 Folly, Fritz.
 Bettin, Henri.

Secrétariat communal

- MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.
 Kæch, François, secrétaire adjoint.
 Python, Félix, huissier communal.

Bureau de recensement

- MM. Arnoux, Constant, préposé.
 Schœnenweid, Jules, adjoint.

Commission des finances

- MM. Weck, Romain, président.
 Weck, Ernest.
 Bardy, Jean.

Employés

- Reyff, Bertrand, chef de service.
 Hartmann, Ludovic, caissier.
 Bæchler, Jean, secrétaire de l'impôt.
 Schacher, Jean, comptable.
 Oulevey, Etienne, expéditionnaire.

Inspecteur des forêts communales

- M. Gendre, Pierre.

Commission des écoles

- MM. Bettin, Henri, président.
 Schorderet, Auguste, vice-président.
 Fragnière, Etienne, »
 Girard, Raymond, professeur.
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.
 Conus, Jules, Rd chanoine-curé.
 Delaspre, Louis, imprimeur.
 Favre, Antonin, docteur médecin.
 Lampert, Ulrich, D^r professeur. ;
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé de ville.
 Brcillet, Frédéric, architecte.
 Dévaud, Eugène, D^r professeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Hug, Albert, directeur.

Médecin scolaire

D^r Charles Favre, médecin.

Inspecteurs scolaires.

Barbey, Firmin.
 Moser, Othmar.

Employé

Brasey, Louis, secrétaire.

Commission d'hygiène scolaire.

Bettin, Henri, président.
 Menoud, Paul, vice-président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Barbey, Firmin, inspecteur.
 Moser, Othmar, »
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
 Jungo, Léon, directeur des travanx.
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police

MM. Menoud, Paul, directeur.
 Weck, Romain, suppléant.

Employés

..... commissaire.
 Hayoz, Joseph, secrétaire.
 Bochud, Alexis, sergent-planton.

Sergents de ville.

MM. Gendre, Philippe.
 Repond, Laurent.
 Renevey, Henri.
 Heimo, François.

Publicateur.

Bochud, Alexis.

Affichage.

Société générale d'affichage, Genève,
 agence Haassenstein et Vogler, rue du Tir, 6.

Hallier

.

Commissionnaires

MM. Chappuis, Pierre.
 Wæber, Louis.
 Henseler, François.

Contrôle des assurances mobilières

MM. Bardy, Jean, préposé.
 Nouveau, Victor, suppléant.

Commission de santé

MM. Menoud, Paul, président.
 Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.

Physiciens de ville

MM. Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, »

Sages-femmes pensionnées

M^{mes} Winkler, née Thalmann.
 Vonlanthen, née Page.
 Villard, née Droux.
 Jendly, Marie.

Direction des cimetières

MM. Menoud, Paul, directeur.
 Brulhart, Jean, suppléant.

Surveillants des cimetières

MM. Mivelaz, François, Gambach.
 Python, Louis, St-Léonard.

Commission de l'Edilité

- MN. Brulhart, Jean, président.
 Menoud, Paul.
 Bettin, Henri.

Employés

- Jungo, Léon, directeur des travaux.
 Robert, Louis, chef de la voirie.
 Sutorius, Joseph, secrétaire.

Tutelles et curatelles

- MM. Folly, Fritz, préposé.
 Bardy, Jean, suppléant.

Commission de l'impôt

- MM. Bardy, Jean, président.
 Reynold, Alphonse.
 Fragnière, Charles.
 Perriard, Antoine.
 Schubel, Otto.
 Chollet, Ignace.
 Glasson, Alphonse.

Employé

- M. Bæchler, Jean, secrétaire.

Commission du gaz

- MM. Folly, Fritz, président.
 Brulhart, Jean, vice-président.
 Weck, Romain, conseiller communal.
 Crausaz, Simon, ing.-géomètre.
 Kern, Jules, ingénieur.
 Musy, Maurice, professeur.
 Ræmy, Joseph, professeur.
 Lapp, Guillaume, pharmacien.
 Chiffelle, Aimé, négociant.

Employés

- Schaller, Joseph, directeur.
 Burgisser, Pierre, comptable.
 Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.
 Kæch, François, secrétaire.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Chassot, Auguste, président.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Kaiser, Adolphe, comptable.

- MM. Challamel, Victor, caissier.
 Muller, Léon, ancien directeur.
 Weck, Hippolyte, banquier.
 Thalmann, Barthélemy, entrepreneur.
 Boccard, Alphonse, à Villars.
 Desbiolles, Aloys, comptable.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire, caissier.
 Kæch, François, secrétaire.

Commission du feu

- MM. Menoud, Paul, président.
 Bardy, Jean, vice-président.
 commandant.
 Christinaz, Alphonse, capitaine-adjutant.
 Bodevin, Joseph, entrepreneur.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Thalmann, Barthélemy, entrepreneur, suppléant.
 Winkler, Jules, entrepreneur, suppléant.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. commandant.
 Christinaz, Alphonse, capitaine-adjutant.
 Goetschmann, François, quartier-maître.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comte, Louis, capitaine-médecin.
 Dubois, Adrien, lieut., ingénieur-électricien.
 Dreyer, Arnold, 1^e compagnie.
 Wenger, Jean, 2^e compagnie.
 Thurler, Eugène, 3^e compagnie.
 Kæser, Casimir, 4^e compagnie.
 Bardy, Eugène, 5^e compagnie.
 Claraz, Fernand, lieut. compagnie de sauvetage.
 Zurkinden, Pierre, comm. du corps de sûreté.
 Winkler, Jules, lieut. »
 Desbiolles, Aloys, adjudant.

Commission générale des secours

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Chassot, Auguste, »
 Weck, Philippe, rentier.
 Galley, Arthur, imprimeur.
 Esseiva, Max, négociant.

- MM. Reynold, Alphonse, rentier.
 Pilloud, Emile, négociant.
 Weck, Paul, docteur-médecin.

Employés

- Gottrau, Georges, receveur.
 Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
 Boccard, Henri, administrateur.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Direction de la Régie.

- MM. Weck, Romain, directeur.
 Chassot, Auguste, suppléant.

Employés

- Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
 Reyff, Bertrand, receveur.
 Delpech, Ignace, commis.
 Kessler, Jules, commis.
 Python, Félix, secrétaire.
 Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Ræmy, Charles, aumônier.
 Schaller, Jean, docteur-médecin.
 Cuony, Xavier, docteur-médecin.
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
 Ræmy, Auguste, économiste.
 Boccard, Henri, administr. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM. Nouveau, Victor, président.
 Chassot, Auguste, suppléant.
 Weck, Paul, docteur-médecin, vice-président.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Bornet, Jean, Rd chanoine, curé de ville.
 Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.
 Nidegger, Jean, ancien négociant.
 Schneuwly, Joseph, négociant.
 Python, Félix, huissier.
 Winckler, Jules, entrepreneur.

Employés

- Gendre, Ernest, économiste.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
Folly, Fritz, conseiller communal.
Bornet, Jean, Rd curé.
Fragnière, Etienne, imprimeur.
Cuony, Xavier, docteur médecin.
Gendre, Francis, receveur.
Boccard, Alphonse, rentier.
Daguet, Léon, directeur.
Vonderweid, Marcel, inspecteur forestier.

Employés

- Hug, Albert, directeur.
Schneuwly, Henri, caissier.
Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
Fragnière, Joseph, supér. du Séminaire, v.-présid.
Bornet, Jean, Rd curé.
Bourgknecht, Louis, avocat.
Gottrau, Ernest, notaire.
Esseiva, Léon, R^m Prévôt
Schorderet, Auguste.

Employé

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

Commission du Technicum.

- MM. Weck, Romain, conseiller communal, délégué.
Nouveau, Victor, » »

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.

Comité.

- MM. Eggis, Adolphe, président.
Bise, Emile, premier, vice-président.
Buman, Henri, second »
Rämy, Tobie, bibliothécaire.
Weck, Henri, trésorier.
Poffet, Joseph, secrétaire.

Commission des livres.

- MM. Diesbach, Max ; Reichlen, François ; Schorderet, Auguste ; Fragnière, Etienne.
-

ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC**BANQUE CANTONALE****Conseil de surveillance**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet, président.
 Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat, vice-président.
 Musy, Jean, directeur des finances.
 Sallin, Jules.
 Grolimond, Joseph, vice-pr. du tribun., à Fribourg.
 Schmidlin, directeur, à Fribourg.
 Mayer, Paul, négociant.

Conseil d'administration.

- MM. Figi, Jean, directeur, président.
 Gottrau, Philippe.
 Vicarino, Eugène, négociant.
 Wuilleret, Charles, préfet.

Personnel.

- MM. Figi, Jean, directeur.
 Macherel, Ernest, caissier.
 Sattler, Ch, chef comptable.
 Æpli, Otto, fondé de pouvoirs.
 Duc, Léon, caissier des titres.
 Monney, Jos. ; Bæriswyl, Emile ; Schneider, Charles ;
 Schupbach, Adolphe ; Hangartner, Walther ; Benz, Carl ;
 Rotzetter, Jos., employés ; Vaucher, Jules, encaisseur.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Paul, à Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Mesey, Hans, à Morat.
 Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.
 Schwab. Gottlieb. à Chiètres.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE**Conseil de surveillance.**

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Diesbach, Max, colonel, cons. nat., vice-président.
 Musy, Jean, cons. d'Etat, directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Kæser, Arnold, négociant.
 Daler, Léon, banquier.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat.

MM. Biadi, Joseph, censeur.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Muller, Léon, ancien directeur.
 Cuony, Xavier, docteur-médecin.
 Hertling, Léon, architecte.
 Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat.
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.

Direction.

MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Kolly, Pierre, administrateur suppléant.
 Blancpain, Paul » »

Employés.

Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^a »
 Sauser, Antonin, correspondant.
 Fæssler, Joseph, 1^{er} expéditionnaire.
 Blanc, Henry, 2^e »
 Sterroz, Léon, 3^e »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

MM. ; Bulet, sous-directeur hypothécaire ;
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur commercial ;
 Philipona, Joseph, secrétaire.

Comité d'administration.

MM. ; Python, conseiller d'Etat ; Cardinaux,
 conseiller d'Etat ; E. Emery, trésorier ; Bulet, sous-di-
 recteur ; Hoffmann, J.-G., sous-directeur ; J. Philipona,
 Fribourg, secrétaire. Le Président du Conseil assiste aux
 séances, avec voix consultative.

Conseil d'administration.

MM. Musy, directeur des Finances du canton, président.
 Bulet, directeur, à Estavayer.
 Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.
 Chatton, Isidore, notaire, à Romont.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Zurkinden, Jean, député, à Guin.
 Chervet, Louis, à Praz.
 Genoud, Oscar, avocat, syndic de Châtel-St-Denis.
 J. Philipona, Fribourg, secrétaire.

Censeurs.

- MM. Morard, président, à Bulle.
 Buclin, Léon, greffier, à Fribourg.
 Grolimond, Joseph, à Fribourg.

Contrôleur des opérations de la Banque

M. Philipona, Joseph, à Fribourg.

Fondés de pouvoirs

- MM. Bullet, Albert, sous-directeur.
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur.
 Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.
 Audergon, Jules, caissier des titres.
 Birbaum, Joseph, 1^{er} caissier des espèces.

Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.
 F. Donzallaz, à Romont.
 H. Derron, à Morat.
 J. Philipona, à Châtel.
 A. Francey, à Cousset.
 Zbinden, David, à Tavel.
 A. Francey, Estavayer-le-Lac.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Späth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaille, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrotter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max, à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion-Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chatagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarlod.

SINGINE. Äby, Jean, à Tavel. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bösingen. — Tröcler, Jacques, à Wunnswyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Egger, Jean, à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevilles. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, à St-Antoine. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. -- Duding, Michel, à Riaz. -- Gremaud, Pierre, à Echarlens. -- Philipona, Firmin, à Vuippens. -- Romanens, Luc, à Sorens. -- Bovigny, Léon, à Avry - devant - Pont. -- Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. -- Grandjean, Albin, à La-Roche. -- Passaplan, Aloys, à Hauteville. -- Blanc, Alfred, à Corbières. -- Repond, Pierer, à Villardvillard. -- Delatena, Edouard, à Botterens. -- Ruffieux, Alphonse, à Cré-suz. -- Meyer, Maxime, à Cerniat. -- Rime, Auguste, à Charmey. -- Buchs, Siegfried, à Bellegarde. -- Dématraz, Gratien, à Broc. -- Rime, Tobie, à Gruyères. -- Jaquet, Léon, à Estavannens. -- Raboud, Henri, à Grandvillard. -- Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont -- Castella, Dominique, à Neirivue. -- Beaud, Isidore, à Albeuve. -- F acheboud, Albert, à Lessoc. -- Gillet, Louis, à Montbovon. -- Gremaud, Constant, à Morlon. -- Ruffieux, Cyprien, à La-Tour-de-Trême. -- Despond, Pierre, à Vuadens. -- Borcard, Philippe, à Vaulruz. -- Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Mesey, Hans, à Morat. -- L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. -- Gassner, Jules, à Motier. -- Etter, Jacob, à Chiètres. -- Kung, Jean, à Buchillon. -- Pauchard, François, à Villarepos. -- Humbert, Félix, à Courtion. -- Folly, Arsène, à Courtaman. -- Hayoz, Joseph, à Cormondes. -- Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. -- Plancherel, Bêat, à Montbrelloz -- Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. -- Chassot, Jules à Bussy. -- Grand-gard. A., à Cugy. -- Chaney, Joseph, à Montet. -- Fontaine, Tertulien, à Fétigny. -- Morêt, Eloi, à Ménières. -- Broye, Florentin, à Nuvilly. -- Bur-gisser, Célien, à Murist. -- Rapo, Lucien, à Cheyres. -- Liardet, Aug. à Font. -- Carrard, Isidore, à Châtillon. -- Thierrin, Placide, à Praratoud. -- Fasel, Emile, à Vuissens. -- Joye, Louis, à Mannens. -- Francey, Pierre, à Montagny. -- Michel, Théodore, à Léchelles. -- Ducry, Charles, à Dompierre. -- Dubey, Edouard, à Domdidier. -- Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. -- Cantin, Louis, à Vallon. -- Dubey, Léon, à Gletterens. -- Delley, Albert, à Delley. -- Vollery, Naziance, à Aumont. -- Bise, Hippolyte, à Seiry.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. -- Péclat, Adrien, à Middel. -- Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. -- Page, Théodore, à Châtonnaye. -- Nicolet, Jacques, à Villarimboud. -- Rhème, Isidore à Lussy. -- Page, Pierre, à Orsonnens. -- Berset, Pierre, à Villarsviriaux. -- Gobet, Alphonse, à Massonnens. -- Perroud, Alphonse, à Berlens. -- Roch, Bernard, au Châtelard. -- Python, Louis, à Grangettes. -- Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. -- Mauron, Ernest, à Villaraboud. -- Demierre, Joseph, à Mézières. -- Sugnaux, M., à Billens. -- Conus, Théodore, à Sivrinez. -- Bosson, Ant., à Ursy. -- Conus, François, à Rue. -- Pache, Pierre, à Promasens. -- Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis. -- Savoy, Paul, à Attalens. -- Tache, Maurice, à Remaufens. -- Gaudard, Alphonse, à Semsales. -- Sauteur, Jean-Félicien, à St-Martin. -- Dévaud, Nicolas, à Porsel. -- Grandjean, Ernest, au Crêt. -- Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES SUISSE

Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :
Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.
Hors du rayon » 10 » » 20 »

b) Cartes postales simples 05 cent.

Cartes postales doubles 10 »

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 02 cent. } Affranchissement
de 50 à 250 grammes 05 » } partiel
de 250 à 500 » 10 » } obligatoire.

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.

de 250 à 500 grammes 10 »

Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes:

Jusqu'à fr. 20 fr. —>15	de fr. 500 à 600 fr. —>70	
de fr. 20 à 100 » —>20	» 600 à 700 » —>80	
» 100 à 200 » —>30	» 700 à 800 » —>90	
» 200 à 300 » —>40	» 800 à 900 » 1>—	
» 300 à 400 » —>50	» 900 à 1000 » 1>10	
» 400 à 500 » —>60		

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Affranchissement: comme pour les lettres recommandées:

Rayon local (10 kil.) 15 cent. Hors rayon 20 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis fr. —>15	}	Non affranchis 10 cent. en plus.
de 500 à 2500 » » » —>25		
de 2500 à 5 kilogr. » » » —>40		
de 5 à 10 » » » —>70		
de 10 à 15 » » » 1>—		
de 15 à 20 » » » 1>50		

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, jusqu'à 300 fr. de valeur, une surtaxe de 5 cent.; de 300 fr. à 1000 fr., 10 cent.; et au-delà, pour chaque 1000 fr. en sus, 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants: jusqu'à 10 fr. de remboursement, 10 cent.; de 10 à 50 fr. 20 cent.; de 50 à 100 fr., 30 cent.; au-delà, chaque 100 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

Taxes : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25=25 cent.

b) Pour les autres pays : Par f. . 50=25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour l'Espagne et quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Crète, Danemark, Egypte, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée.

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie : maximum 10000 francs ; pour Ceylan, (maximum fr. 3000) ; pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000) ; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Russie, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger.

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, à Bengasi, Scutari et Durazzo, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (1,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. par 100 fr., les prélèvements 5 cent. par 1000 fr. (5 cent. en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste** sont ouverts, pendant la semaine en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir; et, en hiver (soit du 1^{er} octobre au 31 mars) de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le **dimanche**, l'**Ascension**, la **Fête-Dieu**, le *bureau principal* et la *succursale* :

De 10 à 12 heures.

Les offices à Pérolles, à Beauregard et à la Neuveville restent fermés. Les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux sont fermés à 7 heures du soir.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 cts. au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 30 cent. par envoi, on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux ferment à 7 heures de soir.

Saison d'été 1^{er} avril-15 octobre; hiver: 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1^{er} octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours; la succursale, de 10 heures à midi.

LE SACRE

DE MONSEIGNEUR ANDRÉ BOVET

Il y a plus de soixante ans que Fribourg n'avait plus été témoin de l'imposante cérémonie que constitue une consécration épiscopale et c'est avec une religieuse impatience que la population de notre ville attendait l'aube du 13 février 1912 pour voir se dérouler dans ses murs les différentes phases de ce joyeux événement.

Dès la veille, l'animation était grande dans les rues par où devaient passer les cortèges. Comme aux grands jours, édifices publics et maisons particulières sont pavés et ornés. La façade de la Maison de ville se distingue par sa riche parure de plantes vertes au milieu de laquelle brille une très belle croix aux couleurs de la ville et portant la devise du nouvel Evêque : *In cruce salus*. Le vieux tilleul surmonté du drapeau fédéral flottant à la brise a reçu une ornementation originale du meilleur goût. Le coup d'œil d'ensemble est superbe, la soirée est belle et promet un beau lendemain. A 6 heures, toutes les cloches de tous les clochers se mettent en branle et, à cet instant, tous les esprits s'unissent dans la même pensée joyeuse : Nous avons un nouvel évêque.

A la nuit tombante une gigantesque étoile électrique s'allume sur le sommet de la tour de Saint-Nicolas. Elle brille longtemps dans la nuit sombre.

Dès le lendemain matin la foule est grande dans les rues. De toutes les directions des files de campagnards sur des véhicules de toutes formes, sur des chars pavoisés ou à pieds arrivent et avec les foules de visiteurs que déversent les trains donnent une animation extraordinaire. C'est à travers une foule compacte qu'à 9 h. 30 m. tout le clergé accompagnant le chapitre de Saint-Nicolas son prévôt en tête, quitte l'église de Saint-Nicolas pour chercher à la Maison épiscopale le nouvel évêque.

A l'instant où Mgr. Bovet franchit le seuil de l'évêché, toutes les cloches de la ville se mettent en branle et le cortège descend majestueux la rue de Lausanne. Ce cortège est ainsi composé : Le clergé de la ville auquel s'étaient joints tous les ecclésiastiques venus des paroisses du diocèse soit, en tout, 250 ecclésiastiques dont une soixantaine de religieux et cent-quatre-vingt-dix prêtres séculiers en surplis ; MM. les doyens au nombre d'une dizaine ; les prélats, protonotaires apostoliques, Mgr Kleiser, Mgr Thierrin et Mgr Currat, ancien vicaire général ; les deux vicaires généraux du diocèse M. Carry et M. Colliard, lesquels précèdent le Chapitre de Saint-Nicolas ; MM. les Rmes prévôts Esseiva de Saint-Nicolas et Segesser de Lucerne. Puis vient le groupe imposant des évêques qui attire tous les regards. Ce sont :

Mgr Peri Morosini, évêque d'Arca, administrateur apostolique du Tessin ; Mgr Schmid de Grüneck, évêque de Coire ; Mgr Campistron, évêque d'Annecy ; Mgr Bovet, évêque élu et préconisé de Lausanne et Genève, précédé d'un diacre portant la Bulle pontificale et suivi des deux évêques assistants, Mgr

Joseph Abbet, évêque de Bethléem et Abbé de Saint-Maurice et Mgr Stammler, évêque de Bâle et Lugano ; enfin le consécrateur, Son Excellence Mgr Jaquet, archevêque de Salamine. L'évêque de Saint-Gall est représenté par le doyen du Chapitre de sa cathédrale, M. le chanoine Muller.

Les Gardes Suisses et les gendarmes assuraient le service d'ordre du Cortège.

Pour la cérémonie proprement dite du Sacre notre vieille cathédrale offrait un coup d'œil superbe. Les oriflammes aux couleurs des cantons, les draperies rouges à franges d'or, les fleurs, la verdure, les chapes et ornements sacerdotaux aux broderies d'or et d'argent et, répandue sur le tout, la lumière irréaliste tamisée par les rutilants vitraux de Meehofer, tout cet ensemble donnait à la scène un cachet de grandeur qui a frappé tous les assistants. C'est au milieu de ce décor magique que se sont déroulées les cérémonies du sacre minutieusement décrites dans un opuscule mis à la disposition de tous les assistants.

Sur la grille du cœur se détachent les armoiries de Mgr André Bovet et plus bas celles de Son Excellence Mgr l'archevêque de Salamine accosté des armoiries des évêques assistants, Nosseigneurs de Bâle et de Bethléem. Devant la grille, au pied de l'autel de Saint Martin, s'étend une estrade recouverte de tapis ; du côté droit un autel provisoire a été érigé ; c'est celui où l'évêque élu commencera la célébration du saint Sacrifice. A gauche de l'autel de Saint Martin se dresse un trône avec baldaquin.

Aux premiers bancs, du côté droit de la nef, ont pris place les membres des trois gouvernements



Monseigneur André Bovet

de Fribourg, de Vaud et de Neuchâtel escortés de leurs huissiers drapés dans leurs manteaux aux couleurs de leurs cantons respectifs et portant la masse d'argent ou de vermeil. Puis viennent le Tribunal cantonal, le Ministère public, le Grand Conseil, les membres de la députation fribourgeoise au Conseil national ; une délégation des députés catholiques du Grand Conseil de Genève ; les préfets, le Tribunal de la Sarine, le conseil communal de Fribourg, la justice de paix, les conseils paroissiaux de la ville.

Au côté gauche se placent les prélats et les doyens conviés à la cérémonie, puis la parenté du nouvel évêque, les autorités paroissiales et communales d'Autigny et d'Auboranges, une délégation des autorités paroissiales de Neuchâtel ; le recteur et le Sénat académique de l'Université, de nombreuses délégations des communautés, des confréries, des associations et des instituts. Au fond de la nef se déploient les drapeaux de soixante sociétés de Fribourg et du dehors. La masse des fidèles remplit le bas côté droit de l'église.

Et maintenant se déroulent les cérémonies du sacre, somptueuses et magnifiques, ponctuées aux moments importants par la grande voix du canon qui tonne sur les hauteurs de Lorette. Grâce à l'irréprochable organisation tout se suit avec un ordre parfait, conformément au programme fixé, sans confusion et à 11 h. $\frac{3}{4}$, après la bénédiction solennelle donnée par le nouvel évêque, le cortège se reforme pour l'acte final qui se passera sur la grande place devant le convict Albertinum.

Le canon tonne, les cloches sonnent à toute volée,

les portes de la collégiale s'ouvrent toutes grandes, le groupe des évêques apparaît sous le porche, la foule se presse compacte débordant de toutes les rues pour recevoir la bénédiction du nouvel évêque et le cortège se met en marche dans l'ordre suivant :

Une section d'infanterie ouvre la marche devant la croix de la paroisse et l'*Union instrumentale* marque le pas devant les garçons des écoles primaires et de l'Ecole professionnelle.

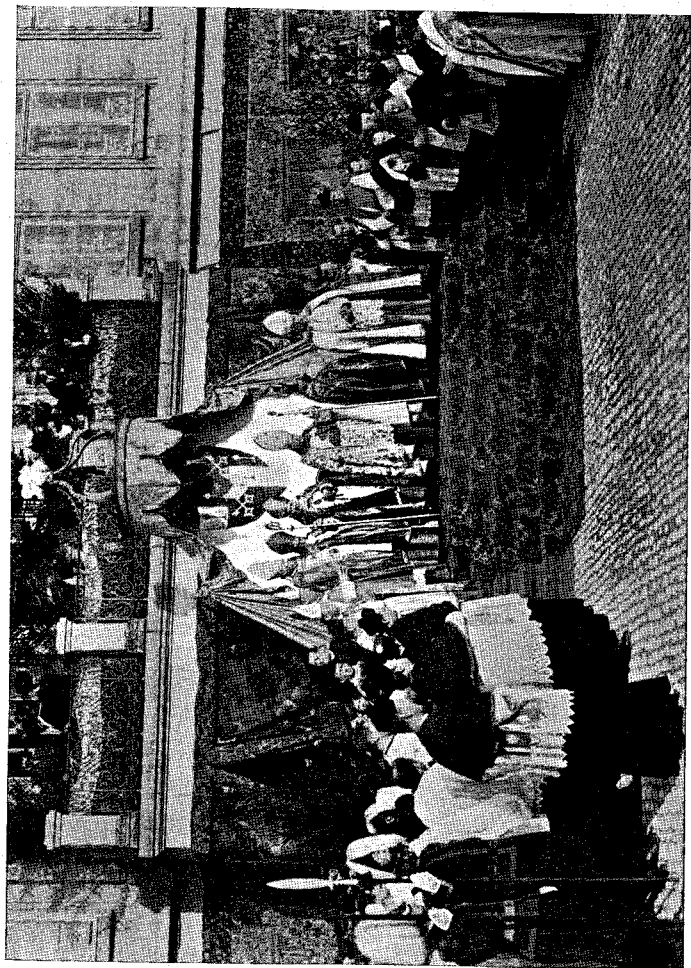
La Concordia est en tête des élèves de l'orphelinat, des écoles primaires des filles et des divers pensionnats et instituts de la ville. Vient ensuite la Confrérie du Saint-Sacrement, le Technicum, l'institut agricole de Pérolle, Grangeneuve, école d'Hauterive, collège St-Michel ; les étudiants suisses avec leur drapeau central, puis la *Lémania* de Lausanne, la *Salevia* de Genève, l'*Allemania*, la *Sarinia*, la *Léonina* de Fribourg, l'*Academia*, la *Teutonia*, les *Belles-Lettres*, la *Columbia*, la *Marcomannia*, le corps professoral de l'Université au complet. Venaient ensuite les délégués de l'Association populaire catholique avec son président central, M. Pestalozzi-Pfyffer.

La Musique de Landwehr ouvrait la seconde partie du cortège avec le commandant du bataillon 17 et son adjudant à cheval, une section d'infanterie et les délégués de la Société fribourgeoise des officiers en grande tenue, au nombre d'une quinzaine. Puis, dans l'ordre indiqué plus haut, le clergé régulier et séculier, les prélats, le Chapitre de Saint-Nicolas et NN. SS. les évêques. Suivait ensuite la colonne imposante des autorités civiles : le conseil d'Etat de Fribourg au complet avec MM. les juges fédéraux

Gottofrey et Perrier ; les délégués du gouvernement de Vaud MM. Etier, vice-président du Conseil d'Etat et Cossy et pour Neuchâtel MM. Pétavel, vice-président et Calame. Ces délégations étaient accompagnées de leurs huissiers aux couleurs de leur canton, les délégués des catholiques de Genève, parmi lesquels M. Ody, conseiller national. Le Tribunal cantonal fribourgeois et les représentants du ministère public allaient à la suite des délégations officielles venues du dehors. Le Grand Conseil du canton (environ 80 membres) ; les préfets des districts ; le tribunal de la Sarine ; le Conseil communal de Fribourg ; le conseil paroissial de Saint-Nicolas ; les conseils paroissiaux des rectorats ; la parenté du nouvel Evêque et ses condisciples de classes ; quinze prêtres originaires de la paroisse d'Autigny ; les délégués du Conseil paroissial de Neuchâtel.

Enfin, la *Musique de Guin* marchait en tête des délégations des diverses sociétés dont une soixantaine au moins étaient représentées avec leurs drapeaux.

L'imposante colonne débouche et s'aligne en un interminable défilé, sur la place en face du Convict Albertinum, devant lequel on avait élevé une estrade recouverte de tapis et ornée de tentures et de fleurs. Sur cette estrade prennent place les évêques au milieu desquels l'évêque de Lausanne et Genève avec la crosse et la mître et le clergé se range des deux côtés de l'estrade. Notre photographie représente ce moment, mais ce qu'elle ne représente pas, c'est la foule compacte qui remplit jusque dans ses recoins les plus reculés la place qui est la plus grande de



notre ville, en face des Alpes et éclairée par un radieux soleil. C'était un coup d'œil magnifique, un chatoyement de couleurs, d'uniformes bariolés, de drapeaux flottant au vent. Cependant un grand silence s'établit pour la bénédiction solennelle donnée par l'évêque du diocèse ; toutes les têtes se courbent et cet acte final clôt la cérémonie. La foule s'écoule mais dans toute la ville l'animation est grande.

Mgr Bovet avait invité à un banquet à l'Hôtel Suisse les représentants des principales autorités civiles et ecclésiastiques présents à la fête. Il y avait en tout une soixantaine d'invités. Le ton des discours prononcé à ce banquet fut empreint de la plus grande cordialité et dominé par une note de paix confessionnelle. On y entendit successivement Monseigneur Jaquet, archevêque de Salamine ; Mgr Bovet, évêque de Lausanne ; M. Décheaux, président du Conseil d'Etat de Fribourg ; M. Etier, vice-président du Conseil d'Etat de Vaud ; M. Pettavel, vice-président du Conseil d'Etat de Neuchâtel ; M. Ody, conseiller national à Genève ; M. Gariel, recteur de l'Université de Fribourg.

Le soir il y eut illumination de la ville haute et spécialement de la belle esplanade dite « des Places » concert donné par la Société de chant et la Musique de Landwehr, feu d'artifice et, peu à peu, la ville reprit son calme.

Nous empruntons, pour finir, à notre savant héraldiste, M. Dubois, ces quelques notes sur les évêques de Lausanne :

« Mgr Bovet est le soixante-treizième évêque qui monte sur le siège épiscopal de Lausanne depuis le VI^e siècle. Parmi les premiers évêques se trouve

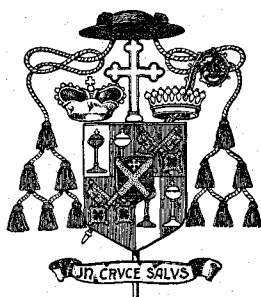
Marius ou saint Maire, qui transporta le siège de l'évêché d'Avenches à Lausanne. Les plus illustres successeurs de Marius furent saint Prothais, saint Amédée, saint Boniface. Le pape Jules II fut aussi évêque de Lausanne.

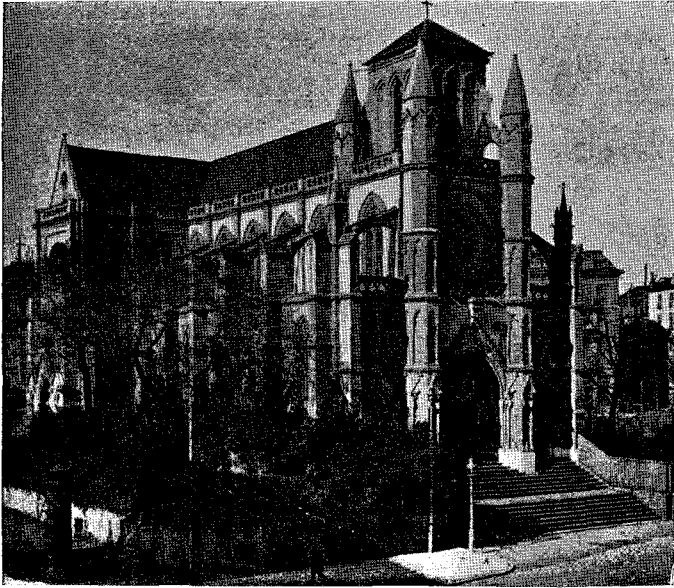
Chassés de Lausanne au moment de la réforme, les évêques restèrent longtemps sans résidence. Ils se fixèrent définitivement à Fribourg dès le dix-septième siècle.

Les armoiries de Mgr Bovet que nous reproduisons plus loin ne diffèrent de celles de ses prédécesseurs que par le petit écusson central qui porte ses armes personnelles. Les quartiers 1 et 4 portent : *parti d'argent et de gueules à deux ciboires de l'un en l'autre*, qui est l'évêché de Lausanne, et au 2 et 3 : *de gueules à deux clefs posées en sautoir d'or*, qui est l'évêché de Genève. Ces deux évêchés ont été réunis en 1819. Le chapeau avec ses cordons et ses trois rangs de houppes, ainsi que la croix et la crosse, sont les insignes épiscopaux. La couronne de prince du Saint Empire romain, à gauche, rappelle que les évêques de Lausanne furent revêtus de ce titre dès la fin du royaume de Bourgogne (1032), ils furent alors investis des droits régaliens et portèrent toujours ce titre dès lors. La couronne de comte, à droite, rappelle que les évêques de Lausanne sont comtes de Vaud, comté qu'ils reçurent en 1011, du roi Rodolphe III de Bourgogne ; mais dès l'établissement de la domination de Savoie sur le pays de Vaud, les droits conférés par ce titre ne s'étendirent plus qu'au domaine temporel de l'évêque, et, dès le XV^e siècle, ce titre fut transformé en celui de comte de Lausanne,

que les évêques de ce diocèse ont toujours porté dès
lors malgré la perte de leurs terres en 1536.

L'évêque actuel est le cinquante-septième comte
de Lausanne.



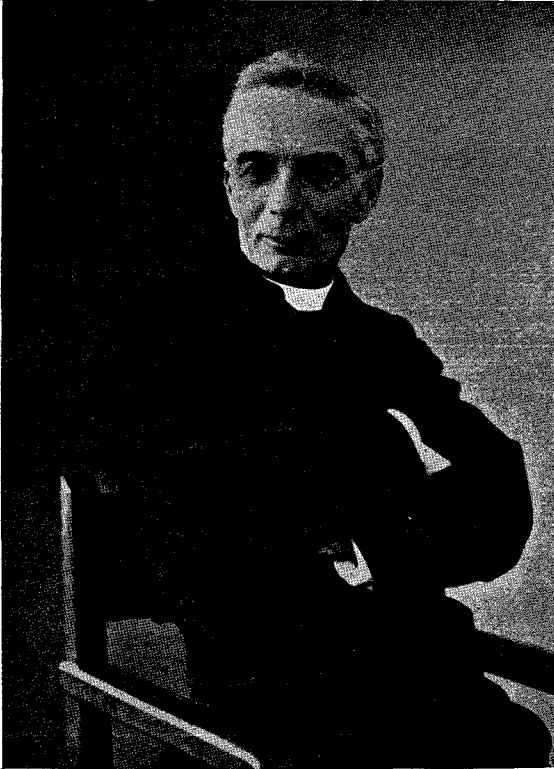


M. LE VICAIRE GÉNÉRAL CARRY ET L'ÉGLISE NOTRE-DAME A GENÈVE

En raison des anciennes relations qui l'attachaient à notre ville et des nombreuses amitiés qu'il entretenait parmi nous, M. l'abbé Eugène Carry a sa place marquée ici et ce nous est un devoir de consacrer à sa mémoire un souvenir reconnaissant pour l'intérêt qu'il a toujours pris à notre vie fribourgeoise.

Originaire du canton de Genève, d'une localité située à l'extrême frontière, la Croix de Rozon, il

fit ses études classiques à la Roche-sur-Foron, en Savoie, puis à Dôle, où il passa son baccalauréat ès lettres avec distinction. De 1870 à 1875, il fit



sa théologie au Grand Séminaire de Fribourg. Il y fut un élève remarquable.

Il passa quelque temps à Innsbruck et fut ordonné prêtre à Fernex par Mgr Mermillod. Peu de temps après, il fut désigné comme vicaire à

Carouge et il fonctionna en cette qualité jusqu'en 1877. Son état de santé toutefois inspirait des inquiétudes et sur les indications du médecin, il dut se décider à faire un séjour plus ou moins prolongé dans le Midi. C'est vers Rome qu'il se dirigea. Il y consacra les loisirs qui lui étaient imposés à la continuation de ses études et, après deux ans, il prenait son grade de docteur en théologie.

En 1881, il est de retour à Genève. Il élit son domicile à la rue des Granges dans la paroisse du Sacré Cœur et il se consacre dès lors à une quantité d'œuvres qui, sous son action diligente, prospèrent et font un bien considérable.

Pour se rendre compte de son action à Genève, à partir de cette époque et de la place tout à fait exceptionnelle qu'il a occupée dans la vie publique genevoise il n'y a qu'à parcourir les longues colonnes que les journaux de toutes nuances, de toutes confessions lui ont consacrées, faisant sans restriction son éloge, exprimant tous les plus sincères regrets. Jusque dans le journal *le Figaro* de Paris, nous trouvons la même note sous la plume de M. Julien de Narfon :

« C'est une perte, dit-il, non pas irréparable, s'il est vrai qu'il n'y a pas d'homme nécessaire, mais très grande et très douloureuse que viennent de faire le clergé et les fidèles du canton de Genève, dans la personne de M. l'abbé Carry, leur vicaire général, dont nous annoncions hier la mort. Je ne pense pas que, de beaucoup de prêtres, on puisse dire qu'ils ont mieux servi l'Eglise, et dans un poste plus difficile, et dans des conjonctures plus délicates, avec plus de vrai zèle, plus de largeur

d'esprit et plus de charité que cet ecclésiastique aimable et éminent auquel les protestants eux-mêmes ne refuseront l'hommage ni de leur respect, ni de leurs regrets.»

Rien de plus vrai. En effet, les grands quotidiens, comme le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* aussi, pour ne citer que ceux-là ont fait ressortir éloquemment la bienveillance et l'ardent patriotisme du regretté défunt.

De ce patriotisme, nous en trouvons encore la preuve éloquente dans le passage ci-après de son Testament spirituel daté déjà du 22 Septembre 1908 où il dit :

« Sur le seuil de l'éternité, en face de Dieu qui va me juger, je tiens à déclarer que je demeure fidèle à toutes les idées de justice, de liberté et de progrès, mots un peu vagues sans doute mais dont le sens est assez clair pour tous ceux qui m'ont connu, entendu et lu. J'ai toujours été un fils dévoué de mon pays, un serviteur désintéressé de la démocratie chrétienne. Je n'ai jamais séparé toutes ces causes humaines de ma foi catholique et de mon devoir d'appartenir uniquement et totalement à mon Maître adorable, N. S. Jésus-Christ.»

C'est en 1907, au mois d'août, que Mgr Deruaz l'appela aux fonctions de Vicaire général pour le canton de Genève. Il n'eut, dans sa nouvelle dignité qu'à parachever les œuvres qu'il avait commencées comme simple abbé ; la plus marquante d'entr'elles fut la remise définitive de la célèbre église de Notre Dame aux catholiques de Genève. Pendant ces cinq dernières années, il a mené à bien la tâche qu'il s'était assignée : il a vu se produire l'égalité

civile et religieuse par la suppression du budget des cultes, la restitution de l'église de Notre Dame, la fondation de l'église de Ste Clotilde, l'acquisition de terrains pour la construction ultérieure de nouvelles églises et enfin l'union plus étroite du clergé et des fidèles.

En cinq ans, grâce en grande partie à son activité, disait un des catholiques marquants de Genève, nous avons vécu une période vraiment féconde. C'est à ce moment que la mort l'a frappé. La première cérémonie du culte catholique en l'église de Notre Dame de Genève fut celle des funérailles de l'abbé Carry, vicaire général. A cette impressionnante cérémonie assistait une foule qu'on a évalué à plus de cinq mille personnes. Mgr l'évêque du diocèse y prononça une allocution qui émut vivement l'auditoire. L'ensevelissement eut lieu à Compesière, où un monument, par souscription publique, va être érigé.

L. F.

LA NOUVELLE ÉCOLE DU QUARTIER DU BOURG

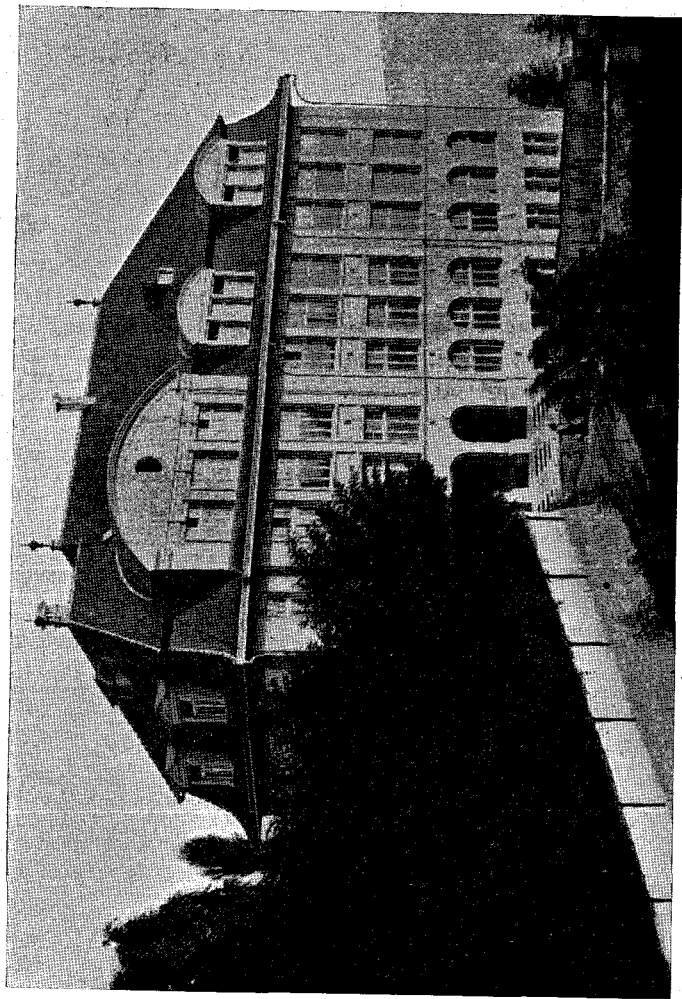
Un nouveau bâtiment scolaire vient d'être terminé à Fribourg, destiné à abriter les classes des garçons du quartier du Bourg disséminées jusqu'ici dans divers locaux et très mal placés. Le besoin devenait de plus en plus urgent de loger les enfants de ce quartier d'une façon plus convenable; depuis bien des années on y avait songé et divers projets avaient été étudiés par le Conseil communal et la commission scolaire. La grande difficulté était le choix d'un emplacement approprié et ce n'est qu'après des pourparlers et des démarches sans nombre que l'on s'est enfin arrêté à l'emplacement actuel, dans le voisinage du séminaire sur une parcelle de terrain achetée à l'Orphelinat. C'est une situation fort belle, très ensoleillée, dominant la ville et la contrée environnante et dans un quartier absolument tranquille.

Il n'est pas sans intérêt de rapporter les différentes phases de l'histoire de cette construction dont la période d'incubation a été particulièrement laborieuse et mouvementée.

Il faut se reporter cinq ou six ans en arrière. Le premier acte et le point de départ des démarches interminables qui ont eu lieu a été la décision du Conseil général du 24 janvier 1906 en vertu de laquelle le Conseil communal était chargé d'examiner la question du transfert des services judiciaires à la maison d'école des filles et la construc-

tion d'un nouveau bâtiment scolaire au quartier du Bourg. L'étude de cette importante question prit une année entière. Le Conseil communal qui avait demandé à son bureau de l'édilité en novembre 1906 un rapport sur les emplacements les plus favorables pour la nouvelle construction, communiqua sous date du 5 décembre de la même année son message au Conseil général. Les emplacements qu'il proposait étaient les suivants : l'ancienne imprimerie de Saint Paul à la rue de Morat, la propriété de la communauté protestante à la rue de Morat, le Palatinat, l'ancienne douane, derrière l'église de Notre-Dame et la parcelle de terrain à bâtir entre la rue et la route des Alpes.

Au vu de ce message, le conseil général nomma une commission chargée de présenter ses observations sur les emplacements proposés. Cette commission jeta son dévolu sur l'ancienne imprimerie de Saint Paul, à la rue de Morat, en y comprenant les jardins supérieurs attenants. Il paraît que le Conseil communal n'était guère enchanté de cette proposition, car deux ans se sont encore écoulés pendant lesquels soit le Conseil communal, soit la commission des écoles ont discuté longuement sans arriver à une solution définitive. En effet, cet emplacement présentait des difficultés assez sérieuses, telles que : construction d'énormes murs de soutènement, alors difficile, nécessitant la construction d'un escalier interminable, expropriations diverses et coûteuses. Entre temps de nouvelles idées se firent jour et un nouvel emplacement proposé, celui de la maison Diesbach, ancienne maison d'Affry, près du marché aux poissons. Dans le courant de l'année



La nouvelle école du quartier du Bourg, façade Sud

1909, le Conseil communal portait au budget un premier chiffre pour étude en vue de la construction de l'école et chargea le bureau de l'Edilité d'examiner en détail les divers emplacements proposés. De son côté, la Direction de l'Instruction publique fit également étudier la question et proposa l'emplacement du verger de l'orphelinat qui se trouve en contrébas du Séminaire et qui était occupé alors par les ateliers de M. Audergon menuisier.

Le 23 mai 1910, le Conseil communal, ayant pris connaissance du rapport qui lui était parvenu de la Direction de l'instruction publique, annonce au Conseil général que la Commission des écoles s'est prononcée en faveur du Palatinat, tandis que la seconde Commission du Conseil général opinait pour le verger de l'Orphelinat.

Mais les discussions n'étaient pas près de finir et les indécisions se prolongèrent encore. Dans sa séance du 21 juin 1910, le Conseil communal avait limité son choix aux quatre emplacements qu'il jugeait les plus favorables soit ceux de l'ancien manège — qui avait été incendié il y a un certain nombre d'années — du Palatinat, du verger de l'Orphelinat et du bâtiment actuel de l'Orphelinat. En outre, il décida de demander l'avis de trois experts étrangers, MM. Guhl à Zurich, Baudin à Genève et Meyer à Lausanne. Les experts se prononcèrent pour le Palatinat, mais, en même temps, ils suggéraient à l'autorité communale un projet grandiose et qui présentait au point de vue des facilités d'accès, de la situation, de l'hygiène et de l'esthétique des côtés séduisants mais qui avaient l'inconvénient de coûter quelques bons petits mil-

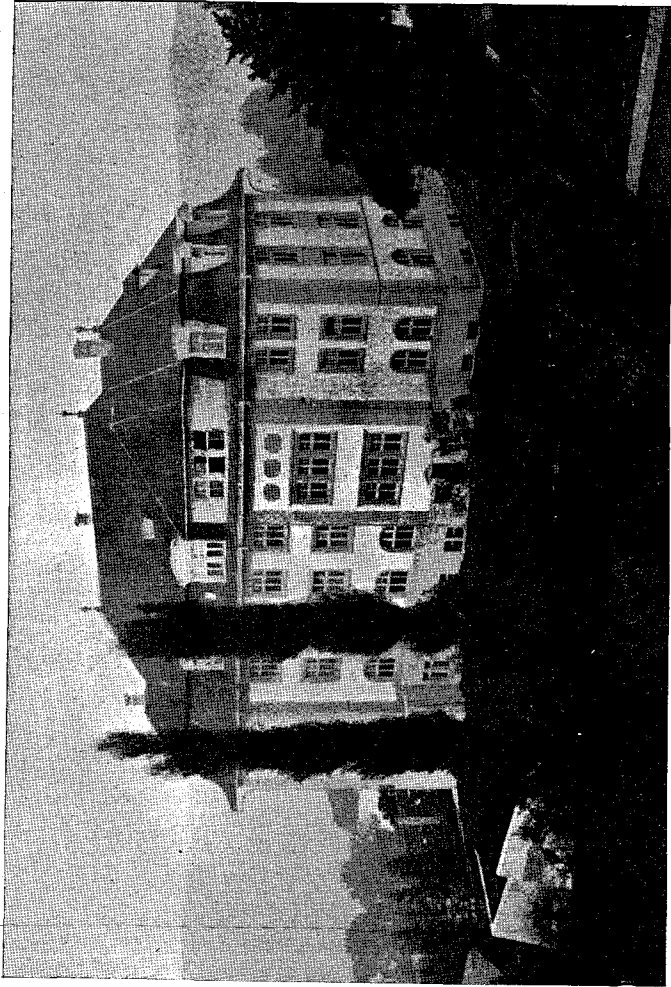
lions. Aussi on se contenta de proposer purement et simplement au Conseil général de se ranger à l'avis des experts. Ceci se passait le 19 août 1910.

Le Conseil général ne l'entendit pas de cette oreille et renvoya la chose au Conseil communal en adoptant le verger de l'Orphelinat et en rejetant le Palatinat.

Comme on le voit, on ne pourra pas accuser ici notre autorité communale d'avoir agi à la légère et de ne pas s'être surabondamment documentée. Ce n'est pas tout. Au cours des innombrables discussions auxquelles cette question a donné lieu, surgit un nouveau point de vue qui devait acheminer la chose vers sa solution définitive.

Jusqu'alors, il n'avait été question que de la construction d'un bâtiment unique destiné à abriter toutes les classes du quartier du Bourg, garçons et filles. Or, en étudiant spécialement le projet d'emplacement du Palatinat le Conseil communal se rendit mieux compte des grosses difficultés qu'il présentait : expropriation coûteuse, éloignement du centre, passage difficile de la porte de Morat et danger résultant en particulier de l'établissement prochain du tramway vers Saint-Léonard et Grandfey. Force fut donc de revenir au verger de l'Orphelinat et, comme la déclivité du terrain se prêtait mal à l'érection d'un édifice de grandes proportions, l'idée vint de faire deux constructions, une pour les classes de garçons au verger de l'Orphelinat et l'autre pour les filles sur l'emplacement de l'ancien manège.

Cette combinaison réunit tous les suffrages et, dans sa séance du 10 Novembre 1910, le Conseil général prit une décision définitive dans ce sens.



La nouvelle école du quartier du Bourg, façade Nord

Là dessus, le Conseil communal ouvrit un concours entre les architectes fribourgeois pour l'étude de ce groupe scolaire. Les divers projets présentés furent exposés dans la grande salle de la maison de justice et le public put en prendre connaissance. Le jury, chargé de les examiner était composé de MM. Weck, syndic de la ville de Fribourg, Buclin, président de la Commission des écoles, Schaller, architecte à Fribourg, Walter Joss, architecte à Berne, Baudin Henry à Genève et Jungo, chef du service de l'Edilité. Les trois projets primés furent ceux de MM. Spielmann, Andrey et Troller. C'est après ce concours que le bureau de l'Edilité fut chargé d'établir les plans définitifs des constructions et de diriger les travaux. Mais, comme il n'était guère possible d'élever deux bâtiments à la fois, on résolut de commencer par l'école des garçons au verger de l'Orphelinat. Ainsi se termina cette longue période d'incubation qui n'avait pas duré moins de cinq ans et demi.

Dès lors on se mit activement à l'œuvre et les travaux ont été conduits avec une célérité tout à fait normale, l'été de 1911 et l'hiver très doux qui a suivi ayant été du reste très favorables. La première adjudication des travaux qui comprenait la maçonnerie générale, le béton armé, la pierre de taille, la charpente, la couverture, la ferblanterie et le chauffage central eut lieu le 27 juin 1911. Les travaux de terrassement ont été exécutés en régie.

Enfin le 10 juillet 1911 les travaux ont commencé et ont été continués sans interruption jusqu'à achèvement complet. Il était bien entendu que ce

premier bâtiment, une fois terminé, on se mettrait immédiatement à l'œuvre pour la construction du second destiné aux classes de filles.

L'édifice qui vient d'être terminé se présente bien. L'architecture en est sobre, les proportions assez heureuses, la disposition intérieure spacieuse et confortable, les dégagements vastes et commodes, les salles grandes, élevées, magnifiquement éclairées et répondant à toutes les exigences de l'hygiène, de la propreté et d'une aération irréprochable ; enfin, comme nous l'avons dit au commencement, la situation est superbe, dominant un vaste panorama, loin des bruits de la grande circulation ! Le bâtiment comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, deux étages et un troisième mansardé. Au sous-sol sont aménagés les locaux destinés au service du chauffage central, combustible, bains douches, etc, cuisine scolaire avec réfectoire, locaux pour le concierge et une salle pour la commission des écoles qui est actuellement très nombreuse (18 personnes avec les deux inspecteurs et le médecin scolaire). Le rez-de-chaussée comprend les bureaux du secrétariat scolaire, la loge du concierge et trois salles de classe. Le premier et le second étage ont chacun quatre salles de classe et un local pour les maîtres et pour le matériel scolaire. Les mansardes comprennent trois salles de classe et le logement du concierge, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances.

L'école des garçons du quartier du Bourg est donc le troisième grand bâtiment scolaire que la ville de Fribourg aura édifié dans l'espace de dix ans, ce qui représente, avec l'ameublement, bien près d'un million de francs si ce n'est plus. Mais ces

sacrifices sont compensés largement par les avantages qu'en retirent la santé des enfants, les facilités de l'enseignement. Le côté éducatif n'est pas non plus à dédaigner dans ces constructions scolaires. L'enfant passant une partie de la journée dans des locaux clairs, bien aérés et très propres, où la moindre petite détérioration se remarque immédiatement sera moins porté à salir et à endommager salles, corridors et mobilier et le personnel enseignant aura moins de peine à faire prendre à la jeunesse confiée à ses soins des habitudes d'ordre, de respect de la propriété d'autrui, choses si nécessaires au sein des couches profondes de notre population.

La construction scolaire, inaugurée en 1912, à l'exécution de laquelle notre Edilité a voué tous ses soins, nous faisons un plaisir et un devoir de le reconnaître, constitue un nouveau progrès que nous saluons avec d'autant plus de satisfaction qu'il va recevoir son complément à brève échéance par l'édification de l'école des filles sur l'emplacement de l'ancien manège.

Disons encore, pour terminer que, vu la stagnation actuelle dans l'industrie du bâtiment, l'autorité communale a tenu à répartir les adjudications au plus grand nombre possible d'entrepreneurs et d'artisans de notre ville, ce qui est fort louable¹.

¹) Toute la documentation de cet exposé nous a été fort obligeamment fournie par le personnel du bureau de l'Edilité auquel nous adressons nos meilleurs remerciements. E. F.

JOURNALISME ET IMPRIMERIE MODERNES

A l'occasion d'une visite que firent les maîtres de l'école des imprimeurs de Berlin à l'imprimerie Ullstein u. Co en cette ville, le directeur technique de l'imprimerie en question fournit aux visiteurs des renseignements extrêmement intéressants sur l'organisation et l'outillage de cette immense officine, qui comprend deux divisions principales : la partie des travaux de ville et celle des journaux.

La partie de l'imprimerie qui compose et tire les journaux imprime les journaux suivants : la *Berliner Morgenpost*, la *Berliner Allgemeine Zeitung*, la *Berliner Abendpost* et la *Berliner Zeitung am Mittag*. On imprime chaque jour 750 000 exemplaires. La composition de ces journaux se fait au moyen de 32 machines à composer composant la ligne. Le tirage s'exécute sur 30 presses rotatives imprimant des formes de 64 pages avec une production annuelle d'un milliard et demi de feuilles d'impression. Pour la confection des plaques stéréotypiques on utilise trois appareils automatiques à stéréotyper qui peuvent fournir, selon les besoins, de 1500 à 2000 plaques stéréotypiques par jour, lesquelles sont livrées par la machine complètement prêtes pour les presses rotatives. La force est fournie par une installation centrale qui est de 1000 chevaux. Le service des transports de journaux se fait par 30 automobiles. Le courrier journalier apporté par la poste est environ de 6000 envois.

La partie de l'imprimerie destinée aux travaux de ville ne travaille pas pour le public, mais s'occupe uniquement des imprimés nécessaires à la maison. Les travaux les plus importants sont l'impression de journaux illustrés. La *Berliner Illustrierte Zeitung* à elle seule comporte une édition de 650 000 exemplaires terminés en trois jours et demi par 8 rotatives à illustrations. Les *Hausfrauen Blätter* sont imprimées sur rotatives à illustrations perfectionnées qui livrent les exemplaires, comprenant jusqu'à 80 pages complètement terminés avec couverture. Ils sont transportés automatiquement jusque dans les locaux d'expédition. La production est de 3000 à 5000 exemplaires par heure. Deux grandes salles de composition et une salle de machines comprenant 25 presses à plat ainsi qu'un grand nombre de presses à pédales servent à l'impression des bibelots, prospectus et réclames.

Un établissement complet de photogravure et de reproduction photomécanique ainsi que de galvanoplastie et stéréotypie, enfin des ateliers considérable de reliure viennent compléter cette énorme installation capable de répondre à toutes les exigences et qui peut se suffire absolument à elle-même, grâce à l'action simultanée de tous ces organes.

La surface occupée par les bâtiments est de 20 000 mètres carrés. Cette colossale entreprise occupe 4000 personnes et 200 téléphones mettent en communication les divers locaux entre eux et avec le public.

SAUTERELLES ET CIGOGNES

DANS LE SUD-AFRICAIN

Pendant le séjour prolongé que je fis au Transvaal, j'eus maintes fois l'occasion d'observer les migrations des sauterelles et les terribles ravages qu'elles peuvent exercer.

Les essaims de sauterelles faisaient ordinairement leur apparition vers la fin de l'été ou au commencement de l'hiver (il n'existe pas, au Transvaal d'automne proprement dit); l'importance de ces essaims était très variable. Parfois leurs colonnes s'étendaient sur un kilomètre de longueur et obscurcissaient le soleil, à tel point qu'on pouvait le regarder sans verre protecteur et qu'il apparaissait comme un disque d'un jaune mat; d'autres essaims étaient plus petits. Il y avait ce que l'on appelle des sauterelles *rouges* et des *grises* plus petites, toutes deux appartenant au genre *Pachytylus*. Tous les individus d'un même essaim étaient de la même espèce.

Aussi longtemps que ces essaims volaient, avec ce bruissement caractéristique bien connu, à une hauteur de 50 à 100 mètres, les inconvénients étaient

Cet article est traduit de l'allemand du journal le *Beobachter*. Son auteur, M. le Dr Pittet de notre ville qui a longtemps habité le Transvaal, en a déjà rapporté diverses études qui ont paru dans des journaux spéciaux et, en particulier, dans les *Etrennes fribourgeoises*. Il a bien voulu, cette fois encore, nous autoriser à traduire le présent article sur un sujet qui est d'actualité en Allemagne, à savoir la diminution des cigognes. E. F.

peu graves : on pouvait pour un moment travailler à l'ombre sans être trop incommodé par les déjections continuelles de ces dévorants insectes dont le sol aride du « Veld » ne pouvait que profiter.

Mais, il en était autrement lorsque cette nuée s'abattait sur les cultures. Très souvent alors la moisson tout entière était anéantie en quelques heures par ces innombrables et insatiables bestioles. Les abricotiers, les pêchers étaient complètement dépouillés de leurs feuilles ; les fruits mêmes n'étaient pas épargnés. J'ai vu de mes yeux des champs de maïs dont la récolte arrivait à maturité et dont les plantes atteignaient deux mètres de hauteur, totalement dévastés dans l'espace de trois heures, de telle sorte que l'on n'y voyait plus que des bouts de tiges ligneuses de 4 à 6 centimètres.

Heureusement les sauterelles s'abattent souvent dans le « Veld » où elles peuvent se repaître de l'herbe dure et à moitié desséchée qui atteint un demi-mètre de hauteur, sans causer d'autres dégâts. Dans un pays où les cultures n'occupent pas la centième partie de la surface du sol il y a de grandes probabilités en faveur de cette alternative. Le séjour dans les hautes herbes de ces steppes peut devenir parfois fatal à tout un vol de sauterelles.

Pendant les mois d'hiver (mai-août) le froid sur les hauts plateaux du Transvaal (1260 — 1600 mètres) est assez sensible, surtout avant le lever du soleil. Le thermomètre marque jusqu'à -4° . A cette basse température les sauterelles sont incapables d'aucun mouvement ; elles sont transies jusqu'à ce que le premier rayon de soleil vienne les réveiller, les réchauffer et les rendre aptes à poursuivre leur voyage.

Lorsqu'un Boer est parvenu à découvrir l'endroit où les sauterelles se sont abattues pour passer la nuit, il s'y rend de grand matin, une heure avant le lever du soleil et traîne par terre un torchon de paille enflammée autour de l'endroit occupé par les insectes engourdis. Le feu se communique bientôt à l'herbe sèche qui flambe et forme un cercle embrasé allant se rétrécissant de plus en plus. Les millions d'insectes, incapables de fuir, sont brûlés vifs et il ne s'en échappe presque point.

J'eus un jour l'occasion de voir dans la ferme de Groenlagte, un de ces brasiers qui avait fait son œuvre. C'était une tache noire d'un demi kilomètre carré environ qui se détachait sur le fond fauve du « veld » hivernal. Là gisaient des monceaux de sauterelles à moitié rôties dont le sol était, par places, complètement couvert. Sur ce terrain que les Bœrs appellent « brandplekk » tous les animaux domestiques du propriétaire s'étaient donné rendez-vous. Chevaux, vaches, ânes, chats, poules, pintades se régalaient de sauterelles avec un appétit superbe. Même les animaux sauvages étaient venus prendre part au festin. Déjà hors de portée de fusil, je vis s'envoler trois outardes (*neotis caffra*) puis quelques courlis de terre appelés dans le pays « dikkop » (*oedienemus capensis*) puis un couple de « bus-tards » (*tracheolitis Barrowii*) oiseaux ressemblants à la cannepetière. Des hautes herbes du veld avoisinant le terrain brûlé, 19 perdrix (*Francolinus Levaiillanti*) passèrent en quelques heures dans notre gibecière ; puis vinrent s'ajouter trois lièvres (*Lepus saxatilis*) et deux antilopes dites « steenbuch » (*Rhaphicerus campestris*), sans parler de nombreux qua-

drupèdes et oiseaux qui purent échapper au plomb meurtrier.

Même pour les hommes — surtout les nègres — les sauterelles sont un mets estimé. Les Cafres les sèchent sur des morceaux de tôle après leur avoir enlevé la tête et le corselet et en font une poudre qui a une certaine ressemblance avec le tabac à priser et qui constitue un aliment supplémentaire recherché qui s'ajoute au « porridge » de maïs journalier. Pour les Hottentots des déserts sablonneux du Gricqualand et du Namaraland habitués à une table des plus modestes, les années de sauterelles sont des époques bénies où l'on nage dans une abondance relative. Cette manne, tombée du ciel, donne une sorte d'embonpoint aux Hottentots qui sont d'ordinaire d'une maigreur phénoménale. Vers la fin de l'été, les femelles pondent 40 — 60 œufs qu'elles déposent dans la terre et dès les premières pluies d'octobre les larves non ailées éclosent. Ce sont ce que les Bœrs appellent les « voetgangers », les piétons.

Il semble que, chez ces animaux, l'instinct de la sociabilité se développe très tôt et à un haut degré, car, à peine sorties de l'œuf, on peut voir des quantités de ces larves rampantes se réunir en grandes troupes et ne plus se quitter. Une telle foule recouvre comme un tapis des ares et des ares du « veld ». Très souvent, dans le milieu surtout, ces larves se grimpent les unes sur les autres. Comme les premiers rangs dévorent tout ce qu'ils peuvent attraper, les suivantes sont obligées de monter sur le corps de leurs camarades pour trouver à se rassasier. C'est ainsi que se dessine un mouvement lent

et continu dans une certaine direction et ces dévorants insectes tracent sur le veld fauve des routes de 10 à 20 mètres de largeur où tout est rongé jusqu'à la racine.

Les larves sont naturellement beaucoup plus exposées à devenir la proie des divers animaux domestiques que les insectes ailés. Et ce ne sont pas seulement les mammifères et les oiseaux indigènes de toutes sortes qui s'en régalent, mais encore des troupes de redoutables ennemis qui accourent des lointaines contrées septentrionales.

*

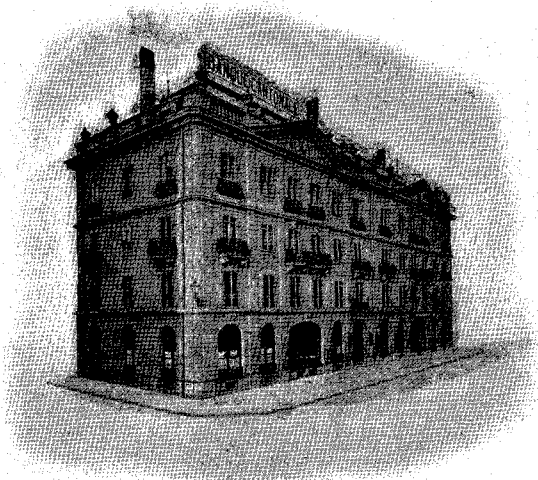
* * *

Lorsque les cailles font entendre leur cri dans le veld qui reverdit dès les premières pluies de l'été, (commencement d'octobre) apparaissent aussi — à supposer que des larves de sauterelles se trouvent dans la contrée — des vols considérables de grands oiseaux hauts sur jambes qui tranchent par la blancheur de leur plumage sur le vert foncé de la steppe. Les anglais les nomment « great locus birds » et les Bèrs « Springhaanfowl » ; c'est notre cigogne blanche (*ciconia alba*).

Ce n'est que si les circonstances sont favorables, c'est-à-dire lorsqu'il y a beaucoup de « voetgangers » qu'apparaît l'oiseau aux longues jambes et souvent en nombre incroyable. J'en ai compté une fois cinq à six mille sur un espace d'environ un kilomètre carré. Il va sans dire que cette estimation n'a pu être faite qu'au moyen d'une longue vue, car notre cigogne si familière et si attachée à son nid, devient, au Transwaal, un oiseau extrêmement craintif et méfiant. Je n'ai jamais réussi à en

BANQUE CANTONALE

FRIBOURGEOISE



La BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE traite
toutes les opérations de banque

Avances d'argent sur billets et en compte-courant, garanties
par cautionnement, hypothèque, nantissement de titres.

Encaissement d'effets, chèques, titres remboursables et coupons
sur tous pays.

Exécution d'ordres de bourse, sur tous les marchés du monde.

Achat et vente de valeurs à lots, etc. Contrôle des tirages.

Placements de capitaux, souscriptions sans frais à toutes les
émissions publiques.

Gérance de fortunes, garde de titres, paiement
de coupons.

Location de casiers dans la chambre forte.

Conditions favorables ———— *Discretion absolue*

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction.

Change

Change

BANQUE CANTONALE

FRIBOURGEOISE

FRIBOURG

Près de la Poste

AGENCES :

Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

Le plus ancien établissement financier de Fribourg

Capital versé Frs. 2.400.000.— Réserves Frs. 400.000.—

Société anonyme instituée par la loi du 13 mars 1850, administrée avec le concours et sous la surveillance de l'Etat.

Nous recevons en tout temps des dépôts à intérêts aux conditions suivantes :

en compte-courant : **3** $\frac{1}{2}$ à **4** $\frac{0}{0}$ suivant la durée et l'importance du dépôt.

Sur carnets d'épargne à **4** $\frac{1}{4}$ $\frac{0}{0}$

Versements à partir de 50 cts. Livrets gratis.

Contre nos obligations **4** $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$

à 3-5 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement en tout temps à 6 mois. Titres en coupures de frs. 500.— et plus nominatifs ou au porteur, coupons semestriels ou annuels. Timbre à notre charge.



➔ Les coffrets d'épargne sont remis gratuitement aux détenteurs d'un dépôt minimum de frs. 3.—

Les versements peuvent être faits **sans frais** sur notre compte de chèques postaux N° IIa 114.

abattre un seul. Un meurtre de ce genre serait puni d'une amende de 50 livres st. (1250 fr.) car la cigogne jouit dans tout le Sud africain de la protection complète de la loi, étant considérée comme l'oiseau utile par excellence.

C'est un spectacle incomparable que d'observer un vol de ces migrateurs du nord descendant lentement du haut des airs en spirales majestueuses dès qu'une colonne de «voetgangers» a été découverte. D'abord il est procédé à une reconnaissance de toute la contrée, puis quelques délégués descendent à terre.

A ceux-ci viennent se joindre d'autres affamés de plus en plus nombreux, d'abord isolément, puis par vols plus ou moins grands et tout ce monde s'en donne à cœur joie. La première faim apaisée et l'estomac satisfait, les revendications personnelles se manifestent et l'ardeur belliqueuse se réveille. Au premier repas succèdent de nouveaux affamés. Cela ne se passe pas sans querelles et sans coups de becs. Enfin toute la troupe étant dûment repue, la digestion s'opère dans un calme digne et satisfait.

Les milliers de voetgangers ont disparu ; à la place de leurs bataillons innombrables il ne reste que le sol nu de la steppe et tout autour une large couronne de placards blancs, cartes de visite laissées au propriétaire par maître Haldebart.

Et cependant cette destruction en masse ne peut être totale. Le nombre des larves de sauterelles est colossal en regard de celui de leurs ennemis. Il faut observer en outre que les cigognes n'opèrent que dans le veld nu où ne pousse pas un seul arbre. Leur méfiance est telle qu'elles ne s'approchent d'aucun buisson et surtout d'aucune habitation, comme

j'ai pu le voir à mon propre préjudice. Elles évitent aussi les champs cultivés où les sauterelles exercent leurs plus grands ravages car ces champs se trouvent ordinairement dans le voisinage des habitations¹.

Pour se préserver de ce fléau qui se produisait presque chaque année, l'administration civile du nouveau gouvernement anglais résolut de prendre des mesures sérieuses. On créa un poste d'entomologiste d'état qui devait seconder les farmers de ses conseils et de son action dans la lutte contre les sauterelles.

Peu de temps après, avis était donné que, dans chaque office de district, un certain nombre de pompes portatives avec la quantité nécessaire de « savon arsénical » étaient à la disposition gratuite de tout propriétaire foncier ou fermier. On devait arroser copieusement de cette solution les armées de « voetgangers ». J'ai fait moi-même des essais avec ce procédé. Le résultat fut, en général, très satisfaisant et je réussis, au moyen de ces aspersions, à diminuer considérablement le nombre des larves de sauterelles.

Un jour un de mes domestiques nègres m'apporta des perdrix mortes et plus tard plusieurs oiseaux plus petits qu'il avait ramassés non loin

¹) En 1903, il y eut sur mon domaine, non loin de Middelburg, une quantité de « voetgangers ». Toutes les larves de sauterelles qui se tenaient dans le « veld » furent entièrement dévorées par des milliers de cigognes. Par contre, celles qui restèrent sur un terrain planté d'arbres d'un kilomètre carré ou dans les environs furent complètement épargnées. Lorsque ces larves eurent atteint un certain développement, elles grimpèrent tous les soirs sur les arbres, probablement pour se préserver du froid qui est plus vif tout près du sol. Le poids de ces insectes était si considérable qu'une quantité de branches de l'épaisseur d'un bras et même des arbres entiers se cassèrent comme des allumettes.

des sauterelles empoisonnées et qui avaient probablement été empoisonnés eux aussi. Ayant appris plus tard qu'un Bœr avait perdu presque toutes ses poules lesquelles avaient mangé des sauterelles empoisonnées par la solution de savon à l'arsenic en outre que, presque partout où le procédé avait été appliqué on avait trouvé des chats, des antilopes et d'autres animaux morts, j'interdis désormais l'emploi du poison sur ma propriété. La pompe fut remplie d'eau de savon seulement, mais l'effet ne fut malheureusement pas aussi sûr qu'avec l'arsenic¹.

Je n'ai pas pu constater, pendant mon séjour dans le Sud Africain, que des cigognes se soient empoisonnées de cette façon. Mais les déclarations de M. J. H. Drège, pharmacien à Port-Elisabeth, affirmant qu'actuellement des centaines de cigognes ont péri empoisonnées par l'arsenic me paraissent non seulement admissibles mais très vraisemblables.

Aussi est-il fort possible que l'application des mesures draconiennes contre les sauterelles du Sud de l'Afrique ait causé cette diminution si rapide et si regrettable des cigognes, constatée surtout en Danemark et dans le nord de l'Allemagne.

Dr L. Pittet.

¹) Les trachées n'étant pas protégées par les ailes non encore développées, ces ouvertures se bouchent par le savon et la mort de la larve se produit par étouffement.

NAUFRAGE

Extrait de la généalogie de la famille Grangier,
par Dom Jacques-Philippe Grangier.

Philippe-Nicolas Grangier d'Estavayer, voulant passer le lac pour aller vendanger les vignes de son épouse (Anne-Marie Tardy) à Concise et à Corcelles, fit naufrage et périt le 5 octobre 1746, devant Vauxmarcus, à un quart de lieue du rivage. — Sa belle-sœur Rose Tardy, veuve de Joseph-Philippe Perrier, conseiller, François-Charles Chappel, conseiller, Charles Maître et Anne-Marmier, tous de la paroisse d'Estavayer, avec N. N. Banderet de Fribourg et 13 autres passagers, qui étaient avec lui, partagèrent son malheureux sort. Le seul Pierre Jacollet, de notre ville, avec le maître batelier Daniel Paris de Concise (qui y perdit deux de ses fils) eurent le bonheur de se sauver, par le moyen de quelques planches du bateau, dont ils se saisirent.

Ce triste évènement qui jeta notre ville dans le deuil et la désolation, fut entièrement attribué à l'imprudence et à l'avidité des bateliers. La bise n'étant pas impétueuse, ainsi que l'ont assuré nos pêcheurs d'Estavayer, le bateau serait arrivé fort tranquillement au port de Concise, s'il avait continué de suivre son droit chemin. Mais les bateliers, gagnés par l'appât de quelques pots de vin, que leur promirent deux vachers qui désiraient d'être mis à terre à Vauxmarcus, furent obligés à cet effet de contrarier la bise qui, par les lames d'eau dont elle frappa un côté du bateau, le fit chavirer et engloutit ainsi tous les passagers dans l'abîme des eaux.

Balthasar-Henry Truffin, cousin germain de Philippe-Nicolas Grangier s'offrit de donner ses soins pour la recherche des corps et des effets des naufragés. Dès que notre lac fut calme, tous les bateaux d'Estavayer y furent employés ; cette recherche dura jusqu'au 28 Octobre ; tous les corps furent retrouvés, à l'exception de deux étrangers. — Celui de Philippe-Nicolas Grangier fut seulement amené sur l'eau le 25 du mois, par un harpon qui l'accrocha par le quartier de son soulier ; il tenait une chandelle à la main, dont il s'était saisi dans sa détresse. Il fut enseveli le même jour dans notre église paroissiale, devant l'autel de St.-André. Les frais de cette recherche coûtèrent 79 écus, 9 batz, et furent payés par quarts, à raison de 19 écus, 17 batz 1 kr. par les enfants de François-Charles Chappel, conseiller, par ceux de Rose Tardy, veuve de Jos.-Philippe Perrier, Conseiller, par les héritiers de N. N. Banderet de Fribourg et par Anne-Marie Tardy, épouse de Philippe-Nicolas Grangier, naufragé.

Les liaisons dangereuses.

Un agent de police amène un homme au poste.

— Voici, dit-il au chef de poste, un individu que j'ai arrêté parce qu'il avait tué un sous-officier.

— Un sous-officier ??

— Oui. D'ailleurs ce militaire est là. Il vous fera lui-même sa déposition.

Tête du chef de poste qui finit par comprendre que le sous-officier avait été « hué. »

UNE FAMILLE FRIBOURGEOISE ÉTEINTE



Le 28 juin 1907 est décédée à Fribourg M^{lle} Mathilde Gerbex, dernière représentante d'une vieille famille fribourgeoise, originaire de Vuissens (Broye) et bourgeoise d'Estavayer depuis le 27 août 1620. Plusieurs membres de cette famille ont joué dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et pendant le cours

du XIX^e, un rôle assez important dans les fastes civils et militaires de notre canton. Il serait regrettable que ces états de services restassent enfouis dans les archives de famille, sans que le public puisse en profiter; d'un autre côté, il convient, à notre avis, que les *Etrennes*, publication essentiellement fribourgeoise, relatent, pour l'édification de la postérité, les belles actions de nos concitoyens dont les familles ne sont plus et contribuent à empêcher ces dernières de tomber définitivement dans l'oubli.

Dès son arrivée à Estavayer, la famille Gerbex se classe parmi les plus considérées de la petite cité¹; elle lui fournit de nombreux magistrats,

¹) Ses armes portent: « de sinople à une gerbe d'or accostée de deux étoiles d'argent, un mont à trois coupeaux d'or en pointe ».
— Un cachet à ces armes est conservé au Musée cantonal.

dont les noms se retrouvent à chaque instant dans les manaux du Conseil. Mais c'est au service étranger, spécialement en France, que les membres de cette famille se distinguèrent ; ils étaient militaires, pour ainsi dire, de père en fils.

Les rôles des Régiments suisses mentionnent entr'autres François-Philippe Gerbex, né à Estavayer en 1737, qui servit, au cours du XVIII^e siècle, la famille de Bourbon pendant quarante ans ; il parvint au grade de capitaine de grenadiers au régiment de Salis-Samade et obtint la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa Charlotte Chappel, née en 1747, issue également d'une excellente famille d'Estavayer, aujourd'hui éteinte¹. Il en eut plusieurs enfants, dont trois fils, *Henry, Tobie et Laurent*, qui tous trois se distinguèrent dans les fonctions civiles et militaires qui leur furent confiées.

Marie-Henry-Philippe Gerbex est né à Estavayer le 2 juillet 1785 ; entré comme volontaire dans le ci-devant 2^{me} régiment suisse au service de France, le 31 décembre 1806, il fut nommé caporal le 22 août 1807, sergent le 22 octobre de la même année ; il passa sous-lieutenant le 7 janvier 1808 et lieutenant le 8 août 1811. Il servit dans ce régiment jusqu'au licenciement, survenu le 7 avril 1815. Rentré en Suisse, il servit dans le 2^{me} bataillon de la Confédération suisse jusqu'au licenciement du

¹) Les armes de cette famille se voient encore dans le vestibule d'une maison qui lui appartenait, à Estavayer : elles portent : « D'or à la bande d'azur, chargée d'un croissant d'argent » Cimier : un col de cygne d'argent.

dit bataillon le 1^{er} avril 1816. Il rentra en France le 16 juillet 1816 à la suite du Régiment suisse de Steiger ; lieutenant en 2^{me} le 20 novembre 1816, lieutenant en 1^{er} le 1^{er} décembre 1817, il est promu capitaine dans le Régiment suisse de Ruttimann N^o 3, le 1^{er} août 1825.

Il prit part aux campagnes suivantes : celles d'Espagne en 1807 et 1808, de Portugal en 1809, d'Espagne en 1810 et 1811 ; il est à l'armée d'observation du Weser en 1813, au blocus de Juliers en 1814 ; il sert enfin à l'armée royale, à Corbeil, en 1815.

Il fut blessé d'un coup de feu au cou dans une affaire contre les partisans espagnols le 2 février 1810. En 1815, il reçut la médaille d'honneur et de fidélité, accordée par la Haute diète de la Confédération aux officiers des régiments suisses rentrés du service de France, « après être restés fidèles à l'auguste famille des Bourbons ». Enfin, le 23 mai 1825, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur ; son brevet que nous avons sous les yeux porte les signatures de Charles X et du maréchal Macdonald, Grand Chancelier de la Légion d'honneur ; la croix de chevalier, qui accompagnait le brevet, est conservée au Musée cantonal.

Henry Gerbex épousa Reine-Josette-Sophie Roy, d'Estavayer ; il mourut dans cette dernière ville en 1834, où il remplissait, depuis une année, les fonctions de contrôleur des hypothèques.

Tobie Gerbex, second fils de Philippe, fit ses études de droit ; il obtint en 1804 l'autorisation de plaider devant les tribunaux ; déjà avocat en 1806, il demeurait à Fribourg, rue de Lausanne,

N^o 152 ; en 1808, il transféra son étude à Bulle ; il obtint une nouvelle patente d'avocat en 1819. Il joua un rôle important dans l'insurrection de 1830, fit partie de la Constituante de 1830—1831 et fut nommé Conseiller d'Etat par 45 suffrages sur 82 votants dans la séance du 2 Mars 1832 ; il fut nommé en 1833 membre du Conseil de l'Intérieur et de la Commission de législation pénale ; il fut l'auteur du Code pénal fribourgeois ; en 1834 le district d'Estavayer l'élit comme député au Grand Conseil ; il sort, le 18 mai 1838, du Conseil de l'Intérieur pour entrer au Conseil diplomatique ; en 1840, il fait partie de la petite commission de législation civile ; Tobie Gerbex siégeait au Conseil d'Etat immédiatement après les avoyers R. Weck et C. Schaller. Sur sa demande, le Grand Conseil lui accorde, le 18 mai 1840, sa démission de Conseiller d'Etat « avec l'expression de regrets et de reconnaissance pour les services rendus par cet honorable magistrat ». C'est en 1845, que le Conseil d'Etat prend connaissance du décès de Tobie Gerbex.

Henry et Tobie Gerbex ne laissèrent pas de postérité.

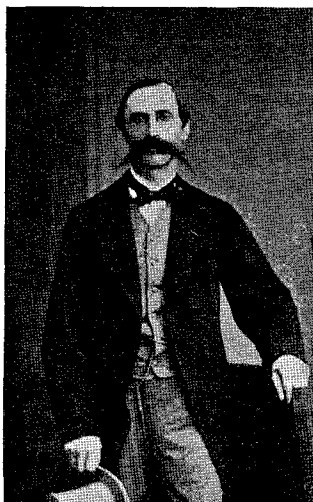
Laurent-Joseph-Tobie Gerbex naquit à Estavayer le 1^{er} septembre 1783. Il entra comme volontaire au 4^{me} régiment suisse sous les ordres du colonel-commandant Charles d'Affry, le 20 juin 1808 ; il est sous lieutenant porte-drapeau le 12 Juillet de la même année, lieutenant en 2^{me} le 28 décembre 1809 ; nous le trouvons lieutenant en 1^{er} le 22 juillet 1816 au 3^{me} régiment suisse de Steiger ; il occupe encore ce grade le 1^{er} mai 1824. Enfin il rentre en Suisse après la mort de Charles X.

Laurent Gerbex servit ainsi en France pendant 22 ans, au cours desquels il prit part à sept campagnes, à savoir : en 1808 en Espagne sous les ordres du Duc de Dalmatie ; en 1809 en Portugal également sous le Duc de Dalmatie ; en 1810 en Espagne sous le maréchal Kellermann ; en 1811 aux Iles de Bréhat de Croix et aux Sept Iles sous le général Laborde ; en 1812 en Russie sous le Duc de Reggio ; en 1814 en France, la Retraite sous le Prince de la Moskowa ; en 1815 la campagne de Corbeil sous les ordres de S. A. R. le Duc de Berry ; enfin la même année, il rentra en Suisse à la suite du général de Bachmann ; c'est à cette époque qu'il fut, comme son frère Henry, décoré de la médaille d'honneur décernée par la diète fédérale aux militaires restés fidèles aux Bourbons.

Pendant ses nombreuses campagnes, il ne reçut aucune blessure ; la seule mésaventure qu'il eut éprouvée, fut la perte de son brevet de sous-lieutenant porte-drapeau, qui, renfermé dans un portemanteau, fut enlevé par l'ennemi, lors de la retraite de l'armée française en Portugal en 1809.

C'est en qualité de lieutenant en 1^{er}, commandant le dépôt de recrutement du régiment suisse de Steiger N^o 3, depuis sept ans à Besançon, qu'il demanda, d'après les connaissances qu'il avait acquises dans cette partie, la place de capitaine-recruteur au service de Sa Majesté Sicilienne ; à notre connaissance, cette demande n'eut pas de suite.

En 1831, Laurent Gerbex était en Suisse, car, le 6 mai de cette même année, il est nommé capitaine de la 4^{me} compagnie de Chasseurs du 1^{er} contingent de Landwehr, par le Conseil d'Etat du Canton de



Léger Gerbex † 29 janvier 1897



Mathilde Gerbex † 28 juin 1907



Colonel Ch. Gerbex † 29 janv. 1879



Philippe Gerbex
né en 1737

Fribourg. Deux mois et demi plus tard, le 20 juillet 1831, le Gouvernement l'appelle aux fonctions de Préfet du district de Corbières, qu'il occupe jusqu'au 21 juin 1837, époque à laquelle il est nommé Préfet du district de Farvagny. C'est là qu'il mourut le 21 janvier 1838.

Par son mariage célébré le 10 août 1813, avec Marie-Anne Noël de Nancy, il eut plusieurs enfants, en particulier *Charles*, *Léger* et *Mathilde*, qu'une partie de la génération actuelle a encore connus et qui ont été les derniers survivants de cette famille ; ils ont tous trois fait honneur à leurs devanciers.

Dominique-*Charles-Léopold* Gerbex¹ bien connu sous le nom de « Colonel Gerbex », est né à Besançon le 11 mai 1816. Il suivit pendant deux ans, de 1840 à 1842, les cours de l'auditoire académique de Droit du Dr Bussard, à Fribourg. Sa carrière militaire, dans laquelle il s'est distingué, commença de bonne heure ; le 28 juillet 1841, le Conseil d'Etat appelle Charles Gerbex, déjà sergent d'artillerie, aux fonctions de second sous-lieutenant d'infanterie ; il passe 1^{er} sous-lieutenant le 1^{er} février 1843, lieutenant le 21 juillet 1845 ; le Gouvernement provisoire de 1847 le nomme capitaine aide-major ; il est major le 15 mars 1852 et lieutenant-colonel dans l'état-major cantonal en 1858. Enfin le Conseil d'Etat l'établit, le 24 mai 1859, Grand Juge au Tribunal militaire.

Le colonel Perrier ayant donné sa démission de commandant de la garde civique, le 22 Janvier

¹) Pour plus de détails, voir les *Etrennes fribourgeoises* 14^{me} année, 1880.

1852, Charles Gerbex fut appelé à lui succéder ; c'est en cette qualité qu'il commanda les troupes du Gouvernement dans l'échauffourée du 23 avril 1853, dirigée par le même colonel Perrier ; il rétablit l'ordre avec beaucoup d'énergie et de savoir-faire ; c'est à Charles Gerbex que le Gouvernement radical dut de ne point être renversé ce jour-là. Gerbex, qui était très modeste, dit dans son rapport au Conseil d'Etat que « chacun dans le poste qui lui était assigné, a bravement fait son devoir et qu'il n'a que des éloges à donner à la troupe » ; il recommande les familles des tués et des blessés. En récompense de sa bravoure et de la conduite qu'il a tenue le 22 avril, le Conseil d'Etat décide d'offrir « au citoyen Gerbex, commandant des gardes civiques, un service complet d'argenterie ». Dans sa lettre de remerciements, Gerbex assure le Gouvernement « qu'il sera toujours sur la brèche lorsqu'il s'agira de défendre les institutions actuelles ».

Charles Gerbex fut député au Grand Conseil de 1852 à 1856. Administrateur de premier ordre, il fut pendant de longues années directeur général des postes du Canton de Fribourg. Pendant les dernières années de sa vie, il fut juge au Tribunal de la Sarine, suppléant au Tribunal cantonal et membre du Conseil d'administration de la Caisse hypothécaire ; enfin il remplit les fonctions de commissaire de police de la ville de Fribourg. Il mourut à Fribourg le 29 janvier 1879. Ses sabres ont été légués par son frère Léger au Musée cantonal, auquel il avait lui-même remis ses épaulettes et deux drapeaux de la garde civique.

Le colonel Gerbex a été la personnalité militaire

la plus marquante de l'armée fribourgeoise au milieu du XIX^e siècle.

Louis-Ernest-Léger Gerbex est né le 6 Octobre à Besançon, où son père, comme nous l'avons vu, était officier. Ses études terminées et après avoir travaillé deux ans à la Chancellerie, il partit pour la Russie ; il entra comme professeur à l'Ecole des Cadets de Moscou et de Saint-Pétersbourg, où il séjourna pendant de longues années. Il fut fait par l'empereur Alexandre II, chevalier de l'ordre de Sainte Anne et de l'ordre de St. Stanislas ; les brevets, les croix et les décorations qu'il obtint à cette occasion, sont conservés au Musée de Fribourg. Dès qu'il eut pris sa retraite, il vint se fixer à Fribourg, où il mourut le 29 janvier 1897.

Le souvenir de Léger Gerbex restera longtemps dans la mémoire des Fribourgeois ; par dispositions testamentaires du 29 juillet 1892, il laissa la presque totalité de sa fortune, qui était grande, au Charitable Grand Hôpital de Fribourg, pour la création d'une clinique ophtalmique.

Cette clause testamentaire mérite d'être reproduite : «Souffrant moi-même d'une maladie d'yeux très opiniâtre, et voulant venir en aide à mes concitoyens indigents, atteints soit de cécité complète soit d'affections ophtalmiques partielles ou spéciales, j'institue pour seul héritier des biens que je délaisserai à mon décès le Charitable Grand Hôpital des bourgeois de la ville de Fribourg, où seront reçus, nourris, logés, soignés gratuitement tous les Fribourgeois indigents, sans distinction de culte, qui auraient besoin d'un traitement spécial pour la conservation de la vue, comme aussi tous les Fribour-

geois indigents frappés de la cécité.... Cette clinique ophtalmique portera le nom d'*Asile des Aveugles de la Ville de Fribourg* ».

Quelques années après avoir accepté ce legs, en 1903, l'Hôpital des bourgeois fit avec l'Etat de Fribourg une convention par laquelle ce dernier, se substituant à l'Hôpital, recevait la totalité des biens laissés par Léger Gerbex et s'engageait, en retour, à créer, sous le nom de *Fondation Gerbex*, la Clinique ophtalmique fondée par le testataire et qui sera l'un des joyaux de la future Faculté de médecine de l'Université de Fribourg.

En souvenir de Léger Gerbex, le Conseil communal donna à une rue de Fribourg le nom de « Rue Gerbex ».

Enfin le 28 juin 1907, comme nous le disions au commencement de cette notice, mourait à Fribourg, à l'âge de 83 ans, Elisabeth-Françoise-Mathilde Gerbex, fille cadette de Laurent et dernière du nom ; ce fut une grande dame, charitable, aimable et bienveillante ; elle laissa en mourant une bonne partie de sa fortune aux déshérités et peut être considérée aussi comme une bienfaitrice de ses concitoyens ; outre un legs important fait en faveur de la clinique ophtalmique fondée par son frère, elle se souvint surtout, dans ses dispositions de dernières volontés, des établissements fribourgeois qui s'occupent de l'enfance malheureuse ; l'orphelinat de Fribourg, ceux de Montet, de Saint-Loup et de la Providence, la Crèche de l'Auge, l'Institut des sourds-muets de Gruyères, les pauvres d'Estavayer, eurent une large part dans ses faveurs.

Ainsi s'éteignit la branche d'Estavayer de la

famille Gerbex, dont le souvenir survivra dans les annales de l'honneur et de la bienfaisance du canton de Fribourg¹. E. D. V.

¹) Nous devons quelques détails de cette notice à la grande obligeance de M. Tobie de Ræmy, archiviste d'Etat.

Extraits du *Parc aux huitres* :

Nous trouvons dans le *Weekly Telegraph*, sous la rubrique : « Crimes, accidents, sinistres, » l'horrible détail suivant :

— « C'était le cadavre d'un marin coupé en morceaux et cousu dans un sac. Ces diverses particularités semblent indiquer qu'il n'y a pas eu de suicide. »

* * *

Le Boxing, un autre journal anglais consacré à la boxe, dit :

— « Le champion doit se raser la tête tous les jours pendant l'entraînement, et la laisser recroître après. »

* * *

Le Yorkshire Post, journal anglais consacré à l'élevage, a constaté cette année que :

— « Les éleveurs de moutons sont dans la désolation. La pluie persistante rend l'herbe indigestible et leurs estomacs en souffrent, ainsi que leurs entrailles. »

Un pénitent, quelque peu émêché, s'approche du confessional. Le confesseur lui dit :

— Vous sentez le vin.

— Pardon, mon Père, je ne sens rien.

— Vous sentez le vin, vous dis-je.

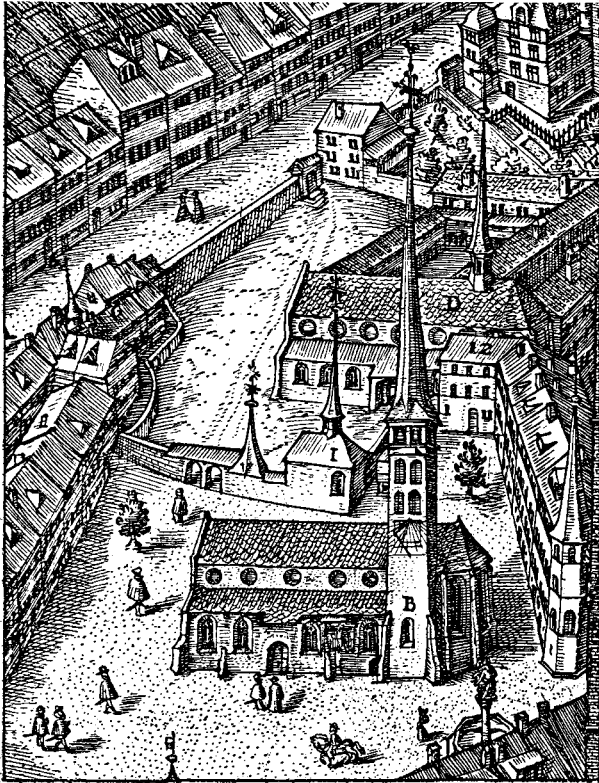
— Non, mon Père, c'est vous qui le sentez et c'est moi qui l'ai bu.

L'ANCIEN COUVENT DES CORDELIERS ET LE COUVENT ACTUEL (1256-1712)

A l'occasion du deuxième centenaire (1912—1913) de la disparition de l'ancien Couvent des Cordeliers de Fribourg et de la construction du couvent actuel, les quelques notes historiques suivantes sur ce monastère pourront intéresser nos lecteurs.

On sait que le couvent des Cordeliers de Fribourg doit sa fondation à un bourgeois de Fribourg, Jacques de Riggisberg, en 1256. Le couvent devait être achevé en 1281, car, en cette année, se tint à Fribourg le Chapitre provincial de la province des Frères Mineurs de la Haute-Allemagne qui comptait près de cinquante couvents. Le vieux monastère subsista avec quelques modifications jusqu'en 1712. Deux vues nous en sont restées : l'une dans le plan de la ville de Grégoire Sickingen de Soleure qui logea au couvent en 1582 et l'autre dans le plan de Martin Martini de 1606. En nous rapportant à ces plans et aux renseignements des Archives, nous pouvons nous faire une idée assez exacte de l'ancien couvent. Le bâtiment formait un carré complet avec, à l'intérieur, un cloître dont il ne reste plus qu'un côté, celui qui longe l'église avec la danse des morts. Les deux ailes principales étaient, à l'Est, sur le ravin du Grabensaal et, au Nord, du côté de la Préfecture actuelle, tandis que le côté Ouest occupé aujourd'hui par l'aile principale ne comportait qu'un

corridor ou cloître où, dit une vieille chronique, les « Messieurs de la ville » avaient l'habitude de se promener. Du côté de Notre-Dame, l'enclos était



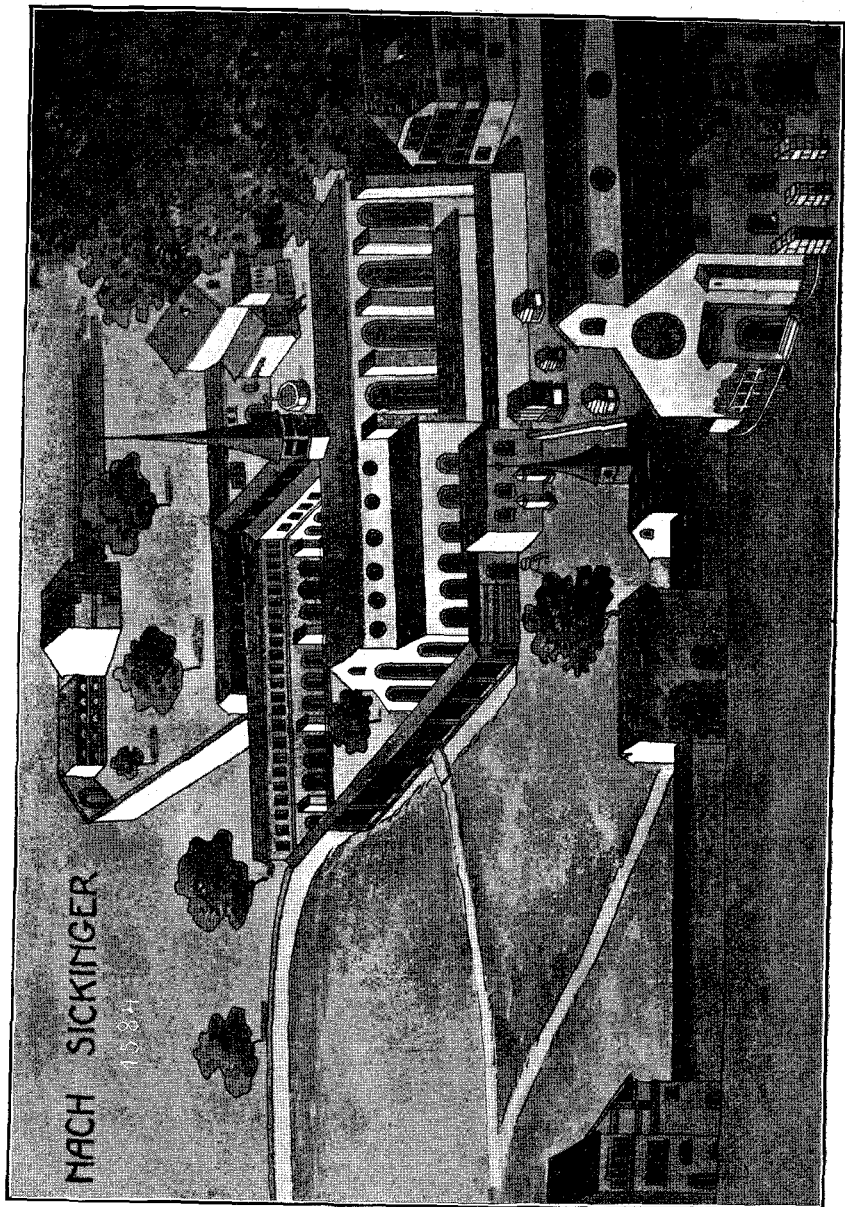
Extrait du plan de Martin Martini en 1606

fermé d'une muraille qui descendait de la ruelle actuelle des Cordeliers à l'angle de l'église Notre-Dame ; cette muraille était percée de deux portes

donnant accès dans le cimetière du couvent. A droite de ces portes, un toit protégeait le grand crucifix qui se trouve aujourd'hui près de la Sacristie, et, à côté du crucifix, se trouvait la chapelle de Notre-Dame de la Compassion où les religieux se rendaient tous les samedis en procession et qui fut démolie vers 1765. L'emplacement de la route actuelle des Cordeliers était occupé, au Sud, par le cimetière, au Nord, par le verger du couvent ; un mur séparait ces deux parties depuis l'angle de la maison d'Affry jusqu'au coin Nord-Ouest du couvent. L'Eglise avait deux portes, comme aujourd'hui ; à droite de la porte latérale se trouvait, faisant corps avec l'église, la chapelle de la famille Gottrau dont les fondements, dit un document, reposaient sur les anciens remparts de la ville.

Ce vieux monastère, qui avait donné l'hospitalité à St. Vincent Ferrier et au Bienheureux Canisius, à l'empereur Sigismond, aux ducs d'Autriche et de Savoie, suzerains de Fribourg, était dans un état complet de délabrement au commencement du XVIII^e siècle et menaçait de s'écrouler dans le Grabensaal.

Aussi à peine arrivé à Fribourg, le 29 octobre 1712, le père gardien Louis-Antoine de Fleckenstein, fils de l'Avoyer de Lucerne, mit la main à l'œuvre. On commença le 9 décembre 1712 à démolir le vieux couvent, et, le 18 mai 1713, Mgr Jacques Duding, Evêque de Lausanne, posa en grande solennité la première pierre du nouveau bâtiment. Les travaux avancèrent si rapidement que le 14 novembre 1713, on put déjà mettre sous toit une partie du monastère. Mais, plus tard, les travaux languirent ou furent suspendus, faute de ressources, et ce ne



NACH SICKINGER

fut qu'en 1725 que les bâtiments furent achevés sous le gardiennat du père Ours de Glutz-Blotzeim de Soleure.

L'architecte du monastère fut le frère cordelier Eusèbe Moosbrugger ; il a bâti aussi les couvents de Schwäbisch-Gmünd, Offenbourg, Breisach et Thann. Il mourut en 1742, à l'âge de 69 ans. Il avait appelé à Fribourg pour la construction du couvent des maçons tyroliens du Bregenzerwald. Ceux de Fribourg protestèrent, mais en vain ; il fut constaté que les ouvriers étrangers travaillaient mieux que ceux du pays.

Il fallut vaincre aussi l'opposition des gens du voisinage qui prétendaient que le nouveau couvent leur cacherait la vue. Grâce à l'intervention du Général de Diesbach et du Conseiller de Forel, les plus influents des voisins du couvent, on parvint à calmer les mécontents.

Mais le principal obstacle fut le manque d'argent. Le couvent était pauvre et obéré de dettes. On eut recours à la générosité de l'Etat et du public. Le gouvernement fournit, à plusieurs reprises, une grande quantité de chaux, de pierres de tuf et de plantes de sapin. L'Etat de Berne donna cinquante écus, tout en s'excusant de ne pouvoir donner davantage, vu la dureté des temps ; l'Etat de Soleure, par contre, refusa toute subvention. Une quête faite en ville rapporta 300 écus bons¹ et le chapitre de Saint-Nicolas fournit vingt grands sapins. Un riche bourgeois, Pierre Licht, donna 1000 écus bons. Le couvent dut faire encore différents emprunts auprès

¹) L'écu bon valait 3,45. Fr.

du Vicaire général de Forel, sur la fondation Rossier du Séminaire, auprès du boursier Techtermann, de l'édile Schrötter, etc.

Enfin, en 1725, le noviciat et le réfectoire d'été furent achevés et ainsi fut terminée la construction du nouveau monastère. Entre temps, le 26 Mars 1723, l'ancien couvent, comme on l'avait prévu, s'écroula avec un horrible fracas dans le ravin du Grabensaal, mais heureusement, sans accident de personnes.

P. Bernard Fleury,
Cordelier

Un bon truc.

Madame X est reléguée par la maladie au sanatorium de Leysin, elle y est seule de sa famille. Son éloignement lui pèse bien un peu, mais elle a dû s'incliner devant un arrêt du médecin.

Elle a cependant trouvé une société selon ses goûts en la personne d'une vieille amie, belle-mère comme elle, et seule comme elle également.

L'amie se plaint amèrement de rester parfois de longues périodes sans nouvelles de ses enfants.

— Que ne faites-vous comme moi, conseille madame X. Moi aussi j'étais un peu négligée par les miens. Aussi ai-je écrit à ma fille que si je ne recevais pas tous les jours une lettre, je rentrerais immédiatement à Fribourg.

— Et cela vous a-t-il réussi? questionne l'amie. Recevez-vous tous les jours une lettre de votre fille?

— De ma fille, non, mais j'en reçois deux par jour de mon gendre.

SAINT CHRISTOPHE

Il y a peu de passants ou de promeneurs qui, en descendant la Grand'Rue, n'aient remarqué la statue de Saint Christophe, due au ciseau de Geiler, sculpteur fribourgeois et qui date de 1548. Quoique un peu délaissée aujourd'hui, la mémoire de ce saint a joui pendant des siècles d'une grande célébrité et était très populaire. En dehors de sa passion, sa vie ne nous est guère connue ; nous ne savons rien de son pays, ni de son origine.



Une pratique très spéciale de la dévotion à Saint Christophe mérite ici une mention à part. Quoiqu'il soit difficile d'assigner à cette ancienne croyance une origine bien connue, il est de tradition que la vue, le matin, d'une image de Saint Christophe, préserve, ce jour-là, de tout fâcheux accident et de toute mauvaise mort.

Pour cette raison, on faisait les statues du saint grandes, immenses. Ces statues

avaient parfois jusqu'à dix mètres de haut. On les plaçait à la porte des habitations, sur des lieux élevés, afin que les foules puissent plus facilement et de plus loin contempler les salutaires images et bénéficier du privilège attaché à leur vue.

Aussi disait-on :

*Chrétien, jette les yeux sur la face sacrée
De l'illustre géant, Christophe le martyr,
Et dans ce jour heureux, tu ne pourras mourir
D'aucun genre de mort tragique, infortunée.*

Il existe une légende de Saint Christophe. La voici :

En ce temps là existait un géant de la race des Chananéens, il avait un aspect redoutable, il était haut de douze coudées. Fier de sa taille et de la force physique dont il était doué, il voulut s'attacher au service du roi le plus puissant de la terre. Il va trouver un prince renommé par sa bravoure et ses hauts faits. On l'accueille avec joie. Or un jour, Christophe voyant ce prince qui était chrétien faire le signe de la croix en entendant nommer le démon, voulut en savoir le motif.

— C'est, lui répondit le monarque, de peur qu'il ne me nuise.

— Il est donc plus fort que toi ? Adieu ! je te quitte pour me mettre au service du diable.

Et il partit. Comme il traversait le désert, il rencontra un homme d'une figure terrible, accompagné d'une troupe de soldats. C'était le Diable. Christophe le suivit. Mais un jour qu'ils cheminaient côte à côte, une croix se dressa sur leur passage et Satan se mit à trembler et voulut s'esquiver par un détour.

— Qu'as-tu ? lui demanda son compagnon.

— Jadis je fis moi-même clouer sur une croix un homme appelé « le Christ » ; mais par sa mort il me vainquit et cette vue me fait mal.

— Tu n'es donc pas le roi le plus puissant du monde ! reprit le géant. Adieu ! seigneur Diable, je veux me mettre au service du Christ, plus grand et plus puissant que toi. »

Après avoir cherché longuement, il fit la rencontre d'un saint ermite qui lui annonça le Christ et l'instruisit dans les mystères de la foi. Au baptême, le nouveau converti changea son nom de Reprobus (réprouvé) en celui de Christophore, qui signifie Porte Christ.

Comme il n'avait de goût ni pour le jeûne, ni pour la prière, il accepta, afin de servir le Seigneur, de se tenir près d'un fleuve où il passerait les voyageurs. Il se construisit une demeure près de ce passage dangereux et, muni d'un long bâton, il transportait d'un bord à l'autre ceux qui se présentaient. Or un jour, il fut appelé par une voix d'enfant, lequel lui demandait d'être passé. Christophe aussitôt l'enleva sur ses épaules et entra dans l'eau. Mais l'enfant lui parut bien lourd, aussi lourd qu'un monde. Comme le géant s'en étonnait, l'enfant lui dit : « Ne t'en étonnes pas, car tu portes Celui qui porte le monde ». A ces mots l'Enfant Jésus disparut, laissant Christophe plongé dans l'admiration.

Saint Christophe est plus spécialement invoqué contre les périls de la mer, la foudre, les orages, la grêle, les incendies. On l'invoque également pour conjurer les épidémies, la mort subite, l'impénitence

finale, les accidents de toute sorte et aussi pour guérir les enfants de santé délicate et faible.

Enfin, puisque les images du saint martyr ont une vertu spéciale de préservation, conservons-les. Appendues aux murs de nos demeures, elles rappelleront comme autrefois le sang de l'Agneau pascal à l'ange exterminateur, la prière exaucée du Christophore mourant, et éloigneront de nos toits les fléaux vengeurs de la colère divine. C. H.

LE ROMAN D'UNE SUCCESSION

Tiré de la généalogie historique de la famille Grangier,
par Dom Jacques-Philippe Grangier
du Noble Clergé d'Estavayer, mort en 1817.

Monsieur de Treytorrens, établi en l'isle de St-Domingue en Amérique, ayant écrit à la famille Truffin, la mort de noble Nicolas-Bernard de Ponthérose, lieutenant dans le Régiment de France, aussi établi en la dite isle, en lui annonçant en même temps que, faute d'héritiers connus et présents, la succession du défunt avait été remise entre les mains du Procureur des biens vacants. Aussitôt Balthasar Truffin fit réponse au dit Monsieur de Treytorrens, en le priant de réclamer cette succession, tant en son nom qu'en celui de son frère et sœurs, comme étant les plus proches parents, et lui envoya tous les papiers à ce nécessaires. — Quelques temps après arriva à Estavayer Nicolas Truffin, officier en France, qui venait d'épouser une alsacienne ; son frère Balthasar et ses sœurs le déterminèrent à passer à St.-Domin-

gue avec son épouse pour y recueillir, au nom de la famille Truffin cette succession, qu'on disait être considérable. Mais, avant le départ d'Estavayer, du dit Nicolas, pour se mettre en règle pour l'avenir, la convention suivante fut arrêtée entre les dits frères et sœurs le 11 Nov. 1755, signée de toutes les parties contractantes, et même de leur mère Marie, Elisabeth Truffin, née Grangier, comme consentante. Cette convention portait que si le dit Nicolas pouvait réussir à recueillir la succession délaissée par le cousin de Pontherose, la moitié de tout cet héritage lui appartiendra, pour ses peines et ses frais, sans qu'à la suite il puisse exiger autre chose de son frère et de ses sœurs, soit qu'il retire la dite succession ou non. Quant à l'autre moitié, elle devait se partager en cinq portions égales entre le dit Nicolas, son frère et ses trois sœurs, d'après un compte légalisé que le sus-dit Nicolas s'obligerait à rendre dans le temps convenable.

Depuis son départ d'Estavayer, Nicolas Truffin fut obligé de séjourner à Marseille passé 12 mois, en attendant l'occasion de s'embarquer pour l'isle de St. Domingue, (en Décembre 1756). — Le premier soin de Nicolas Truffin, arrivé à St.-Domingue, après avoir vu M. de Treytorrens, fut d'aller réclamer la succession de son cousin de Pontherose, auprès du Procureur des biens vacants ; mais, celui-ci, homme sans conscience, et qui avait déjà dissipé toute cette succession, inventa tant de moyens pour refuser de s'en dessaisir, que Truffin fut obligé de lui intenter un procès, qu'il n'eut cependant pas le bonheur de voir terminer, malgré son séjour de dix ans dans cette isle, puisqu'il mourut au commence-

ment de 1766, quelques temps après son épouse, sans laisser d'enfants. — Balthasar Truffin, informé de la mort de son frère par M. de Treytorrens, se garda bien de faire poursuivre le procès intenté par le défunt, après ce que lui écrivait M. de Treytorrens, dont voici les propres termes : « Quant aux affaires « dont était chargé M. votre frère, si elles me re- « gardaient, j'y renoncerais, vu que le Procureur « des biens vacants est actuellement Lieutenant de « juge de Port Louis et dans une position à faire « périr tous ceux qui voudraient entreprendre à le « suivre, à force de chicanes, d'ailleurs, il n'a pas « un écu. »

La famille Truffin ne profita donc en rien de l'héritage de noble Nicolas, Bernard de Pontherose ; elle fut, au contraire, dans le cas de rembourser à M. de Treytorrens, établi à Port au Prince, dans l'isle de St.-Domingue, une certaine somme, qu'il avait avancée à Nicolas Truffin, pour le mettre en état de faire quelque entreprise qui put lui fournir de quoi subsister avec son épouse, et entreprendre son procès contre le Procureur des biens vacants.

Un jour, à Boulogne, un acteur de la Comédie Française se promenait avec un ami, myope presque jusqu'à la cécité, et tous deux s'étaient avancés jusqu'au bord de la mer.

Là l'illustre comédien, s'arrêtant tout à coup, observa :

— Prenez garde, il y a un pas.

— Un pas ? dit le myope en tâtant avec sa canne.

— Oui... le pas de Calais !...

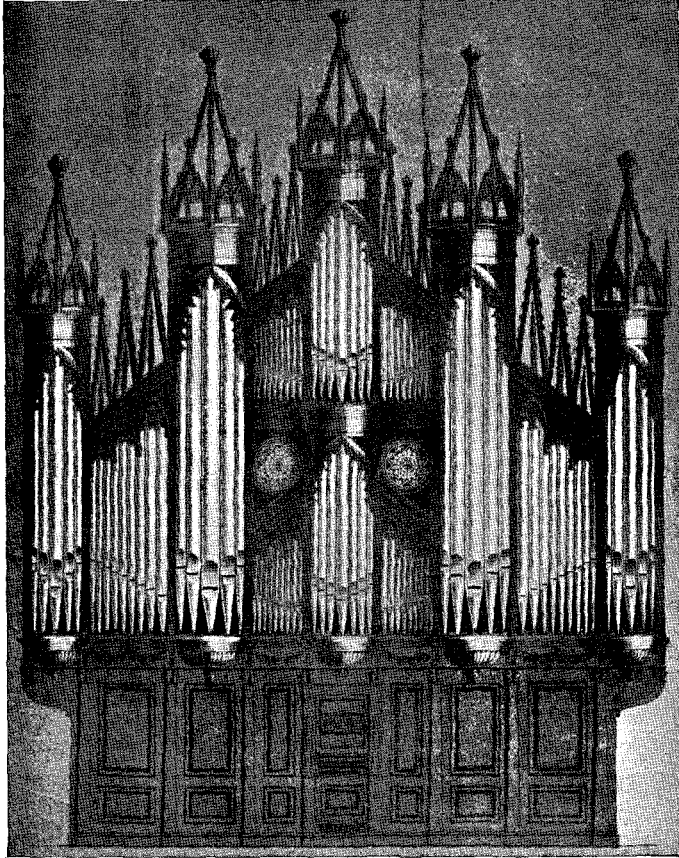
LES ORGUES DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-NICOLAS A FRIBOURG

Les anciennes orgues, occupant le même emplacement que celles d'aujourd'hui, mais dans un espace plus restreint, avaient été construites en 1426 ; elles furent en partie détruites par la foudre en juillet 1818. Aloys Mooser, fils d'un facteur d'orgues saint-gallois, mais naturalisé fribourgeois, avait, à cette époque, sa réputation établie par la construction de plusieurs excellents instruments en Autriche, Hongrie, puis en Suisse, à Berne, Bulle, Estavayer, Hauterive. Sur la proposition du Chapitre de Saint Nicolas, il fut chargé de réparer l'orgue incendié ou d'en édifier un nouveau. Cette dernière solution obtint l'assentiment du Conseil communal.

Mooser se mit à l'œuvre en 1824, mais ne put terminer son travail que dix ans plus tard, à cause d'une opposition soulevée par le gouvernement au sujet de la maçonnerie. Le nouvel instrument fut inauguré le jour de Pâques de l'année 1834. Une souscription publique en faveur des orgues avait produit une dizaine de milles francs. Mooser reçut 30 000 Fr., dont 23 000 seulement en espèces et le reste en matériel. Il est probable qu'il ne retira qu'un bien modeste bénéfice de son travail de dix ans. Lui-même prétendait y avoir perdu quelques milles francs.

Les orgues de Mooser acquirent rapidement une réputation universelle et attirèrent un flot d'étrangers dans notre ville. Cette réputation, nous devons le

dire, était tant soit peu surfaite et due, en grande partie, au talent de l'inoublable organiste qu'était



Les orgues de Saint-Nicolas

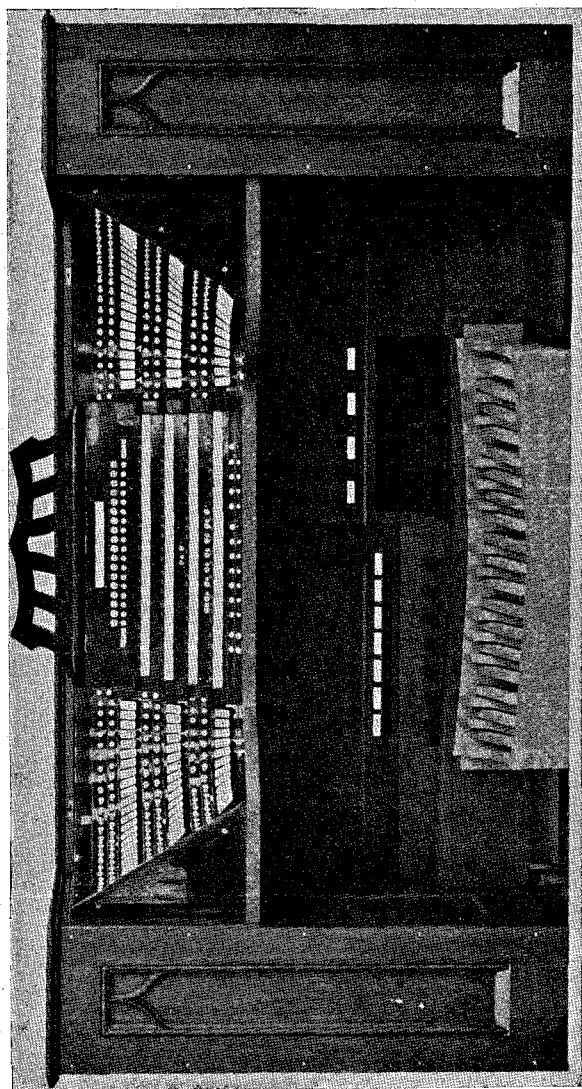
Jacques Vogt. L'instrument de Mooser avait bien des défauts et était surpassé, comme facture, par

plusieurs orgues de France et d'Allemagne. Les registres à anches laissaient beaucoup à désirer ; ils avaient un son rauque et sans brillant et ce n'était que grâce à d'habiles combinaisons de l'organiste qu'ils devenaient utilisables. Quant aux célèbres voix humaines, Vogt signalait ce registre comme le plus défectueux de tous. Mooser les avait extraites de son remarquable Piano-orgue où elles produisaient un pitoyable effet. Transportées de là sur le sommier de l'écho du nouvel orgue, ce n'est que par hasard et par de simples circonstances acoustiques qu'elles produisaient ce bel effet tant admiré des étrangers. Mooser avait placé ce registre derrière l'orgue dans une caisse expressive située sous le porche de l'entrée de l'église. Ce fut un trait de génie de sa part. La voix humaine de Mooser fut, au reste, remplacée par le facteur Kyburz et ce jeu relégué dans les combles de l'église. Les organistes étrangers reprochaient en outre à l'instrument de Mooser la dureté de son clavier et l'irrégularité de sa soufflerie, dûe au système de pompes et de réservoirs à air.

Vogt ne pouvait exécuter certains morceaux de maîtres ; pour d'autres, il devait s'entendre avec le souffleur afin d'empêcher que les soufflets ne soient trop remplis dans un moment inopportun. Puis, dans l'orgue de Mooser il ne se trouvait aucun bon registre de 32 pieds ouverts, registre très nécessaire pour rendre certaines notes avec la profondeur et l'intonation désirables. Nous devons cependant ajouter, à la louange de Mooser, qu'il fut le premier facteur d'orgue qui eût appliqué le système de pompes et réservoirs, aujourd'hui encore généralement adopté

mais beaucoup perfectionné. Disons aussi que le plein jeu de son orgue était vraiment superbe et supérieur à celui de la majeure partie des orgues de France et d'Allemagne. L'instrument de Mooser a été, depuis sa construction, considérablement amélioré par les travaux de Haas de Laufenburg qui y adjoignit trois jeux nouveaux, le Phisharmonica 8 et 16 pieds, l'excellente clarinette et le basson-Hautbois, puis par Kyburz de Soleure qui ajouta six jeux nouveaux. En 1872 de grandes réparations furent exécutées par Merklin de Bruxelles. En 1900 le facteur Kuhn de Maenedorf fut encore chargé des réparations estimées urgentes par M. Vogt ; il ajouta deux excellents jeux, la viola de gamba et les voix célestes au troisième clavier, ainsi qu'une nouvelle boîte d'expression. Il y a quelques années la soufflerie à roue fut remplacée par un moteur électrique, supprimant le souffleur, mais ayant l'inconvénient de produire un bruit de ronflement qui nuisait beaucoup à l'effet du jeu d'orgue, principalement lors de l'emploi des registres doux.

Actuellement, après 78 ans d'usage, notre vieil orgue se trouvait avoir besoin de réparations urgentes, réclamées au reste depuis longtemps par notre très regretté organiste défunt Edouard Vogt. Plusieurs registres étaient devenus inutilisables, les touches du clavier et du pédalier usées et déformées. Il arrivait à tout instant qu'une touche ou une pédale restait enfoncée, laissant une note ouverte et produisant une disharmonie déplorable dans le jeu de l'organiste. Les languettes des jeux d'anches ne fonctionnaient plus normalement, plusieurs pavillons de tuyaux, principalement ceux des Bombardes



Le clavier de l'orgue de Saint-Nicolas

16 et 8 pieds de pédales, se trouvaient vermoulus. En un mot, notre orgue n'était plus à la hauteur de sa réputation, et, pour qu'il puisse reprendre son rang au-dessus de tant d'autres instruments qu'une facture et une régistration plus modernes étaient en voie de lui ravir, il fallait sans tarder le réparer et le compléter par l'adjonction des jeux qu'il ne possédait pas et que l'on rencontre dans toutes les bonnes orgues actuelles.

Le conseil de Paroisse de Saint-Nicolas, après s'être renseigné sur l'urgence des réparations à exécuter, n'hésita pas, malgré ses faibles ressources, à mettre le travail en soumission. Il escomptait d'avance l'appui des autorités cantonales et communales et la générosité du public fribourgeois. Les travaux furent adjugés à M. Wolf, facteur d'orgues à Fribourg pour le prix de Fr. 33 000. M. Wolf a fait ses preuves en France et en Suisse par la confection de plusieurs grands instruments qui ont pleinement satisfait les experts et les connaisseurs.

Les travaux, commencés en novembre 1911, devaient être terminés le 15 juin 1912; mais ils ont été retardés par plusieurs imprévus, notamment par la livraison tardive du matériel venant d'Allemagne, puis par la chute de la nouvelle console et les réparations qu'elle exigea. Ce malencontreux événement fut causé par la rupture de la corde qui devait soulever le meuble du palier de l'église à la plateforme de l'orgue.

Il serait superflu, pensons-nous, d'énumérer en détail tous les changements apportés au nouvel instrument; la terminologie des registres et des diverses combinaisons serait incompréhensible pour les

profanes. Nous nous bornerons donc à citer, grosso-modo, les conclusions du devis de restauration de M. Wolf

Le nouvel orgue aura 91 jeux, soit 28 de plus que l'ancien ; les combinaisons exécutables, dont quelques-unes entièrement nouvelles, seront au nombre de plusieurs centaines. *La console* avec le buffet de l'orgue aura quatre claviers en ivoire et ébène. Les registres et les coupoles seront disposés sous forme de basoules de différentes couleurs suivant les claviers. En dessous de chaque rangée de registres seront placées deux séries de petits boutons destinés aux combinaisons. Les différentes basoules d'expression seront placées l'une à côté de l'autre avec le crescendo général. Le pédalier en bois dur sera construit d'après le modèle arrondi et en éventail ; il aura 30 touches. Dans son ensemble et ses détails, la console, entièrement pneumatique, constituera un meuble bien perfectionné et d'élégantes dispositions, avec pupitre mobile et couvercle à rideau ; elle fera face à l'autel.

Il sera fait application pour trois claviers et la pédale de la *machine Barker* transformée par Wolf, machine qui fait ses preuves depuis dix ans aux grandes orgues de Quimper. Grâce à elle, notre orgue pourra jouir de tous les perfectionnements de la pneumatie et conserver en même temps la supériorité de précision que la mécanique a toujours eue sur la pneumatie. Jusqu'à la machine, le mouvement sera pneumatique, depuis la machine aux sommiers, mécanique.

Les sommiers seront tous neufs, de système à piston et en bois de chêne. Ils seront disposés de

manière à ménager des passages suffisants et commodes pour le contrôle et l'accordage.

Les boîtes d'expression actuelles devront être agrandies à cause des nouveaux jeux qui y seront ajoutés. Les deux *Trémolos* neufs seront placés dans l'intérieur des boîtes d'expression et devront faire leur effet sur tous les jeux de leurs claviers respectifs.

Tous les *anciens jeux* seront réparés, ressoudés ou recollés, les anches et languettes vérifiées et au besoin changées, tous les pavillons vermoulus seront remplacés par des pavillons neufs. *Les nouveaux jeux* seront construits en matières de premier choix.

L'harmonisation de tous ces jeux sera confiée à un spécialiste renommé.

Soufflerie. Les soufflets actuels seront conservés et réparés, mais, vu l'augmentation des jeux et l'adaptation tubulaire, la soufflerie actuelle deviendra insuffisante. Le malheureux moteur actuel sera remplacé par deux ventilateurs électriques fournissant un vent à haute pression. Ce vent sera utilisé pour les jeux à forte sonorité au moyen d'un petit réservoir et, pour tout l'orgue, au moyen des réservoirs actuels. Ces ventilateurs fonctionneront sans aucun bruit.

En somme, nous conservons l'orgue de Mooser complet, mais rendu à l'état de neuf. Ses belles qualités seront augmentées de tous les progrès que la facture d'orgue a accomplis depuis sa construction. Il gardera ainsi les superbes sonorités qui ont fait sa gloire et qu'aucun autre orgue n'a pu dépasser ; il les accompagnera des riches couleurs dont s'enorgueillissent les grands orgues modernes.

Les orgues de la Collégiale de Saint-Nicolas, confiées au talent et à l'habileté du successeur de Vogt, M. Haas, garderont, nous en sommes persuadés, la renommée bien méritée qu'elles ont possédée jusqu'à ce jour.

Août 1912.

Dr Cuony.

L'YDILLE AU RUISSEAU

Chanson de chez nous

Fleurant bon la sauge et le serpolet,
Gaïment gazouilleur, un ruisseau coulait.
Deux joyeux enfants venaient chaque jour,
Près du vieux moulin se crier : « Bonjour ! »
Et c'étaient des jeux, de chers entretiens,
Ils tressaient des fleurs en couronne : « Tiens ! »
« Tu seras la reine et moi ton valet ! »
....Gaïment gazouilleur, le ruisseau coulait.

Goutte à goutte aussi, tel le ruisselet,
Tel son flot berceur, le temps s'écoulait.
Ciels d'ombre ou d'azur, prés blancs ou prés verts,
Les étés passaient, suivis des hivers.
Elle était jolie et le jeune gars
Jetait à présent d'éloquents regards
Sur ses cheveux d'or et son teint de lait.
....Tel un flot berceur, le temps s'écoulait.

Il vint un printemps rieur et follet
De narcisses blancs l'herbe s'étoilait.
Le merle entonna son hymne vainqueur
Que tous les oiseaux reprirent en chœur.
Lui, qui travaillait alors dans les champs,
Ajoutait soudain à ces joyeux chants,
Pour héler sa belle, un gai triolet.
....De narcisses fiers l'herbe s'étoilait.

La neige des monts fondait, s'en allait,
Ce fut le dégel rapide et complet,
Le calme ruisseau s'était fait torrent.
Vif autant que lui, non moins dévorant,
L'amour supplantait la douce amitié :
« N'étions-nous pas gourds à faire pitié ?
« Nos cœurs étaient pris comme en un filet...
«Mais c'est le dégel, rapide et complet ! »

Eugénie Vicarino.

Nos bonnes.

Une cuisinière se présente chez madame M...

— Tout ce que me dit madame me convient. Cependant je désire un dernier renseignement avant de *consentir* à entrer chez madame. Quel est le jour de madame ?

— Le mardi.

— Dans ce cas il faudra que madame change de jour.

— Pourquoi ?

— Parce que mon jour étant le mercredi, madame doit comprendre que le lendemain du jour de madame je serais trop fatiguée pour recevoir mes amies.



NÉCROLOGIES

Sa Grandeur Monseigneur Deruaz, évêque de Lausanne et Genève. — C'est déjà le 26 Septembre 1911 qu'est mort notre ancien évêque, Mgr Joseph Deruaz. Les *Etrennes fribourgeoises* de 1912 venaient de sortir de presse et n'ont pu, par conséquent, en faire mention.

Notre hommage tardif rendu à la mémoire du regretté prélat n'en comportera pas moins l'expression sincère et vivace des regrets suscités par sa mort.

Monseigneur Joseph Deruaz est né le 13 mai 1826 à Choulex, petit village du canton de Genève sur la rive gauche du Léman. Après ses études primaires il fit ses études classiques au collège d'Evian où sa vocation ecclésiastique s'affirma définitivement.

Nous avons dû apporter un changement assez notable à cette partie des *Etrennes* consacrée aux notices nécrologiques. Il nous a paru que le désir de beaucoup de nos lecteurs était de voir s'ouvrir plus large le cadre de ces notices. Ce vœu est légitime il y sera fait droit dans la mesure du possible. Mais ceci nous amène forcément, faute de place, à insérer à la suite et sous une forme très concise les notices en question, et les portraits qui les accompagnent seront tirés à part sur papier couché. De ce fait l'impression en sera plus soignée.

En 1846, il entra au Grand Séminaire de Fribourg pour y commencer ses études théologiques. Mais on était à la veille de la guerre du Sonderbund. Les élèves du Séminaire durent se disperser. Avec plusieurs de ses condisciples, M. Deruaz se rendit au séminaire d'Annecy et, le 25 mai 1850, il était ordonné prêtre par Mgr l'évêque de Gap, remplaçant momentanément l'évêque titulaire d'Annecy.

Le 7 juin de la même année il fut appelé par Mgr Marilley, alors exilé à Divonne, au poste de vicaire de la paroisse du Grand-Sacconex, au canton de Genève. Il eut ainsi pour ses débuts une tâche difficile et pénible, car le curé de cette paroisse, M. Ferrari, était impotent et infirme. Le jeune vicaire devait chaque dimanche célébrer la messe et prêcher dans deux localités.

Deux ans plus tard, soit en 1852, M. Deruaz était nommé curé de la nouvelle paroisse de Rolle. Le desservant qu'il remplaçait avait été révoqué par le gouvernement de Vaud. On était alors en pleine crise politico-religieuse. Ici le nouveau curé put déployer efficacement les qualités de prudence et de modération qui le caractérisaient. Pendant sept ans qu'il fut à la tête de la paroisse de Rolle il fit tomber bien des préventions et dissipa bien des préjugés. Aussi le conseil d'Etat de Vaud, qui constatait son action bienfaisante et pacificatrice, l'appela à Lausanne à titre de desservant de la chapelle catholique. Ce fut l'abbé Mermillod qui prêcha à son installation comme curé de Lausanne. Pendant trente deux ans qu'il fut curé de Lausanne il s'acquitta avec une considération et une popularité dont il est difficile de trouver pareil exemple dans l'histoire d'une paroisse.



Monseigneur Joseph Deruaz

Avec un personnel restreint et des ressources limitées il eut à faire face à des œuvres multiples : entretien, agrandissement, embellissement de l'église, organisations d'écoles catholiques, œuvres de charité, distributions de secours matériels et spirituels aux nombreux passants, à la colonie italienne plus ou moins nomade, pour laquelle il fallait organiser un service religieux avec sermons en langue italienne, visite aux nombreux malades.

Avec les autorités civiles il sut toujours entretenir des rapports empreints de la plus grande courtoisie. Il était toujours l'intermédiaire respecté et écouté dans toutes les tractations entre les autorités civiles et religieuses et dans toutes les difficultés qui pouvaient se produire.

En 1884 on lui offrit un siège à l'Assemblée constituante vaudoise. Il refusa comme il se déroba toujours aux honneurs qu'on voulait lui faire. Ses paroissiens voulurent célébrer ses noces d'argent comme curé de Lausanne. Il l'apprit et disparut le jour où on voulait célébrer la fête.

Est-ce en raison même de son humilité et de sa modestie que son rôle l'a appelé à exercer son action bien en dehors des limites de sa paroisse de Lausanne, on le croirait, car à la mort de Mgr Cosandey ce fut M. Deruaz qui conduisit les négociations entre le Vatican et le Conseil fédéral (lisez M. Ruchonnet) en vue de mettre un terme à l'exil de Mgr Mermillod en l'appelant au siège épiscopal de Lausanne et Genève.

Enfin son humilité dut subir une dernière violence lorsque, à l'appel du Souverain Pontife Léon XII, qui l'avait en haute estime, il dut accepter la dignité épiscopale et prendre le gouvernement du

diocèse que Mgr Mermillod avait dû abandonner après son élévation au cardinalat.

Par Bref du 14 mars 1891 M. Deruaz fut nommé évêque et sacré peu après à Rome par son Eminence le cardinal Mermillod assisté de Mgr Ferrata, archevêque de Thessalonique et de Mgr Haas, évêque de Bâle. Déjouant, par modestie, les préparatifs qui étaient faits à Fribourg pour l'accueillir dans sa ville épiscopale, le nouveau chef du diocèse arriva dans la soirée du 9 avril, de manière qu'on ne put pas lui faire de réception. Le 11 avril il adressait sa première Lettre pastorale au clergé et aux fidèles, de son diocèse, disant combien il regrettait la paroisse qu'on l'avait forcé de quitter et combien il redoutait les responsabilités de sa charge épiscopale.

Inutile de dire que le nouvel évêque fut accueilli partout avec une respectueuse sympathie, aucune personnalité ne pouvait rencontrer à ce moment pareille unanime approbation, du plus humble fidèle jusqu'aux degrés les plus élevés de la hiérarchie.

Un dur labeur l'attendait dans ses nouvelles fonctions, mais malgré les années qui commençaient déjà à faire sentir leur poids, Mgr Deruaz y déploya un zèle et une activité soutenus, bien secondé, du reste, par son Vicaire général, M. Pellerin. Ce fut en même temps une période d'apaisement pour le diocèse répondant à la lettre à la devise adoptée par l'évêque : *In viam pacis*. Il n'entre pas dans le cadre de cette revue d'énumérer dans le détail les travaux accomplis durant ces dix années par l'évêque défunt. Il nous suffira de dire qu'il s'est dépensé jusqu'au bout de ses forces et qu'il étonnait son entourage, alors que, dans un état de santé très

précaire, il affrontait les fatigues prolongées des visites pastorales, lors des confirmations, jusqu'à ce que enfin, les infirmités augmentant et la cécité étant presque complète, il fut ces quelques dernières années condamné au repos forcé. Il s'est éteint dans sa 86^{me} année.

D'imposantes funérailles lui furent faites auxquelles assistèrent des délégués de tous les gouvernements des cantons du diocèse, à savoir : Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et presque tout le clergé. Les magistrats et autorités civiles du canton, les délégués des paroisses des cantons voisins et la foule des fidèles. Tous ceux qui y ont assisté ont encore présente à l'esprit l'imposante majesté de cette funèbre cérémonie dans notre vieille cathédrale et conservent dans leur mémoire l'image vénérée du saint évêque.

Depuis notre dernière publication (soit pendant les années 1911 à 1912) longue est la liste des disparus, figures connues et aimées, membres de la famille fribourgeoise.

Voici d'abord **M. Henri Schorderet**, jeune artiste peintre plein de promesses, fils de feu M. Xavier Schorderet, notaire et ancien conseiller communal. Il pensait d'abord se vouer au commerce et avait fait une année au Technicum de Winterthur, puis était allé ensuite en Italie, à Florence. Mais là son tempérament d'artiste ne tarda pas à l'accaparer tout entier et il prit congé de Mercure définitivement. Il fit ensuite plusieurs séjours à Paris avant de rentrer définitivement au pays. Il s'enferma dès lors dans son atelier et y travailla avec acharnement mais sans jamais prendre part à nos expositions locales. Il laisse des toiles qui attestent un talent

original. L'une d'elles a été acquise par le Musée cantonal et d'autres ont été données gracieusement au même musée par son frère M. le Dr Auguste Schorderet. Il est mort à l'âge de trente ans à peine avant d'avoir pu donner tout ce que l'on était en droit d'attendre de lui, le 8 Juin 1910.

M. Louis de Boccard, du Claruz, excellent agronome, chasseur émérite, caractère franc et loyal jouissant d'une grande popularité.

On ne peut pas parler de Louis de Boccard sans se reporter involontairement au fameux cortège historique de Morat de l'année 1876 où il figurait en costume de chevalier, représentant Guillaume d'Affry. Son imposante stature le faisait dominer tout son groupe et retenait les regards des spectateurs. Tous ceux qui l'ont vu en conservent le souvenir comme une vision d'un autre âge. Il est mort le 26 janvier 1911.

M. Jules Broye, avocat de talent, membre du Tribunal cantonal, frère de l'ancien juge fédéral Broye, avocat lui aussi, professeur de droit et ancien député au Grand Conseil.

Comme avocat, M. Jules Broye était un des maîtres de la parole pour l'élégance et la parfaite correction de ses plaidoyers et, don assez rare et précieux dans un canton où l'allemand et le français sont employés, il s'exprimait avec la même facilité dans l'une et l'autre langue. Une cécité presque complète, en ces dernières années, l'avait engagé à renoncer au barreau. Il est mort le 11 Sept. 1911.

M. Henri de Reynold. — A l'âge de 75 ans il est mort sur la brèche, c'est-à-dire dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur forestier de la

ville et de la bourgeoisie de Fribourg. Il a été frappé d'apoplexie dans la forêt du Grossholz, près d'Alterswyl, le 28 Sept. 1911. M. Henri de Reynold était le fils de M. Pierre de Reynold d'Alt, ancien préfet de Fribourg. Il avait épousé M^{lle} de Diesbach de Rosière. En 1854, il était sous-lieutenant d'infanterie. Il entra au service de Naples, mais n'y resta qu'une année. Il fut promu lieutenant en 1863, capitaine en 1868. Il fit ses études forestières à Zurich, et à Giessen en Allemagne. Le 22 janvier 1874 l'Etat le nomma inspecteur du 1^{er} arrondissement, mais en 1880, Henri de Reynold échangea ses fonctions contre celles de forestier de la Ville et bourgeoisie de Fribourg.

M. Ernest de Buman, administrateur des vignes et domaines de l'Hôpital bourgeois, avait servi dans l'artillerie avec le grade de lieutenant et a revêtu, pendant quelques années, les fonctions de lieutenant de préfet et de membre de la commission cantonale de viticulture.

Jusqu'à sa mort, arrivée le 28 Novembre 1911, il a rendu à l'hôpital bourgeois de bons et loyaux services pendant la longue période où il a rempli les fonctions d'administrateur. C'était un homme bon et serviable, d'une courtoisie parfaite.

M. Romain Thurler. — Après une longue et pénible maladie est mort dans sa 49^{me} année, M. Romain Thurler, pharmacien en notre ville. Il était fils de Jean-Baptiste Thurler, docteur-médecin distingué, le dévoué et très méritant fondateur de l'Orphelinat de Fribourg.

Il fit ses classes primaires aux écoles communales de Fribourg, ses classes littéraires au collège St. Michel. Il fit à Berne ses années d'université

pour l'étude de la pharmacie. Après l'obtention de son brevet de pharmacien, il s'associa avec M. Köhler pour l'acquisition de la pharmacie Wilmar Gøetz, la plus ancienne de Fribourg actuellement existante, qu'il continua depuis l'année 1889 jusqu'à 1912 — les deux associés mouraient à quelques mois d'intervalle —.

D'un caractère très aimable et cœur excellent, Romain Thurler jouissait de la sympathie générale. Il faisait partie de plusieurs sociétés ; il était membre du cercle de l'Union, de la Société suisse de pharmacie, de la société cantonale de pharmacie, de la Société helvétique des sciences naturelles. Il était membre du Conseil général de la ville de Fribourg et de la Commission de l'Orphelinat ; cette dernière lui était particulièrement à cœur en souvenir de son père. Il fit son service militaire et arriva jusqu'au grade de capitaine. Il est mort le 19 Décembre 1911.

M. Joseph Mayer, négociant notable de notre ville, il avait épousé M^{lle} Kaiser, de pieuse mémoire, qu'il eut la douleur de perdre depuis bon nombre d'années. Membre zélé des associations ouvrières, il s'occupait beaucoup d'œuvres de bienfaisance.

Les associations charitables perdent en lui un de leurs membres les plus dévoués et les pauvres un bienfaiteur discret dont la main était toujours ouverte aux malheureux. Il est mort le 17 Mars 1912.

M. le comte Louis de Romain. — Né à Angers (Maine et Loire), il avait épousé, en 1873, M^{lle} Mathilde de Diesbach du Breitfeld. Ecrivain de talent, il a publié des relations de voyage et, fervent alpiniste, il a écrit, pour le beau volume sur les Alpes fribourgeoises, édité par la section fribourgeoise du

Club Alpin suisse, une introduction remarquable. Mais c'est surtout comme critique musical qu'il a déployé une étonnante activité.

« Compositeur lui-même, dit le journal *« Le Temps »*, il a écrit de nombreuses romances et des morceaux symphoniques qui attestent une imagination riche et forte. Mais moins jaloux de se faire connaître du public que de révéler les grands artistes qu'il admirait avec une foi et une abnégation merveilleuses, il ne se préoccupa guère que de répandre autour de lui le culte de ses maîtres de prédilection. Et c'est là ce qui donne à ce noble et pur artiste une physionomie à peu près unique dans l'histoire de l'art de notre temps. »

La mort du comte de Romain, ajoute encore *Le Temps*, n'est pas seulement un deuil pour sa ville natale, elle est un deuil pour les lettres et pour l'art.

Toujours affable, d'un commerce charmant, le comte Louis de Romain avait en outre la passion de la charité ; il secourait constamment et discrètement la misère des petits et des pauvres. Il est mort le 26 janvier 1912.

M. le Rév. doyen Genoud, curé de Prez-vers Noréaz. C'était un des vétérans du clergé fribourgeois. M. Louis Genoud, né en 1839 à Châtel-St-Denys, était le fils de M. l'ancien député Genoud-Repond. Il fit ses études de gymnase à Saint-Gall, Fribourg et Porrentruy, fut ordonné prêtre à Fribourg en 1864. Il fut d'abord vicaire à Sivrriez puis à Lausanne ; il fut, pendant cinq ans, curé au Châtelard et, en 1870, curé à Prez. C'est là qu'il a terminé sa carrière. Depuis cinq ans il avait résigné sa charge de curé et vivait dans la retraite, conservant toutefois ses fonctions de doyen du décanat de Saint Udalric.

M^{me} Louise de Reynold, de Pérolles. — Après une vie consacrée toute entière aux bonnes œuvres, Madame de Reynold s'est éteinte en son château de Pérolles, le 17 mars 1912, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Parmi les nombreuses œuvres qu'elle a patronnées fut « l'association catholique pour la protection de la jeune fille ». Notre Saint Père, le pape Pie X voulut bien l'honorer à cette occasion de la médaille d'or *Bene merenti*, distinction assurément bien placée et qui a réjoui surtout ses collaborateurs. Par son affabilité, sa bienveillance envers tous, elle avait su s'entourer d'une élite qui ne demandait qu'à entrer dans ses vues et à travailler sans arrière-pensée à ses œuvres de bienfaisance.

M^{me} François de Weck-Surbeck, fille de Louis de Surbeck, capitaine commandant aux Gardes Suisses sous Charles X et de Mathilde de Diesbach de Belleruche, elle avait épousé M. François de Weck, fils de l'avoyer Rodolphe de Weck. Avec elle s'éteint le dernier représentant de la vieille famille soleuroise de Surbeck, qui a fourni toute une série d'officiers distingués aux services étrangers. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans, sa vie ne fut qu'une longue suite d'œuvres de charité.

M. Eugène de Weck, artiste peintre de talent, était fils de M. Charles de Weck, ancien conseiller d'Etat.

Il fit ses classes littéraires au Collège de Fribourg, puis à Feldkirch. Il commença la peinture avec M. Bonnet. En 1891, il partit pour Dusseldorf ; il travailla cinq ans à l'Académie royale des Beaux-Arts, puis deux ans à Paris. Très coloriste, il se voua surtout au paysage. Il exposa en Allemagne et à Fribourg en 1900 avec des paysages.

des bords de la mer, des environs de Paris et de Dusseldorf. Il participa aux expositions organisées par les peintres et sculpteurs à Fribourg. Il fit une exposition particulière d'aquarelles des environs de Fribourg, de la Gruyère et paysages d'hiver au salon de la Société des Amis des Beaux-Arts en 1909, qui eut beaucoup de succès.

En 1900, il fut nommé professeur de peinture au Technicum et, dernièrement, au Collège Saint-Michel. Il travailla longtemps à la restauration de l'Eglise d'Hauterive. Il est mort à l'âge de 40 ans le 3 mai 1912.

M. l'abbé Georges Vermot, *supérieur du Grand Séminaire*. — Mardi 14 mai 1912 mourait à la clinique de Bois de Cerf, à Ouchy, M. l'abbé Vermot, ancien curé de La Chaux-de-Fonds, ancien supérieur du Grand Séminaire de Fribourg, après cinq années de souffrances ininterrompues.

Atteint de diabète, il vit son mal s'aggraver d'une façon continue ; en 1910, il dut subir l'amputation d'une jambe à laquelle la gangrène s'était mise. Cette amputation lui procurait un soulagement momentané et un arrêt dans le développement de la maladie, mais une attaque de paralysie vint immobiliser complètement le côté droit et affecter le cerveau. Il ne s'exprimait plus, dès lors, que d'une façon incohérente. Son existence ne fut plus qu'une longue torture et la mort est apparue comme une délivrance.

M. l'abbé Vermot est né au Locle, d'une famille originaire de Cerneux Péquignot. Il était tout jeune lorsque ses parents vinrent s'établir à La Chaux-de-Fonds et là, sur les conseils de M. le curé Gœtschmann, ceux-ci se décidèrent à lui faire commencer

ses études littéraires au collège de Saint-Maurice en Valais, où il resta pendant six ans ; il fit sa philosophie au collège Saint-Michel à Fribourg et, en 1878, il partit pour Rome pour entrer au collège Germanique où il resta six ans et où il reçut la prêtrise et conquit ses grades de docteur en philosophie et en théologie.

En 1884, il était vicaire à Neuchâtel et en 1888 il fut nommé curé du Locle. Il déploya dans ces deux postes une grande activité et un zèle infatigable et se fit aimer et vivement apprécier de ses paroissiens. En septembre 1893, il était nommé curé de l'importante paroisse de la Chaux-de-Fonds. C'est là que, deux ans plus tard, Mgr Deruaz l'appela à la direction du grand séminaire de Fribourg, poste qu'il occupa pendant 12 ans. Dans tous les postes qu'il a occupés, M. Vermot s'est montré brillamment à la hauteur de sa tâche. Possédant à fond les trois langues nationales, il pouvait prêcher indifféremment selon les circonstances en français, en allemand ou en italien. Homme de science et homme du monde, il se mouvait à l'aise partout où l'appelaient ses relations et ses fonctions. Il avait la parole nette et précise, l'esprit clair, la décision prompte. Estimé de ses collègues, aimé et respecté de ses subordonnés, il laisse le souvenir d'un prêtre exemplaire, d'un homme juste et bon. Bien que voilà déjà cinq ans qu'il se trouvait quasi séparé de la société, sa mort n'en a pas moins suscité les plus sincères regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

M. Donat Plancherel, originaire de Domdidier, il était depuis longtemps établi dans notre ville. Gérant à l'imprimerie de St-Paul, il était en même

temps professeur de comptabilité au collège St-Michel, membre du Conseil général de la ville de Fribourg. Un de ses fils est professeur à l'Université.

Au sein du Conseil général, il ne tarda pas à prendre une place en vue. Il fit plusieurs fois partie des commissions spéciales, où il fonctionnait comme rapporteur. Ses rapports clairs et impartiaux étaient très appréciés.

Dans tous les postes qu'il a occupés, M. Plancherel s'est montré homme de devoir et de travail consciencieux. Une cruelle maladie l'a enlevé à la fleur de l'âge, laissant dans un deuil profond sa famille et ses amis.

M. Romain Pfluger. — A la tête d'une ancienne maison de commerce de notre ville, M. R. Pfluger avait d'abord commencé ses études classiques qu'il fit en partie au collège Saint-Michel et qu'il finit au collège des Jésuites à Feldkirch. Ses classes terminées, il se vit amené par les circonstances à prendre en mains la direction de la maison de commerce. Il s'y voua dès lors entièrement et autant que son état de santé, parfois précaire, le lui permettait. Il est mort dans le courant de Juin dernier à l'âge de 56 ans dans une crise de rhumatisme aigu.

M^{me} Genoud-Eggis. — Le Conservatoire de Fribourg a perdu cette année (Juillet 1912) en la personne de M^{me} Genoud-Eggis un de ses maîtres les plus méritants. Elève du Conservatoire de Stuttgart, elle enseignait, au Conservatoire de Fribourg, le piano. Elle a formé de nombreux élèves. M^{me} Genoud-Eggis était une personne de haute culture, dévouée à son art et d'une grande activité.

M. Alexandre Raboud, député à Romont. — Décédé le 3 Août 1912, Alexandre Raboud, originaire de la petite commune des Glânes, près Romont faisait déjà partie du Grand Conseil dès l'année 1876. En 1871, il était nommé juge au tribunal de la Glâne et, en 1898, vice-président du même tribunal. Très charitable durant sa vie, le défunt n'a pas oublié les pauvres dans son testament; il a légué 20 000 fr. à l'hospice de Billens et 20 000 fr. à l'orphelinat de Romont.

M. Amédée Gremaud, ingénieur cantonal. — C'est avec un profond regret que nous enregistrons la mort de celui qui, depuis de nombreuses années, était notre ami et collaborateur assidu. Il a succombé à une maladie qui le minait depuis plusieurs mois. Il a néanmoins continué jusqu'au dernier jour son labeur quotidien. Originaire de Riaz dont il fréquenta les écoles primaires, il suivit ensuite les cours de l'Ecole secondaire de la Gruyère, des Ecoles Cantonales de Fribourg, de Thurgovie et d'Argovie, et subit, dans ce dernier établissement, son examen de maturité. De 1861 à 1864, il suivit les cours du Polytechnicum de Zurich et conquit son diplôme d'ingénieur civil. Il débuta comme ingénieur dans l'entreprise de construction de la ligne d'Oron, puis de la ligne Bulle-Romont et enfin à la construction de la ligne Wyl à Saint-Gall.

En 1866 il entra au bureau cantonal des Ponts et Chaussées, sous la direction de l'ingénieur en chef, M. Raymond Montenach. En 1870, le Grand Conseil lui remit, à titre intérimaire, les fonctions d'inspecteur général et, en 1871, il fut nommé, à titre définitif, ingénieur cantonal, inspecteur des Ponts et Chaussées. Pendant cet intervalle de qua-

rante ans, notre réseau de routes s'accrut considérablement et d'importants travaux d'art furent menés à bien parmi lesquels nous citerons le remarquable pont du Javroz, la route de Schiffenen avec le pont sur la Sarine, les travaux de consolidation du Grand Pont Suspendu et de Corbières et plusieurs autres encore.

Il a été le créateur de l'Ecole secondaire professionnelle. Dans un concours ouvert en 1888, par la Société industrielle d'Amiens, il obtint un diplôme et une médaille d'argent pour un mémoire sur l'organisation de l'enseignement professionnel. Il a été pendant de longues années l'âme de la Société des Ingénieurs et architectes qui a déployé sous son impulsion une remarquable activité. Le canton de Fribourg perd en lui un de ses serviteurs les plus méritants et les plus dévoués.

M. Charles Meyer a succombé après quelques jours de grandes souffrances à une péritonite, à la suite d'un refroidissement pris à son bureau pendant la période pluvieuse et froide du commencement du mois d'août. M. Meyer remplissait les fonctions de commissaire de police depuis le 26 Septembre 1893. Il était en outre commandant du corps des sapeurs pompiers et membre du comité central de la société suisse des pompiers. Il faisait aussi partie d'un grand nombre de sociétés d'utilité publique et de bienfaisance, société de musique, de la Croix-rouge, des Samaritains, de protection des animaux, de développement de la ville de Fribourg, des Amis des Beaux-Arts, de chant, de gymnastique.

Dans les fêtes qui s'organisaient à Fribourg, comme dans les autres circonstances où notre ville était sollicitée de fournir un effort collectif, M.

Charles Meyer se distinguait, soit au sein des comités soit dans ses fonctions officielles parmi les plus zélés à vouloir que Fribourg fit honneur à sa réputation, ainsi s'exprime un journal qui ne partageait pas les opinions politiques du défunt.

L'affluence énorme qui assistait à ses funérailles a témoigné hautement de l'universelle sympathie dont jouissait le défunt enlevé à l'âge de 53 ans à l'affection d'une famille bien cruellement éprouvée. Il est mort le 14 août 1912.

M. le doyen Musy. — Le 22 août dernier mourait à Villarsiviriaux le curé de cette paroisse. M. Musy.

Né le 2 janvier 1861 à Bossonens, M. Musy fit ses études littéraires à Evian, puis il se rendit à Rome pour faire la philosophie et la théologie au Collège germanique. Il fut ordonné prêtre à Rome le 28 Octobre 1885. Il rentra au pays et fut placé comme chapelain à Vuisternens devant Romont. En 1888 il fut nommé curé à Villarsiviriaux, modeste paroisse au pied du Gibloux. A la mort de M. le doyen Romanens, il lui succéda comme doyen du décanat de Saint Protais. Déjà lors de son séjour à Rome il ressentit les premières atteintes du mal auquel il devait succomber. Il est mort sincèrement regretté de ses confrères et de ses paroissiens.

M. Guillaume Ritter. — C'est le 15 Septembre dernier que M. l'ingénieur Ritter a succombé dans sa 78^{me} année, à Monruz près Neuchâtel.

M. Ritter, pendant son séjour à Fribourg, a laissé de son passage un monument qui perpétuera son nom, c'est le barrage de la Sarine et nos installations hydrauliques. Pour l'époque où elle a été

entreprise, la captation des eaux de la Sarine et leur refoulement jusqu'à la colline du Guintzet constituait une œuvre très hardie et dont le bienfait ne serait véritablement apprécié que si l'on s'en trouvait subitement privé. Trouver les fonds nécessaires pour mener à bien ce hasardeux travail supposé également une belle dose d'énergie et de tout cela Guillaume Ritter est venu à bout, non sans mécomptes et traverses nombreuses, cela va sans dire.

Avant de s'établir à Fribourg, avant l'année 1870, M. Ritter avait épousé M^{lle} Joséphine Ducrest, fille du docteur François Ducrest et, de ce fait, il se trouvait apparenté avec de nombreuses familles du pays. La dernière période de son existence s'est passée à Neuchâtel où il s'était établi après avoir quitté Fribourg. Son activité ne se ralentit point. Il entreprit de servir d'eau potable la Chaux-de-Fond et, pour ce fait, il reçut la bourgeoisie d'honneur du Grand Village. Il se proposait même d'amener les eaux du lac de Neuchâtel jusqu'à Paris. Le projet eut un succès de curiosité. Il fut un des grands artisans de l'érection de la belle église de Neuchâtel. Il avait fourni un projet et des plans pour les installations hydrauliques de Genève. Il fit partie du Grand Conseil et du Conseil général de Neuchâtel. M. Ritter était un chrétien convaincu, un homme bon et généreux. Il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

L. F.





M. Henri Schorderet



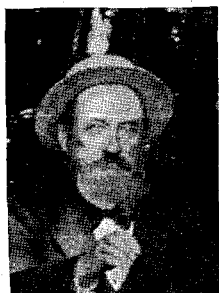
M. Louis de Boccard



M. Jules Broye



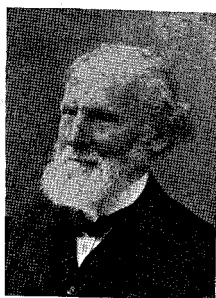
M. Henri de Reynold



M. Ernest de Buman



M. Romain Thurler



M. Joseph Mayer



M. Louis de Romain



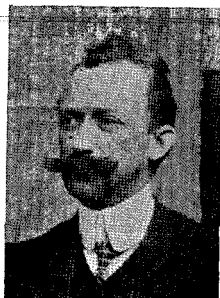
M. le doyen Genoud



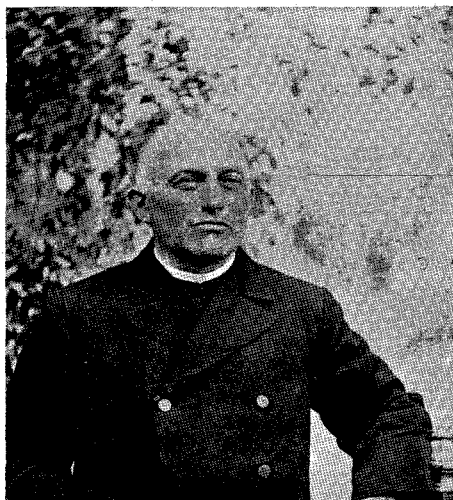
Mme Louise de Reynold



Mme F. de Weck-Surbeck



M. Eugène de Weck



M. l'abbé Georges Vermot



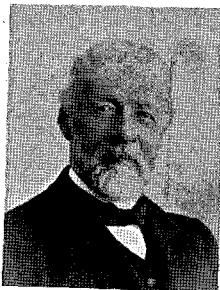
M. Donat Plancherel



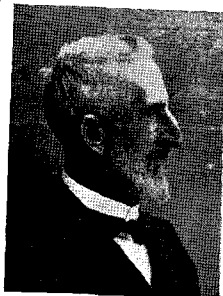
M. Romain Pfluger



M^{me} Genoud-Eggis



M. Alexandre Raboud



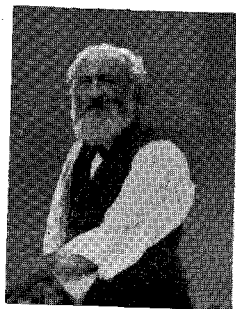
M. Amédée Gremaud



M. Charler Meyer



M. le doyen Musy



M. Guillaume Ritter

LE BARBIER ET LE SAVANT

Au temps du roi Jacques, en Angleterre, un ambassadeur d'Espagne, savant très érudit, parlant peu, émettait à tout propos à la cour l'avis que l'on ne devait communiquer sa pensée que par signes, qu'il était inutile de parler ; ce procédé, d'après lui, aurait l'avantage que l'on débiterait moins de sottises, que l'on réfléchirait davantage : la langue étant la pire des choses, ainsi que l'affirmait Esope.

L'ambassadeur aurait voulu que l'on coupât la langue à tous les nouveaux-nés, opinion contre laquelle toutes les dames protestaient.

Un jour qu'il développait ses théories en présence du roi Jacques et qu'il se plaignait qu'il n'y eût nulle part de professeur de signes, le roi lui dit :

— Je possède un professeur tel que vous le désirez, un homme des plus remarquables.

— Est-ce possible ! s'écria l'ambassadeur, veuillez me le faire connaître.

— C'est qu'il professe dans une université très éloignée, dit le roi.

— Qu'importe, répondit l'ambassadeur, je tiens à faire sa connaissance.

— Il enseigne à l'université d'Aberdeen, au nord de l'Ecosse, à plus de six cents milles d'ici.

— Quand il habiterait à vingt mille lieues, dit l'ambassadeur, j'irais le trouver ; je veux le voir ; je partirai demain.

Le lendemain, il se mit en route.

Le roi, qui ne voulait pas passer pour un menteur, envoya en toute hâte un courrier au directeur de l'université d'Aberdeen pour l'avertir de l'arrivée de l'ambassadeur et du motif de son voyage, en lui enjoignant l'ordre de trouver un moyen de l'éconduire sans lui donner un démenti.

L'ambassadeur arriva à Aberdeen et fut reçu en grande pompe par le directeur de l'université, escorté de tous les professeurs. On lui fit visiter l'établissement de fond en comble, ensuite on lui servit un excellent dîner.

L'ambassadeur qui ne perdait pas de vue le but de son voyage, demanda à voir le professeur de signes.

— Je suis venu à Aberdeen dans cette intention, dit-il au directeur ; partisan du langage par signes, j'ai exposé mes idées au roi, qui m'a déclaré que votre savante université possédait un maître dans cet art trop négligé ; je viens donc vous prier de vouloir bien me mettre en sa présence.

— Monsieur l'ambassadeur, dit le directeur, l'université possède en effet un maître dans l'art d'exprimer sa pensée à l'aide de signes ; c'est un grand savant ; aussi modeste qu'instruit, malheureusement il est absent, il fait des prosélytes chez les montagnards de l'Ecosse ; son absence peut se prolonger longtemps : je ne sais pas quand il sera de retour.

Il espérait ainsi s'en débarrasser.

— C'est très fâcheux, dit l'ambassadeur, mais je ne renonce pas à mon projet, je vous prie de me permettre de l'attendre ici ; je resterai, dussé-je attendre une année entière.

— Son Excellence nous fera le plus grand honneur, dit le directeur.

Après le dîner, le directeur, très ennuyé de la tenacité de son hôte, réunit les professeurs et leur demanda de chercher avec lui un moyen pour décider ce visiteur encombrant à partir.

Les uns proposèrent de le traiter de façon à lui rendre le séjour impossible.

— Non, dit le directeur, nous ne pouvons pas mal recevoir un envoyé de Sa Majesté qui, de plus, est le représentant d'une grande puissance étrangère ; il faut trouver autre chose.

— Je crois que j'ai trouvé un moyen, dit le professeur de grec et de latin.

— Parlez, dit le directeur.

— Il faut que l'un de nous se donne comme professeur de signes.

— Impossible, dit le directeur, je vous ai tous présentés.

— Il s'agit, reprit le professeur, de trouver une personne qui veuille consentir à jouer ce rôle.

— Mais qui ? demanda le directeur.

— Je sais quelqu'un, dit un universitaire, qui fera bien l'affaire : c'est James Clakson, le barbier ; il est très intelligent et très apte à simuler le personnage.

Clakson était borgne, boiteux et très facétieux ; le directeur le fit venir et lui expliqua ce que l'on attendait de lui. Il accepta ; on lui recommanda de ne pas ouvrir la bouche et de ne répondre que par des gestes aux questions que lui poserait l'ambassadeur.

Quelques jours après, le directeur prévint l'ambassadeur que le professeur était rentré plus tôt qu'on ne croyait et qu'il était prêt à discuter avec lui.

L'ambassadeur fut enchanté.

On affubla le barbier d'une robe de professeur, on le coiffa d'une immense perruque ; on conduisit l'ambassadeur dans l'amphithéâtre d'honneur où Clakson l'attendait.

D'abord on les présenta l'un à l'autre.

L'ambassadeur s'inclina, le barbier fit une révérence et monta gravement en chaire.

— A présent, Excellence, dit le directeur, nous allons vous laisser vous expliquer avec notre savant confrère.

Il se retira avec tous les professeurs et attendit dans une salle à côté, non sans inquiétude sur l'issue de l'entrevue.

L'ambassadeur s'approcha de Clakson et éleva un doigt de la main droite.

Clakson, qui suivait tous ses mouvements, en éleva aussitôt deux.

L'ambassadeur en montra trois.

Clakson ferma le poing et le lui montra d'un air menaçant.

L'ambassadeur fit quelques pas en boitant.

Le barbier répondit par un pied de nez.

L'ambassadeur tira une orange de sa poche et la posa sur le bord de la chaire.

Clakson retroussa sa robe et sortit un pain d'avoine tout noir.

L'ambassadeur jugeant que l'entretien avait assez duré, s'inclina profondément et se retira.

Les membres de l'université l'interrogèrent.

— Quel grand homme, s'écria-t-il, il n'a pas son pareil au monde. Quel profond penseur ! D'abord, je lui ai montré un doigt, voulant dire par là qu'il

n'y a qu'un Dieu ; tout de suite, il m'en a montré deux, réparant mon oubli, me faisant comprendre qu'il y avait le Père et le Fils ; aussitôt je lui présentai trois doigts, pour lui dire qu'il avait omis le Saint-Esprit. Il me mit son poing sous le nez, ce qui signifiait que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un.

Je feignis une claudication pour lui montrer que les hommes marchent souvent de travers dans le sentier de la vertu ; il me répondit par un geste qui voulait dire : il faut être philosophe et en prendre son parti. Je sortis une orange de ma poche pour lui prouver que la bonté de Dieu est infinie, qu'il nous donne non seulement le nécessaire, mais aussi le superflu, aussitôt il me montra un grossier pain d'avoine pour me rappeler qu'il faut vivre sobrement et faire fi du luxe.

L'ambassadeur prit congé des membres de l'université qui firent venir le barbier pour connaître ses impressions.

Il était furieux.

— Votre ambassadeur est un mal appris, dit-il, il m'a montré un doigt pour me reprocher de n'avoir qu'un œil ; je lui en ai montré deux pour lui dire que j'y voyais comme si j'avais mes deux yeux ; insistant, il a levé trois doigts pour me faire comprendre que nous n'avions que trois yeux à nous deux ; indigné de sa grossièreté, je lui ai mis mon poing sous le nez. Savez-vous ce qu'il a fait ? Il s'est mis à boiter, se moquant de mon infirmité ; j'ai haussé les épaules et je lui ai fait un pied de nez.

Ensuite, il me montra une orange pour me nar-

guer, voulant dire : dans votre pauvre pays, il ne pousse rien de pareil, parlez-moi de l'Espagne. Pour toute réponse, j'ai tiré un gros morceau de pain noir pour l'assurer que je n'avais pas besoin des produits de son pays ; j'allais le lui jeter à la figure, quand il prit le parti de me faire une révérence et de se retirer.

Les membres de l'université, enchantés de la façon dont les choses s'étaient passées, en avertirent le roi Jacques qui en rit longtemps.

Eugène Fourrier.

LA BARQUE DE CARON

Gazette rimée, sur le naufrage du *Titanic*,

par Robert Télin

*Donc les Crésus du Nouveau-Monde,
Avec leurs coffres remplis d'or,
Font à rebours, sur la même onde,
Le trajet du Conquistador.*

*Les voilà chevauchant Neptune
Et se riant de son hasard ;
Le steam qui porte leur fortune
Vaut bien la barque de César ;*

*Et puis il a des flancs magiques,
Et puis le nom impertinent
Des grands géants mythologiques
Qui bravent Jupiter tonnant....*

Le Titan vogue : place, place
A son panache charbonneux !
Puis stop ! Il heurte un bloc de glace :
Et l'on filait à vingt-trois nœuds !

Choc terrible entre la carène
D'airin et l'iceberg durci.
Mais l'épave fut souveraine :
Elle était titanesque aussi.

Et la cité ainsi s'écroule,
Titubante en le flot amer :
Elle en but tant qu'elle était saouïe ;
Mais elle ne but pas la mer !

Alors, c'est l'ordinaire drame
Dont la Méduse est le tableau :
— « Il faut qu'on se sauve à la rame ;
Qu'on mette les canots à flot ! »

Mais autour d'eux on va se battre ;
Car hélas ! ils sont trop étroits :
Il faut qu'on meure trois sur quatre ;
Qui donc voudrait être des trois ?

Personne ? — « Tous ! Mille tonnerres !
Qu'on sauve les femmes d'abord ! »
Matelots et millionnaires,
Stoïques, font signe à la Mort....

Ils moururent : c'était sublime !
Oui, ces héros, drapés d'orgueil,
Coulèrent au fond de l'abîme
Avec le Titan pour cercueil ;

Achevant leur funèbre course
Sur le lit glauque et froid des mers,
Là même où le Styx prend sa source,
Puis descend au fond des enfers :

Cargaison d'âmes trépassées
Qui sur le Titan cingleront
Tout droit jusqu'aux Champs-Élysées,
Sans prendre la nef de Caron.

Seulement, en guise d'obole,
Au fatal nocher en haillons,
En un geste plein d'hyperbole
Ils ont jeté des millions !

Tous leurs millions de la terre,
Ils n'en garderont pas un seul :
En ce royaume égalitaire
Ils ne possèdent qu'un linceul,

Avec le regret de la vie,
De la vie — et d'autant plus fort
Hélas ! qu'elle leur fut ravie
Pour le rachat d'une autre mort....

Ah ! Nous ne sommes plus en reste,
Dites, les femmes, avec vous :
Vous nous donniez une Alceste ;
Alceste nous prend mille époux !

Enflez donc de l'eau de vos larmes
La Mer gardienne de leurs corps....
Bah ! La Vie aura d'autres charmes
Pour vous : vit-on avec les Morts ?

Voyez : Mai verdit la pelouse....

Vivez ! Eux gémiront sans fin :

— « C'est beau de mourir pour l'épouse ;

Ensemble, c'eût été divin ! »

M. Robert Thélin est un enfant de Fribourg ; fils de M. le directeur Schaechtelin ; il commença ses études littéraires au collège St-Michel, les poursuivit à Paris où depuis il s'adonne activement au journalisme. Après avoir été élève à l'Ecole des Chartes, à l'Ecole des Hautes-Etudes et auditeur au Collège de France, il collabore à plus de vingt journaux et revues de Paris, de la Province et de Suisse. Il dirige même à Paris une agence pour journaux et revues, le *Courrier de Paris*, à laquelle collaborent plusieurs personnalités en vue dans le monde des lettres.

Le génie des affaires.

A la gare de ***, au moment du départ de l'express. Sur le quai M. Isaac père serre la main à son jeune fils accoudé à la portière d'un wagon.

— Sitôt arrivé, lui dit-il, lance-moi une dépêche m'annonçant que tu es bien arrivé.

— Y penses-tu, père ? une dépêche coûte 50 centimes !

— Eh bien, une lettre par express.

— Ça fera toujours 40 centimes !

— Alors une lettre ordinaire ou au moins une carte.

— Papa chéri, reprend Isaac fils, je t'enverrai un pli vide, non affranchi ; tu refuseras de l'accepter et tout en ne déboursant rien, tu sauras que je suis arrivé sans encombre.

Le train s'éloigne et Isaac père rentre chez lui les larmes aux yeux, en se disant :

— Décidément, le petit est plus fort que moi !

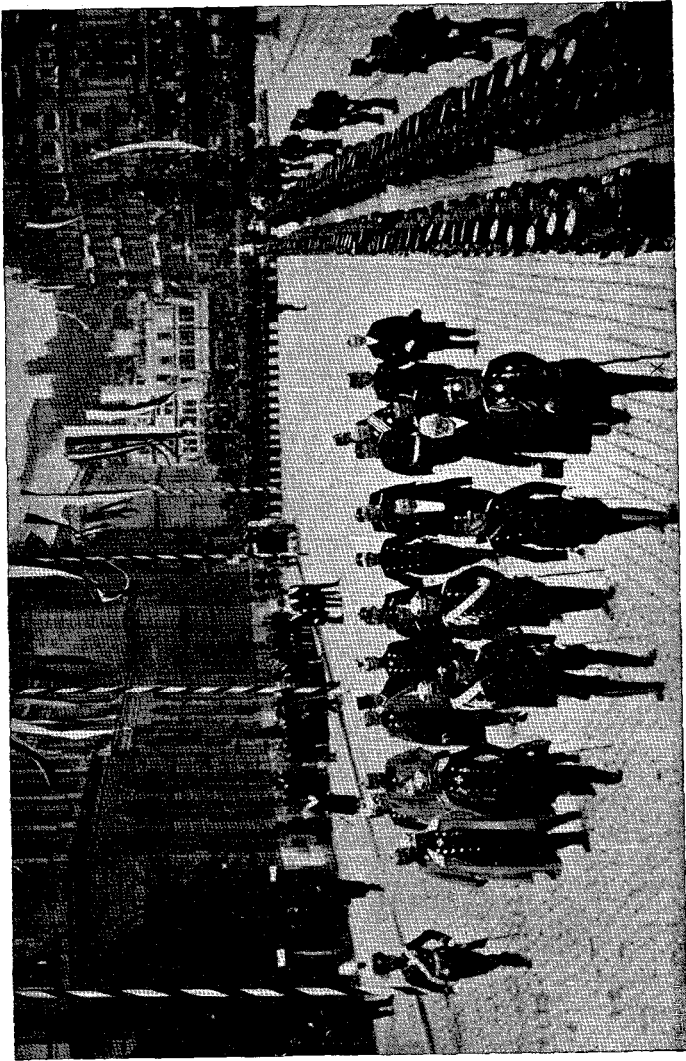
LA VISITE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II EN SUISSE

L'évènement de l'automne dernier aura été l'arrivée en Suisse de l'empereur Allemand et l'heureuse issue de son séjour de quelques journées dans notre pays. A diverses reprises Guillaume II avait manifesté le désir d'assister à un de nos rassemblements de troupes et aux manœuvres de nos milices. Il fut décidé définitivement que ce serait au mois de Septembre 1912. On se mit dès lors aux préparatifs de cette réception et à fixer les grandes lignes du programme préalablement soumises à l'empereur qui les accepta dans leur ensemble.

Un évènement imprévu faillit compromettre au dernier moment la réception impatientement attendue. Une indisposition subite, et qui n'était pas sans gravité, avait retenu Sa Majesté au repos quelques jours dans ses appartements. Cependant les craintes se dissipèrent et, moyennant une légère modification au programme, la visite eut lieu sans autre accroc.

Le 3 Septembre dans l'après-midi, le train impérial franchissait la frontière et entrait en gare de Bâle décorée de drapeaux allemands et suisses, de fleurs et de verdure. Ce ne fut plus dès lors, pendant quatre à cinq jours qu'une suite de réceptions, banquets, illuminations, salves d'artillerie, concerts, à Zurich, à Berne. Le temps disponible en dehors de ces festivités fut consacré aux manœuvres du rassemblement de troupes dans la Suisse orientale.

C'est un moment d'une de ces réceptions que représente notre gravure. Il n'entre pas dans le cadre de notre publication de recommencer le récit de cette visite impériale qui a occupé pendant quinze jours les colonnes de tous les journaux suisses.



LA CHAMBRE RÉSERVÉE

Qui ne s'est pas trouvé par un soleil d'hiver dans quelque haute vallée de la Savoie, du Dauphiné ou de la Suisse, ignore un des plaisirs physiques les plus intenses. Le mouvement par le froid communique à tout le corps une chaleur vivante qu'on sent courir jusqu'au bout des doigts. L'air glacé qu'on respire est comme un breuvage bouillant dès qu'on l'a respiré. Autour de soi, les montagnes dont la neige frissonne et miroite sous la lumière qui l'attaque sont les parois ou les colonnes d'une cathédrale élargie jusqu'au ciel, où le jour chante et prie, où l'on attend la présence de Dieu....

Le ski a achevé de me révéler la splendeur de la montagne en hiver. Après quelques essais au mont Revard, en Savoie, dont les champs sont commodes, j'avais résolu de tenter avec une bande de skieurs une expédition un peu plus aventureuse. Il s'agissait de passer du val d'Isère à Bonneval, en Maurienne, par le col d'Iseran. Bien que le col d'Iseran soit à 2800 mètres, ce n'est pas une course difficile, mais pour un débutant ce n'est déjà pas mal. Le chemin est marqué, et il y a un refuge au sommet, m'assuraient mes compagnons, mieux rompus à ce sport, pour me convaincre et m'entraîner.

Quand nous voulûmes partir du val d'Isère, le brouillard était à notre porte. Sans doute, nous devions le franchir en montant, mais ne valait-il pas mieux attendre qu'il se dissipât? Nous perdîmes ainsi du temps, et les jours, en janvier, sont si courts! A la montée, dans la brume qui s'effiloçait,

je vis bien que ma lenteur décourageait mes amis qui, tous les deux ou trois cents mètres, s'arrêtaient pour me laisser les rejoindre.

— Allez en avant, leur dis-je. Si j'ai trop de mal, je redescendrai sur le val d'Isère. Sinon, je vous retrouverai à Bonneval.

Ils hésitèrent à me lâcher. L'un d'eux, le plus enragé, ayant fait observer aux autres que jusqu'au col le chemin muletier, disparu sous la neige est indiqué par des pyramides de pierre, on m'abandonna. L'ascension me coûta un effort considérable. Je déjeunai sur la pente, hâtivement. Un ou deux coups de vin, des œufs durs, une aile de poulet et de la confiture, que je vous recommande en montagne, me réconfortèrent. Au lieu de renoncer à la lutte, je repartis, plus gaillard, et j'atteignis enfin le sommet du col.

Il était 3 heures passées. Je n'avais plus qu'une bonne heure de jour. Prudemment, j'aurais dû regagner le val d'Isère, dont je connaissais maintenant la direction ou m'installer dans le refuge pour y passer la nuit. Mais quoi ! le soleil, débarrassé des nuages, me riait, la neige brillait, et j'étais vainqueur. Je n'avais qu'à suivre les traces de mes devanciers, et puis, à la descente, mes skis allaient enfin me procurer de la vitesse. Je m'engageai donc à toute allure dans le vallon de la Lenta. J'avais, en face de moi, les glaciers de la Levanna, de Roche-Melon, d'Albaron, que je voyais danser dans ma course et dont l'éclat me blessait les yeux. Une première chute ralentit mon enthousiasme, et cet arrêt forcé me permit de me rendre compte que j'avais dû m'écarter de la voie frayée par mes compagnons, car je cherchais en vain les sillons de leurs skis.

Allais-je remonter pour les découvrir ? Ah ! non, par exemple, j'en avais assez de grimper sur ces longs patins. Je continuai donc au petit bonheur. Mais il fallait un pont pour franchir le torrent, et je fus bien forcé de courir après le chemin perdu.

Le soleil se coucha, embrasant la neige. A peine accordai-je à ce spectacle exaltant quelques regards désespérés. Je ne devais pas être loin de Bonneval, et je n'apercevais pas Bonneval. J'étais très las ; cette longue montée m'avait épuisé. Et surtout je me sentais pris d'inquiétude à cause de la nuit qui allait venir, qui descendait comme un grand oiseau noir sur ces espaces blancs où la lumière se traînait. Je quittai mes skis dans la crainte de m'égarer encore en glissant trop vite. Les jambes rompues, je pus à peine me mettre en route. Ces imbéciles, qui devaient être arrivés à Bonneval depuis plusieurs heures, n'auraient pas eu l'idée de faire quelques pas à ma rencontre ! J'étais furieux contre eux : lâche-t-on ainsi un camarade, un débutant qui, pour les accompagner dans leur expédition, a accompli des prouesses ? Et dans cette détresse qui m'envahissait, je commis la faute de m'asseoir pour me reposer quelques instants. Rien n'est plus dangereux : une sorte de torpeur heureuse vous gagne, vous endort, et l'on ne se relève plus. La solitude, l'obscurité, l'inconnu m'entourèrent comme une escorte perfide. Je penchais déjà la tête. Mais je me souvins d'états pareils observés chez d'autres que j'avais dû secouer, et, d'un effort suprême, j'écartai ce vertige du sommeil. Cependant, j'étais à bout de forces. Au bout de quelques pas, n'allais-je pas retomber ?

J'aperçus alors, providentiellement, un feu qui

s'allumait à quelque distance. C'était une petite lumière, pour moi si importante. Là, fût-ce une mauvaise écurie, il y avait un être humain qui me porterait secours ; là, je trouverais un gîte, fût-ce une grange, pour la nuit. Cet espoir me rendit courage et, pour atteindre mon cantonnement, je sus remettre mes pieds fatigués l'un devant l'autre et même remonter une pente assez dure, avec tout l'embarras de mes skis inutiles.

Ce n'était ni une grange, ni une écurie, ni même un chalet, mais bien une vraie maison de propriétaire à son aise. Par un des carreaux, je distinguais la lampe et des ombres qui allaient et venaient. Je me félicitai intérieurement d'être sauvé et je cognai à la porte. J'entendis qu'on remuait à l'intérieur lentement, et puis rien. Je heurtai de nouveau. Enfin, un homme parut, avec une lanterne qui l'éclairait de bas en haut, de sorte que je ne voyais guère du visage qu'une grande barbe en broussaille.

— Qui est là ? Que voulez-vous ?

J'expliquai mon aventure et demandai l'hospitalité. Pendant que nous parlentions, une femme et deux petits enfants se rangèrent derrière la lanterne. L'homme, qui m'avait laissé parler, se contenta d'un « Entrez ! » et me tourna le dos, poussant devant lui sa famille. Je suivis le cortège, et nous pénétrâmes dans une longue pièce basse, qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger.

— Ah ! du feu ! m'écriai-je. Et de la soupe !

C'était même de la soupe aux choux qui commençait de mijoter. Le parfum d'une soupe aux choux est exquis aux narines du voyageur épuisé. Je le reniflai avec émotion. Pendant que j'étais

ainsi occupé, mes hôtes se concertaient. Sûr de ma nourriture et de mon coucher, j'étais bien tranquille.

— On va vous montrer votre chambre.

— Ce n'est pas pressé.

Près du fourneau, je ne désirais rien provisoirement. Tout de même, puisqu'on m'offrait une chambre, une chambre pour moi tout seul, ce qui dépassait mes ambitions, il convenait de l'aller voir. Par une échelle assez raide, nous montâmes au premier, où l'on me montra une pièce bien tenue, bien propre, avec une lucarne obstruée par la neige. Elle devait être inhabitée depuis longtemps, à en juger par l'odeur de renfermé qu'on y respirait. Mais le lit paraissait bon : ce serait merveille d'y dormir. Je posai mon sac, je défis mes bandes molletières, et, plein de gratitude, mais le ventre creux, je redescendis surveiller le dîner.

Fameuse la soupe aux choux ! et pareillement le jambon qui suivit et que nous arrosâmes d'un cidre un peu trop fermenté. Cependant, ma gaieté ne dérida pas mes hôtes. L'homme restait grave et la femme triste. Je m'entendis mieux avec les enfants, Pierrette et Michel, que je bourrais d'histoires : le Polyphème de l'*Odyssée* les conquit tout à fait. Après quoi, l'estomac chaud, le cœur généreux, j'allai me coucher. On me souhaita une bonne nuit et on me pourvut d'une chandelle, qu'on me recommanda d'économiser.

Je riais, en quittant ma veste, de cette recommandation. Car je tombais de sommeil. La chandelle serait vite soufflée. Cependant, l'odeur de moisi que je retrouvai dans ma chambre me fut si pénible que je voulus ouvrir la lucarne pour aérer un peu.

Je rencontraï dans cette opération les plus sérieuses difficultés, à cause du poids de la neige, mais je m'obstinai. Quand je parvins à soulever le châssis, j'entendis sur le toit comme une dégringolade de pierres, en même temps que je recevais au visage un courant d'air froid : ce devait être de la neige glacée qui se détachait et roulait. Et, brusquement, par l'ouverture que je maintenais avec peine, un objet passa, se fixa, que je dus reconnaître aussitôt pour un bras d'homme, un bras avec une manche de gros velours, tel qu'en portent les paysans.

Le saisissement que me causa cette constatation me fit lâcher le fer de la fenêtre, de sorte que le bras se trouva coincé. Je me raisonnai, je me rapprochai, j'osai enfin tâter ces doigts tendus : ils étaient gelés, ils craquaient comme de vieux os. Plus de doute : il y avait un cadavre sur le toit.

Ma foi, j'avoue que mon sang s'arrêta. J'ai peu rencontré dans ma vie de sensations aussi désagréables. Je remis en hâte mon vêtement, sans perdre de vue cette main immobile qui pendait, et j'imaginai tout un drame. On avait dû assassiner là, dans cette pièce, et l'on s'était débarrassé du mort comme on avait pu, les amas de neige interdisant, pour le moment, un transport plus éloigné. C'était peut-être un touriste en détresse, comme moi, qu'on avait hospitalisé, égorgé et volé. Toutes sortes d'indices, maintenant, m'envahissaient la mémoire, se groupaient en faisceau : les chuchotements à mon arrivée, et le conciliabule secret de l'homme et de la femme, et cette chambre qui, d'avance, était réservée, qui n'avait pas de serrure, où l'on viendrait sans doute me surprendre tout à l'heure. Mieux valait déguerpir, se confier à la nuit au risque de s'égarer, tâcher

de découvrir les feux de Bonneval ; j'utiliserais, dans cette recherche, mes dernières forces ; restauré, je pouvais en somme repartir, tenter la chance. Avant tout, il fallait s'en aller.

Mes bandes roulées à nouveau autour de mes jambes, le sac au dos, je descendis à pas de loup l'échelle que mes souliers à clous ébranlèrent, de sorte que mon hôte, qui n'était pas couché, m'entendit et poussa l'obligeance jusqu'à m'éclairer. J'étais pris. J'expliquai tant bien que mal que mes amis devaient s'inquiéter de moi et qu'à tout prendre je partais pour les rejoindre. Quand j'eus finis ce discours embarrassé pendant lequel je m'étais emparé de mes skis et de mon bâton restés en bas, je reçus en pleine figure un non retentissant. On me barrait la porte.

— Laissez-moi passer, réclamai-je avec énergie.

L'homme répéta :

— Non.

Mais cette fois, il ajouta brusquement :

— On ne s'en va pas par un temps pareil.

Et, soulevant le loquet, il ouvrit. Une bourrasque de neige nous assaillit aussitôt, tandis que la lampe filait et fumait. Là-haut, ma lucarne entrebaillée par le mort, envoyait son courant d'air. Pendant qu'il refermait, un grand vacarme descendit sur nous du premier étage. Nous discernâmes ce cri :

— Il est revenu ! Il est revenu !

Et la femme, à son tour, prit l'échelle et nous apparut en chemise, la face épouvantée.

— Eh bien quoi ? parle, interrogea le mari.

— Il est revenu.

— Mais qui ?

— Ton père.

L'homme monta. Interdit, j'oubliai de profiter de son absence pour m'enfuir. J'entendis retomber la lucarne, et tout de suite après une voix nous secoua :

— Mais non, c'est le bras qui sortait.

Le bras ? On était entré dans ma chambre, on savait que je savais. Mon compte était bon. Et j'allais cette fois me sauver, quand mon homme, lestement, fut sur moi.

— Ça vous a fait peur, le bras du vieux ? Faut pas vous effrayer. Qu'est-ce que vous voulez, il est défunté l'autre semaine. Alors, quand on meurt en hiver, chez nous, on vous met sur le toit, parce que, n'est-ce pas, impossible de vous descendre à l'église et au cimetière. Ils sont bien là-haut ; le froid, ça conserve. Au printemps, on les enterre avec la croix et le curé. On vous a donné sa chambre : c'est la meilleure. Mais si ça vous gêne, on vous étendra une paillasse dans la cuisine. Le premier qui couche dans la chambre d'un mort, dame, c'est sûr et certain que celà ne lui porte pas chance. Aussi, on l'offre toujours à un étranger. C'est la coutume.

Mais je l'assurai que maintenant j'y coucherais le plus volontiers du monde. Et j'y dormis très bien, avec le mort à l'étage au-dessus.

Henry Bordeaux.

SACHONS NOUS FAIRE COMPRENDRE

La précision du langage est une qualité qui donne le plus grand charme à la conversation. Ce n'est pas par cette qualité que, nous autres Suisses romands, nous brillons le plus. Dans le laisser-aller familier, entre intimes, nous ne nous donnons pas, le plus souvent, la peine de chercher le mot juste pour exprimer notre pensée. Il en résulte un à peu près détestable dans les termes que nous employons. Nos phrases manquent de netteté, nous avons l'impression que nous ne rendons pas exactement ce que nous voulons dire, et, la plus part du temps, nous ne sommes compris qu'à demi ou bien nos paroles sont interprétées dans un sens auquel nous n'avions pas songé. C'est une lacune regrettable et qui cause une gêne dans nos rapports avec nos semblables.

Cette négligence du langage entraîne ceux qui n'y résistent pas à employer continuellement certains mots vagues, sans signification précise, pour désigner indifféremment les idées et les objets les plus différents.

Combien de gens prennent l'habitude de remplacer par le mot *chose* les expressions qui ne leur viennent pas immédiatement à l'esprit ! *Chose* devient alors, selon les circonstances : un manteau, une localité, le nom de nos amis, etc.

On pourrait facilement multiplier les exemples. Ecoutez parler nos écoliers, les personnes de votre entourage, faites attention à vos propres phrases,

et vous serez étonnés de trouver chez un si grand nombre de gens la même imprécision de termes.

Vous vous dites peut-être que ce n'est pas là un désagrément sérieux et qu'il ne faut pas y attacher d'importance? Mais remarquez que vous vous rendez compte vous-même de votre infériorité dans une conversation avec quelqu'un qui ne fait pas partie de votre intimité. Avec lui vous voulez avoir un langage plus correct et vous n'y arrivez pas. Les mêmes expressions vagues, auxquelles vous avez recours habituellement, vous reviennent sans cesse sur les lèvres et vous échappent malgré vous.

Cet inconvénient est facile à éviter en se surveillant pendant quelque temps. Au début cela paraîtra presque un supplice : notre esprit, habitué à sa paresse, cherchera avec peine les mots répondant à sa pensée, mais peu à peu il s'accoutumera à ce travail qui lui deviendra de jour en jour plus facile.

Il en est de cette gymnastique de la pensée comme de celle du corps. Au début, elle est très pénible : les muscles, qui n'ont pas l'habitude de fonctionner, ne se prêtent pas aux efforts qu'on veut leur imposer. Mais, par la répétition fréquente des mêmes mouvements, on arrive à exécuter sans fatigue des exercices qui, au début, nous exténuaient. En disciplinant notre langage nous en venons à chercher inconsciemment le mot qui répond le mieux à la pensée que nous voulons exprimer, et même à le trouver tout de suite.

Ne croyez pas que cette précision du langage soit le privilège exclusif de certains : « Les avocats, direz-vous, les prédicateurs, ceux dont le métier exige des discussions ou des discours fréquents, en

ont seuls besoin, mais, dans la conversation, elle n'a pas la même importance. » Sans doute les orateurs de profession sont obligés de s'exprimer en termes exacts, ils doivent pouvoir, d'une phrase où chaque mot est nécessaire, donner une forme vivante et, pour ainsi dire, palpable, à leurs idées. Si bien doués qu'ils soient, ce n'est que par une longue pratique et des progrès répétés qu'ils arrivent à cette facilité d'élocution que nous admirons chez eux. Mais, sans chercher à atteindre à une semblable perfection, il nous est possible, en nous surveillant avec soin, de nous débarrasser en peu de temps de ces mots au sens incertain que nous employons à tout propos, et d'éviter un des défauts qui nous rendent le plus vulgaires.

Un étudiant parisien faisait dernièrement part à un journal de la découverte faite par lui d'une inscription gravée sur une pierre mise à jour lors des fouilles pratiquées à Montmartre; cette inscription est ainsi conçue :

CE STI CI
LEC HEM IND
ESAN ES

Pendant longtemps les archéologues se creusèrent la tête pour trouver un sens, jusqu'à ce que l'inventeur fit enfin part de la signification probable de l'inscription qui ne serait autre chose que celle-ci :

« C'est ici le chemin des ânes. »

Une citation.

Le Préfet du district de..... ordonne que le nommé X., sourd-muet, prévenu d'ivresse et mendicité, soit arrêté et conduit dans les prisons de..... pour être *entendu*. LE PRÉFET.

N., le 14 novembre 1911.

Monsieur,

Je n'ai pas pu hier vous porter de l'argent vu que je n'ai pas vendu la vache que j'avai à vendre ayant fait le veau avant le terme un de ces jours, mais j'en ferai de nouveau dans le courant de ce mois et je vous en apporterai.

Recevez, etc.

(Copie authentique.)

Pour les ménagères.

On se plaint aujourd'hui en général des prix du café et c'est avec raison, car depuis un an ils ont doublé.

Cette hausse de prix n'a pas été occasionnée par une mauvaise récolte, mais bien exclusivement par la spéculation du gouvernement brésilien, qui ne lance sur le marché que la quantité absolument nécessaire à la consommation.

Par ce procédé, la consommation du café en général diminuera certainement quelque peu et ceci surtout parce que depuis des années il existe un succédané hygiénique et à bon marché du café; c'est le café de Malt de Kathreiner. Ce café de Malt, unique dans son genre, connu partout sous le nom de Kathreiner est fabriqué aujourd'hui dans d'immenses établissements, répandus dans tout le monde civilisé, et il est d'un usage journalier dans des centaines de mille familles. Partout où la ménagère, à côté de l'art culinaire, considère aussi la question de la santé, on trouve le café de Malt de Kathreiner. C'est surtout dans les familles avec enfants que le Kathreiner est au point de vue hygiénique, d'une valeur que l'on ne saura trop apprécier et, par conséquent il est aussi très avantageux.

Que ceux qui ne connaissent pas encore le café de Malt de Kathreiner l'essaient en mélangeant pour commencer $\frac{3}{4}$ de Kathreiner avec $\frac{1}{4}$ de café.

Au bout de peu de temps on renoncera volontiers entièrement au café colonial ce qui constituera une économie notable en même temps que la santé s'en trouvera mieux.

La scène se passe à La-Roche en l'année X. Une méchante femme vient se plaindre au syndic de l'endroit d'avoir à subir les mauvais traitements et les mépris de ses enfants dont elle dit beaucoup de mal, et cela avec une abondance de paroles telle que le syndic ne peut pas placer un mot. La mère du syndic, assise derrière le fourneau, avait assisté à toute la diatribe de la plaignante. Intervenant dans le débat, elle se met à dire à la mégère :

— Acutadé vei, Louize, n'é djamé yu créthre di pre chitron chu on botzernei.

(Je n'ai jamais vu pousser des poires citron sur un sauvageon.)

Cette remarque mit fin à la discussion et la plaignante se retira sans demander son reste.

Un bon vieux paysan, énervé de voir cet été son baromètre descendre pour la pluie et remonter encore pour la pluie, et redescendre et remonter encore pour la pluie, empoigne un beau jour le dit baromètre et le lance dans les latrines en disant :

— Tè, kanie, che te cha pas mi chintre le tin, te chintri la.....

Du tac au tac.

Un avocat célèbre, nommé Bushe, était en train de plaider une cause devant le juge O'Grady, quand, pendant la plaidoirie de l'homme de droit, un âne commença à braire devant la fenêtre de la pièce où siégeait le tribunal.

— Attendez une minute, dit le président O'Grady, parlez l'un après l'autre, Maître Bushe, s'il vous plaît.

Quelques instants plus tard, l'avocat eut l'occasion de répondre. Le président était en train de résumer les questions aux jurés quand l'âne recommença à braire de nouveau, mais cette fois à une distance plus grande de la fenêtre

— Je vous demande pardon, monsieur le président, dit Bushe, puis-je vous demander de vouloir bien répéter vos dernières paroles ? Il y a un tel écho ici que je n'ai pas bien entendu votre phrase.

Mademoiselle Niflette et la vache.

Son diplôme de bachelière ès-sciences en poche, la jeune Niflette fut autorisée par ses parents à se remettre de ses fatigues cérébrales dans une ferme non loin du Rio Graubon. Une désillusion l'attendait chez les bons Joratais : son omniscience ne paraissait pas leur en imposer. Piquée au vif, elle dit un jour au domestique :

— Vous croyez, sans doute, que je ne sais rien des choses de la campagne. Eh bien, laissez-moi traire la vache, vous verrez que je m'en tirerai fort bien.

— A votre grand service, mademoiselle. Voici le seillon et le bettecu. Si vous avez besoin d'un coup de main, vous m'appellerez.

Emportant le récipient et le rustique escabeau, mademoiselle Niflette pénétra crânement dans l'étable. Elle n'en revint que longtemps après, l'air furieux.

— Ça n'a pas été, dit-elle, cette bête de vache n'a jamais voulu s'asseoir sur le tabouret.

(Certifié authentique par le *Conteur Vaudois.*)

Dans un ménage de parvenus.

La bonne. — Madame a sonné ?

Madame. — Je voulais seulement vous dire, Gertrude, que pour le moment je n'ai pas besoin de vous !

Entre femmes.

— N'est-ce pas, ma chère, que votre amie est plus âgée que vous ?

— En effet ; mais... depuis le dernier recensement elle a dû rajeunir.

Monologue d'un poivrot.

— Y a pas à dire... j'suis pas fichu de travailler quand j'ai un peu bu... va falloir que je me déshabitude d'travailler.

Enigme

Je prends la mine, la posture,
Le tour de ce qui m'apparaît ;
Et tout le monde me connaît
Pour le portrait de la nature.

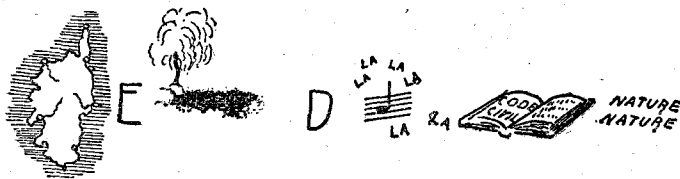
Je parle aux sourds, je suis muet,
Sur le champ je peins trait pour trait
Bien mieux que peintres et poètes.

Voulez-vous voir ce que je suis,
Cherchez à voir ce que vous êtes.
Rien davantage ne vous dis.

Charade

Lecteur, mon premier est un terme possessif,
Mon deux ce qu'on a fait en temps récréatif,
Mon trois est particule à valeur négative,
Mon tout serpente ici de l'une à l'autre rive.

Rébus



Anagramme

Mots obtenus par déplacement des mêmes lettres :

Rivière connue — Conducteurs d'animaux — Parfumer —
Hérétiques — Introduisit — Col des Alpes occidentales — Dé-
mentiras — Grenouilles — Ressuscites — Abjuras — Ville
d'Italie — Rabacha.

Mot Janus

Chercher des mots pouvant se lire de gauche à droite ou de droite à gauche et signifiant :

Perroquet — Négation — Géant de la Bible — Epoque —
Situé — Possédée — Adverbe de temps — Connus — Chef turc
— Adverbe de lieu — Torrent de boue — Crâne — Possessif.

Les initiales et les dernières lettres de ces mots lues en acrostiches, c'est-à-dire de haut en bas, donneront les habitants du paradis.

Mots carrés

I. Trouver des mots qui, placés les uns sur les autres, lettre par lettre, se lisent de même horizontalement et verticalement. Ils signifieront : canton, canton, eau-de-vie.

II.

Dans un grand mot carré tracez une croix blanche
Qui vous figurera quatre petits carrés.
A gauche, en haut, mettez une maison qui tranche
Par sa construction — Aux esprits dévorés
De perfection, puis — de la Hollande ville.
Un dialecte suisse. — Espèce de poinçon.

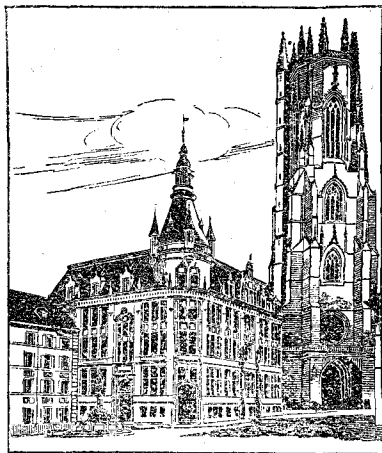
A droite : anneau de fer — Ville du Brabant. —
Célébrité. — Puis du Négus victoire habile. —
Des Philippines île. — A gauche en bas : la même
Garniture de fer. — Province en Portugal. —
Petit lac et — Station de climat sans égal
Chez nous — Même île aux Philippines — Thème.

De droite : Ce que font au marché maintes belles. —
Nom de femme latin — Téméraire — Au Valais,
Village — Critique et philosophe français.
Au bout de cette croix placez-y deux voyelles,
Deux consonnes : Lisez et vous aurez en haut
Une eau très purgative, en bas une fontaine
Ou femme de la Bible, illustre et point hautaine.
J'ai fini, cher lecteur, et ce n'est pas trop tôt.

La Banque de l'Etat de Fribourg (Suisse)

(Place de Notre-Dame)

Capital entièrement versé
Frs. 21,000,000.
Garantie de l'Etat.



Téléphone No 11.
Compte chèque postal 49.11.a.

ESCOMPTE, aux meilleurs taux, les effets de commerce, billets de change, acceptations;

DÉLIVRE chèques, mandats sur toutes places de la Suisse et de l'étranger;

ACCORDE des avances par billets ou comptes-courants sur gage de titres;

PRÊTE sur signatures solvables;

REMBOURSE toutes obligations échues;

PAIE tous coupons;

EXÉCUTE les ordres de bourse;

CHANGE les monnaies;

PRÊTE avec gage sur le bétail bovin;

SE CHARGE d'achat et de vente de titres;

FAIT DES PRÊTS avec hypothèques sur propriétés et immeubles bâtis et non bâtis;

REÇOIT dépôts d'argent en comptes-courants ou à terme et dépôts en carnets d'épargne, avec ou sans tirelire, à **4^o** pour n'importe quel montant;

ACCEPTE dans ses **Safes** ou chambres blindées les dépôts de titres et objets précieux;

MET EN LOCATION des compartiments pour y remiser des valeurs et documents (tarif modéré, discrétion absolue);

GÈRE l'Agence de la Banque Nationale Suisse.

Conditions favorables

Agences à: **Morat, Tavel, Bulle, Romont, Châtel-St-Denis, Cousset.**

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

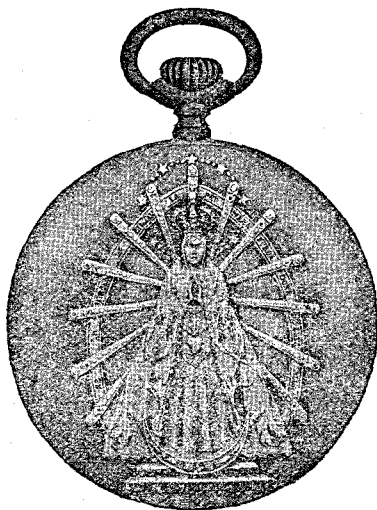
	PAGES
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorités législatives	XXXII
Autorités exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXV
I. Direction de l'Instruction publique...	XXXVI-XXXVII
II. » de la Justice, des Cultes, etc.	XXXVII-LI
III. » des Finances.....	LII-LV
IV. » de l'Intérieur, de l'agricul- ture, etc.	LV-LIX
V. » des Travaux publics.....	LIX-LXI
VI. » de la Police, de la santé pu- blique et du commerce..	LXI-LXIV
VII. » militaire	LXIV-LXV
Syndics du canton	LXV-LXXI
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXXII-LXXXIII
Commune de Fribourg	LXXXIII-LXXXIX
Etablissements de crédit public	LXXXX-LXXXXII
Officiers d'état civil	LXXXXII-LXXXXIII
Postes et télégraphes.....	LXXXXIV-LXXXXVI

Seconde partie.

	PAGES
Le Sacre de Monseigneur André Bovet.....	1
M. le Vicaire Général Carry et l'église Notre-Dame à Genève (LAUR. FRAGNIÈRE)	12
La nouvelle école du quartier du Bourg (ET. FRAGNIÈRE)	17
Sauterelles et cigognes dans le Sud-Africain (D' L. PITTET)	28
Naufrage (<i>Extrait de la généalogie de la famille Grangier, par Dom JACQUES-PHILIPPE GRAN- GIER</i>).....	36
Une famille fribourgeoise éteinte (E. D. V.).....	48

	PAGES
L'ancien couvent des Cordeliers et le couvent actuel (1256-1712) (P. BERNARD FLEURY)	49
Saint Christophe (C. H.)	55
Le roman d'une succession (<i>Tiré de la généalogie historique de la famille Grangier, par Dom JACQUES-PHILIPPE GRANGIER, du noble clergé d'Estavayer, mort en 1817</i>)	58
Les orgues de la cathédrale de St-Nicolas à Fribourg (D ^r X. CUONY)	61
L'Ydille au ruisseau, chanson de chez nous (EUGÉNIE VICARINO)	70
Nécrologies :	
Sa Grandeur Monseigneur Deruaz, évêque de Lau- sanne et Genève (LAUR. FRAGNIÈRE)	71
M. Henri Schorderet — M. Louis de Boccard — M. Jules Broye — M. Henri de Reynold. — M. Ernest de Buman — M. Romain Thurler — M. Joseph Mayer — M. le comte Louis de Romain — M. le rév. Doyen Genoud — M ^{me} Louise de Reynold — M ^{me} François de Weck- Surbeck — M. Eugène de Weck — M. l'abbé Georges Vermot — M. Donat Plancherel — M. Romain Pfluger — M ^{me} Genoud-Eggis — M. Alexandre Raboud — M. Amédée Gre- maud — M. Charles Meyer — M. le rév. Doyen Musy — M. Guillaume Ritter (LAUR. FRAGNIÈRE)	76
Le barbier et le savant (EUGÈNE FOURRIER)	88
La barque de Caron, Gazette rimée sur le naufrage du « Titanic » (ROBERT TÉLIN)	94
La visite de l'empereur Guillaume II en Suisse ...	98
La chambre réservée (HENRY BORDEAUX)	100
Sachons nous faire comprendre	108
Fantaisies du style — Anecdotes nuithonniennes, bons mots, etc. — Enigme, charade, etc.	111





„GLORIA“

montre de précision ancre,
15 rubis, boîte argent, décor
relief.

Frs. 50.— comptant.

Frs. 52.— en trois
versements mensuels.

Décor variés

8 jours à l'essai

5 ans de garantie

Grand choix de montres
régulateurs, réveils et bi-
jouterie.

Fabrique d'Horlogerie

„GLORIA“

Eimann & C^{ie} La Chaux-de-Fonds

Vente directe aux particuliers

Maison de confiance fondée en 1830.

Entreprend rhabillages en tous genres.

AU GRAND MAGASIN de CHAUSSURES

F. RYSER

succ. d'E. Schenker, Rue de Romont, 26

FRIBOURG

Chaussures de chasse et de montagne

Articles spécialement solides pour la campagne

Chaussures de luxe des meilleures marques

Conditions spéciales pour Pensionnats et Couvents

M. A. Favre

Dentiste américain

Reçoit t. l. j. de 9-5 h.

Fribourg

MOUSTACHE! HARASIN



Développe étonnamment la croissance
des cheveux et de la barbe.

Absolument réel.

Efficacité médicalement reconnue.

Où il n'existe que de petits poils,
apparaît bientôt un duvet exubérant, ce
qu'attestent des milliers de lettres de
remerciement. (Marque déposée.)

**PRIX: Force I, fr. 2.50; force II, fr. 4.—;
force III, fr. 5.—.**

Récompenses obtenues

Marseille, Médaille d'Or.

Rome, Grand Prix d'honneur.

GARANTIE

En cas d'insuccès on rend l'argent.

Harasin Spécialité unique, analysée par des personnes compétentes, des
chimistes officiels, etc., peut donc être recommandée de préfé-
rence à d'autres produits annoncés à grand bruit.

Veute et expédition uniquement par la Maison

Ferdinand Kögler, Zurich.

M. Th., à E., écrit: Mon ami ayant employé pendant trois semaines votre
« Harasin » porte déjà une magnifique moustache, et je vous prie de bien
vouloir me faire parvenir, contre remboursement de 4 fr., une boîte force II.

Tisane Française des Anciens Moines

Tel est le nom de cette découverte scientifique destinée à révolutionner l'art de guérir.

Tous les malades désespérés et découragés trouveront, dans ce remède merveilleux, un moyen certain pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac.



La Tisane Française des Anciens Moines procure Force, Vigueur, Santé. C'est une Tisane concentrée ne renfermant que des Extraits et Sucrs de plantes régénératrices qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang. Elle guérit tous les vices du sang et des humeurs, dartres, eczéma, rhumatismes, goutte; maladies de l'estomac, du cœur et du foie, anémie, faiblesse, mauvaises digestions, migraines, constipation, etc. Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse. Approuvée, par la Société d'Hygiène de France. Dépuratif végétal. Le meilleur Reconstituant.

Le flacon (avec brochure explicative) 4 fr. 50; par 3 flacons, 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies ou écrire à M. DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) qui expédie franco à domicile. Dépôt à Fribourg: Pharmacie Cuony, Avenue de la gare.

SIMON CRAUSAZ

Ingénieur et Géomètre du registre foncier

FRIBOURG et BULLE



ÉTUDES DE

Distributions d'eau, canalisations

Assainissements

Utilisation de forces motrices

Plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.

pour communes et particuliers

Opérations géodésiques et cadastrales

Remaniements parcellaires

CONSULTATIONS, EXPERTISES

Médaille d'or Genève 1896

Médaille de vermeil Fribourg 1892
La plus haute récompense

FRICTION ANTIRHUMATISMALE

Remède souverain contre les douleurs lombaires, torticolis, contusions, rhumatisme articulaire, sciatique.

PRIX: 1 FR.

Dépôt: Pharmacie CUONY

Avenue de la Gare, 29, FRIBOURG (Suisse).

Que chacun porte dans son cœur le

Savon aux fleurs de foin de Grolich de BRÜNN

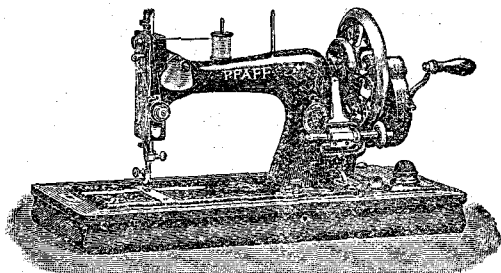
un savon de toilette hygiénique sans pareil. Il rend la peau saine, fraîche et pure. L'expérience a démontré que des frictions journalières du corps avec le Savon aux fleurs de foin de Grolich assurent une santé robuste et un âge avancé.

Le morceau $\frac{50 \text{ Pfg.}}{65 \text{ Cts.}}$

En vente dans les pharmacies, drogueries, et tous les magasins de la branche.

Le produit véritable provient de Brünn exclusivement, avec le nom et le portrait de Grolich.

Fers de construction I I I L T. Tuyaux en fer étiré. Verre à vitres belge. Machines agricoles, faucheuses américaines Mc. Cormik. Buanderies. Fourneaux en tous genres. Potagers à pétrole. Seul représentant de Monsieur G. M. Pfaff à Kaiserslautern. Chaque machine à coudre Pfaff est un chef-d'œuvre de mécanisme.



Machines à calandrer, machines à essorer, grand choix d'ustensiles de cuisine en acier, fer battu, émaillés, en laiton, en aluminium pur. Services de table fins et ordinaires. Machines à hacher la viande, machines à saucisses, machines à raper, machines à glace. Presse fruits américains. Machines à nettoyer les couteaux, machines à couper le pain. Petites barattes en verre de 1 à 4 litres. Grillages galvanisés, Ronces artificielles. Meubles de jardin. — Cafetières, théières, sucriers, plats à servir. — Outils et bois à découper.

==== Traineaux, pour enfants. — Patins. ====

E. WASSMER, FRIBOURG

N'employez que le

Poli-Cuivre Wernle

Emploi économique!
Effet surprenant!

25 cts. le paquet pour 3 dl.

Dans les drogueries, épiceries, etc.



Pharmacie Ernest Golliez & C^{ie}, Morat

Spécialités pharmaceutiques.



39 ans de succès.

COGNAC FERRIGINEUX,

en flacons de fr. 2.50 et 5.—.

Sirop de brou de noix ferrugineux,

en flacons de fr. 3.— et 5.50.



Alcool de menthe et camomilles,

en flacons de fr. 1.— et 2.—.

EXTERNUM AMÉRICAIN,

en flacon de fr. 1.—.

A avoir dans toutes les pharmacies et PHARMACIE GOLLIEZ & Cie., à MORAT.

 Nous fournissons aussi toutes les spécialités suisses et étrangères franco de port et emballage pour commandes de 5 frs. 

pour combattre l'anémie, la chlorose, les pâles couleurs.

Dépuratif excellent pour toutes les personnes qui souffrent de maladies provenant d'un mauvais sang.

Cordial hygiénique et stomachique par excellence contre les étourdissements, maux de cœur, mauvaise digestion.

Friction contre les points de côtés, torticoli, rhumatismes.



PIANOS

Pianos à queue,
Harmoniums

*de toute provenance
et à tous prix*

**Choix énorme,
envir. 100 instruments.**

Vente, location, échange, réparations,
accordages

F. PAPPÉ-ENNEMOSER

54, Grand'Rue, BERNE

Maison de confiance fondée en 1872

Barbe poils follets chez les dames.

Il n'y a que la nouvelle méthode américaine dépassant tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant, qui fasse disparaître immédiatement sans douleur et sans traces toute barbe ou poils importuns, en détruisant la racine. Beaucoup meilleur que l'électrolyse, on l'applique soi-même. Aucun risque, car les succès et l'innocuité sont garantis, sinon on rend l'argent. Prix fr. 3.50, envoi discret franco contre remboursement ou contre timbres-poste. Madame C. ZETER, Immensee, 139, Villa Erica.

**Produit russe pour favoriser la croissance
des cheveux et de la barbe.**



Ce produit fait pousser en très peu de temps une barbe épaisse, les places chauves se garnissent aussi rapidement. Contre la chute des cheveux, le produit est employé avec un succès sans précédent. Prix Frs. 2.50. Dépôt général pour la Suisse :



G. Feuz à Elgg (Ct. Zürich).



CONSERVATOIRE et ACADÉMIE DE MUSIQUE DE FRIBOURG

ÉTABLISSEMENT OFFICIEL

Directeur : M. ANT. HARTMANN.

CORPS PROFESSORAL

PIANO : M^{mes} Broye ; Gicot-Favre ; Gloggner-Fæssler ;
MM. Haas, Hartmann, M^{mes} Lombriser-Stœcklin, Villard,
Wilczek-Renevey. — M^{lle} Ochsenbein (tarif spécial).

ORGUE ET HARMONIUM : MM. Haas, Hartmann.

VIOLON : MM. Galley, Stœcklin. —
M. Hegetschweiler (tarif spécial).

VIOLONCELLE : M. Marmier (tarif spécial).

BOIS ET CUIVRES.

CHANT : M^{lle} G. Broye, M. Litzelmann (tarif spécial).

CHANT GRÉGORIEN : M. l'abbé J. Bovet.

DICTION : M. l'abbé A. Charpine (tarif particulier).

SOLFÈGE : MM. Galley, Hegetschweiler (tarif particulier).

ACCOMPAGNEMENT : M. Marmier (tarif spécial).

HISTOIRE DE LA MUSIQUE : M. Combe (tarif particulier).

HARMONIE ET CONTREPOINT : M. Hartmann.

TARIF DES COURS

INSCRIPTION :

10 fr. pour les élèves fribourgeois ou ceux dont les parents
sont établis dans le canton.

20 fr. pour les élèves étrangers.

FINANCE DE COURS :

40 fr. par semestre pour 2 leçons de 20 minutes par semaine.

60 fr. par semestre pour 2 leçons de 30 minutes par semaine.

Un tarif spécial est établi pour les leçons des professeurs
qui viennent du dehors.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'administrateur ;

M. Eric de Henseler, 176, Place de Notre-Dame, Fribourg.

Pour paraître prochainement :

MONASTERIUM ACAUNENSE

Etude critique sur les origines de l'abbaye
de St-Maurice en Valais

PAR

M. BESSON

Professeur au Grand Séminaire et à l'Université de Fribourg

FRAGNIÈRE FRÈRES, IMPR.-ÉDITEURS
FRIBOURG (SUISSE)



IMPRESSION D'IMAGES MORTUAIRES

avec portrait du défunt d'après photographie

Très grand choix de sujets religieux
(reproduction de tableaux de maîtres)

Portraits en phototypie
ou simili-gravure

Collection très riche d'échantillons
et prix-courant à disposition

FRAGNIÈRE FRÈRES
IMPR.-ÉDITEURS, FRIBOURG (SUISSE)



CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU

CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours et sous la surveillance de l'Etat.

Capital social: Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg.

Réserve au 1 ^{er} janvier 1912 . . .	Fr.	815,000.—
Prêts hypothécaires	»	39,158,386.56
Cédules hypothécaires	»	33,490,425.85

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de cinq ans.

Emission d'obligations de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période et d'obligations de Fr. 500 ou de Fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

BANQUE H. BETTIN & C^{ie},

56, Grand'Rue, 56, rez-de-chaussée

FRIBOURG

ESCOMPTE

de billets à ordre, traites acceptées, bonnes valeurs.

ENCAISSEMENT

de coupons, effets de change, titres remboursables, etc.

TRAITES & CHÈQUES

sur toutes les places suisses et étrangères.

ORDRES DE BOURSE

sur toutes les places principales suisses et étrangères,
aux meilleures conditions.

GÉRANCES

d'immeubles, de propriétés, de titres, tenue de rentiers,
garde de valeurs, cassettes, etc.

CHANGE

monnaies étrangères billets de banque.

AVANCES

sur retenues de garantie.

VALEURS A LOTS

achat et vente de toutes valeurs à lots, consortium, etc.

RENSEIGNEMENTS

ACCEPTATION DE DÉPÔTS :

Comptes-courants disponible à vue $3\frac{3}{4}\%$.

Comptes-courants moyennant dénonciation réciproque de 3-6-12 mois, suivant la dénonciation et l'importance du dépôt.

Obligations (Bons de caisse) nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels $4\frac{1}{2}\%$. Coupures de 500, 1000, 5000, timbre à notre charge.

Téléphone N° 4.15.
